



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système :

Orig. report carto :

x :

y :

Précision :

Type de Report : Non localisable

Contexte

Geomorphologique :

Source(s) de l'information

Enrichissement du RICS initial : CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales | Réf.: 8522 | Date: 29/03/1864 |

Départementales | Réf.: 8522 | Date: 18/04/1864 |

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Pierre de taille
- Cailloux
- Argile
- Sable

Commentaires

CETE 2001 : "Investigations à envisager : Aucune"

Indice 76034-079 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales		
	Cote :	8S22	
Elements extraits	Date du document :	29/03/1864	
	Type ouvrage :	Carrière souterraine	
	Déclarant :	LEDIER Jacques Yacinthe	
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire :		
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :	
	Lieu-dit :		
	Cadastre de référence :	Napoléonien	
	Référence parcelaire :	Section :	Parcelle :
	Autre information :	500 m de l'église au nord du village	
	Observations :	Documents concernant un accident survenu dans une marnière le 15/03/1864 Divers : puits éboulé forage d'un second pour les secours	
Elements de dimensionnement déclarés	Plan d'extension :	Echelle :	
	Caractéristiques puits :	Profondeur	13,5m / Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :	1	
	Chambres(s) :	2	
	Observations :		

Indice 76034-079 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales		
	Cote :	8S22	
Elements extraits	Date du document :	18/04/1864	
	Type ouvrage :	Marnière	
	Déclarant :	LEDIER	
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire :		
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :	
	Lieu-dit :		
	Cadastre de référence :	Napoléonien	
	Référence parcelaire :	Section :	Parcelle :
	Autre information :		
	Observations :	Documents relatifs au sauvetage de 2 ouvriers dans une marnière ouverte dans une briqueterie	
Elements de dimensionnement déclarés	Plan d'extension :	Echelle :	
	Caractéristiques puits :	Profondeur	/ Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		

TRIBUNAL
DE PREMIÈRE INSTANCE
DE DIEPPE
(Seine-Inférieure).
PARQUET.

DIEPPE, le 21 mai 1864



N^o
Division des
travaux publics.
2^e bureau.
Mairie -
Jammes aîné d'Auffay
Réponse à la dépêche
du 7 mai

Monsieur le Préfet.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport qui vous a été adressé le 29 mars 1864 par M^e l'Ingénieur des mines Descos à l'occasion de l'accident survenu le 15 mars 1864 dans une carrière située à Auffay et appartenant à mess^{rs} Lédier. Les contraventions aux lois & règlements sur l'exploitation des carrières commises par le Sieur Lédier ont été poursuivies à ma requête, & un jugement du Tribunal de Police Correctionnelle de Dieppe a condamné l'inculpé, à raison de ces faits, le 8 avril dernier, à cent francs d'amende & aux frais du procès, j'ai l'honneur de vous communiquer une copie de ce jugement.

Il m'est donc impossible de joindre à cette poursuite aujourd'hui terminée, la demande de l'Administration en ce qui concerne le recouvrement de la somme de 104.51^{fr} avancée par le Département pour le sauvetage des mineurs ensevelis.

D'un autre côté je dois vous faire connaître, Monsieur le Préfet, que j'éprouve un doute sur la compétence des Tribunaux civils pour statuer sur une demande de cette espèce.

En effet l'article 28 de la loi sur les mines, mo-
 nés & carrières, du 27 avril 1870, déclare que quand
 l'exploitation des carrières a lieu par gabeliers ou locataires,
 elle est soumise à la surveillance de l'Administration
 comme il est dit au titre V de la même loi. Or l'art 28
 de ce titre V confie aux Préfets le soin de prescrire les
 mesures nécessaires à la sûreté des opérations susdites.
 C'est l'ordonnance du 26 mars 1843 indiquée, dans son
 article 5, que les plans des travaux exécutés d'office par
 l'Administration pour la sûreté des carrières sont réglés
 par le Préfet, que le recensement en sera opéré par le
 Préfet de l'Administration de l'Enregistrement & des
 Domaines, & que les réclamations contre le règlement de
 ces plans seront portées devant le Conseil de Préfecture
 sans aucun au Conseil d'Etat;

Dans ces circonstances, j'ai l'honneur de
 vous prier, Monsieur le Préfet, de vouloir bien me
 faire connaître si le doute que m'inspire la lecture des textes
 ci-dessus rapportés est fondé.

Je suis avec respect,

Monsieur le Secrétaire-Préfet

Votre très-humble serviteur.
 Etrovin

N^o 915

N^o 915
N^o 915 francs timbre au droit de six francs cinquante par centime sur les
à consigner dans les dix jours. Dieppe le cinq novembre 1863

M. de

~~Napoléon~~ par les

~~grâce de Dieu, et la volonté nationale~~
~~Empereur des Français~~

Le ministère public

Contre
Lédiet

Jugement

A tous présents et à venir, Salut :

Le tribunal correctionnel de
l'arrondissement de Dieppe, département de
la Seine Inférieure, a rendu le jugement dont
la teneur suit :

A l'audience publique du tribunal
de première instance siant à Dieppe, du huit
Avril mil huit cent soixante quatre, commencée
à dix heures du matin et tenue au dit lieu de
pour les affaires de police correctionnelle,
par Messieurs Mondel, président, Rousselin
et Capperon juges.

En présence de Monsieur Daufresne
substitut de Monsieur le Procureur Impérial
Assisté de Maître A. Le P^{te}
commis greffier

A été rendu le jugement suivant :

Entre Monsieur le Procureur
Impérial, demandeur aux fins d'un exploit du
ministère de Carrel, Louvier à Dieppe, en date
du deux avril présent mois, visé pour
Aimé et enregistré

D'une part :

Et Lédiet, Jacques Yainthe,
agé de soixante quatre ans, né à Suffray

Départ. 151. 1000. Lincob. enchaînés en un fleuve. cinquante cordons.
chaînés à une lieue dans les défilés. 21. 10. 10. Le 10 novembre 1815.

N° 115

Dauphine, substitut de M. de M...
Procureur Impérial
M. de M...

Entre M. de M... le Procureur Impérial
Remarque sur l'acte de M. de M...
Et le sieur L. de M...
pauvre, qualifié et domicilié
La cause appelée par l'ordonnance
adviser de service, le tribunal a rendu
régulièrement, qui a été prononcé
par l'organe de M. de M... le Président.

Attendu que le sieur M...
d'Auffay, une carrière à galein souterrain
ne s'est pas conformé aux prescriptions
par le décret du quinze février mil huit cent
vingt quatre non portant règlement pour les
carrières souterraines et à ouvrir dans le
territoire de la Seine Inférieure, qu'il a continué
à exploiter cette carrière, sans avoir fait
préalablement au moins de la commune, la
déclaration imposée par les articles deux, trois,
quatre et six du décret précité.

Attendu que cette omission de déclaration
a eu pour résultat d'empêcher l'administration
impériale d'exercer ses surveillance et d'autant
plus utile, que si elle eût eu lieu, l'Administration
du quinze mars dernier qui a fait accomplir

La mort de deux hommes, ne se serait produite
évidemment pas autrement.

Attendu que le sieur M... ne s'est pas
conformé aux prescriptions de l'article 21
du Décret du quinze février mil huit cent
vingt quatre, sans son article formel, de restituer
soit de ses propres, soit par échange, de
être restitué, attendu qu'il est reconnu
de restituer, l'existence de la partie de
deux ou trois de manière cédée dans les
sables et les argiles, et, dans son article
deux, de restituer d'une façon avec toutes
les prescriptions de la partie de manière
l'existence n'a pas été restituée de manière.

Attendu que le sieur M...
reconnait les trois infractions aux prescriptions
régissant l'exploitation des carrières qui se
sont produites, que son règlement et allégué
qu'il a fait une déclaration en vue de la mort
éprouvant qu'il ignorait l'existence de
prescriptions en vertu du quinze février mil huit
cent vingt quatre trois, que sur la seconde, il
pense qu'il avait reconnu que le règlement de
son père, était attentif de restituer, puisqu'il avait
fait apposer la matière nécessaire pour le
renvoyer, mais qu'il a eu l'air de ne pas
avoir fait les travaux nécessaires par l'acte de
restitution du règlement, traumas que son

notamment dans le courant de mai 1870
deux mil huit cent soixante quatre, fait
explorer un puits de marais, dans l'un
de la ville de la Roche, et ne rencontra pas
de dépouilles et de restes; Les
dépouilles, au moins les débris de la même
époque, ont été recueillis dans l'un
d'autres, au puits de marais.

Le cadavre a été trouvé dans
le cadavre en outre par un
remplacement au lieu indiqué à quatre-vingt
six francs soixante centimes, en ce compris
le timbre. L'engorgement et les extrémités
se présentent également, mais non renversés à
côté de la présente gorge et autres.

Le tout par application de
articles deux, trois, quatre, six et sept
du quinze février mil huit cent cinquante
trois; premier et deux de l'arrêté préfectoral
du huit décembre mil huit cent cinquante
quatre vingt deux, quatre vingt quinze et quatre
vingt seize de la loi du vingt et un avril
mil huit cent dix, trois cent soixante cinq et
cent quatre vingt quatre. Du code d'instruction
criminelle, tout lecture a été faite par
M. le Procureur le Président, et qui ont été
conclus :

Article deux du décret du quinze

février mil huit cent cinquante trois. Pour
provisoirement ou autrement qui sont
dans l'application des casiers, ont été
ouverts, soit par galeries souterraines, en un
une nouvelle au point, un étage ou
une carrière souterraine, est-elle par
la déclaration au maire de la commune ou
la carrière est située

Article trois. La déclaration est
faite en deux expéditions dont une est
déposée au bureau. Elles contiennent l'énumération des
mines, puits et sources de la commune et la
qualité en laquelle il est permis d'y aller
elle fait connaître l'une manière particulière
l'engorgement de la carrière et sa situation par
rapport aux habitations, usines et chemins
les plus voisins. Elle indique la nature de la
masse d'extrême, l'épaisseur et la nature des
terres au-dessus de celle qui la recouvre et
mode d'exploitation à ciel ouvert ou par
galeries souterraines.

Article quatre - L'exploitation
est autorisée par une galerie souterraine, dont
l'entrée est déclarée, au plan de la commune, épa-
issément en deux expéditions, et à l'échelle de
deux millimètres par mètre. Les exploitants ont
obligés de désigner un cadastre et de
procéder à l'ouverture d'une galerie souterraine

et de
Code pénal;
M.

à l'audience;
M.

propos de l'abolition des franchises, ainsi que des
 tenants et aboutissants, les chemins, les offices,
 régales, canaux et constructions quelconques
 existant sur le territoire dans ses voisinages.
 Dans un regard vingt cinq mètres au moins,
 s'agissant des mines des puits ou des
 galeries projetés.

Article six - Les décisions ont
 fait prime pour les carrières actuellement
 en activité, dans le délai de trois mois après
 de la promulgation du présent décret.
 Le cas échéant pour les carrières nouvelles
 ouvrir quinze jours au moins avant le
 commencement des travaux. Est considéré
 comme carrière nouvelle toute carrière
 ouverte dans le territoire et dont l'ouverture
 a été autorisée par le préfet. Le territoire
 ouvert dans laquelle on veut introduire
 la mine d'exploitation par galeries souterraines.
 Cette haute carrière souterraine à l'égale
 et s'agit d'y ajouter un nouvel étage d'exploita-
 tion.

Article premier de l'ancien projet
 En huit décembre mil huit cent soixante
 L'empereur de la France Napoléon III
 le puits de manière ouverte dans les delles
 ou les autres galeries souterraines de même
 résistance. Pour toujours être revêtus, ont

de macramé, ont deux clayonnages, qui dans
 être revêtus d'un ciment qui aura été soigneu-
 sement de revêtus.

Article deux - Lorsqu'il se trouve les
 puits de manière sont souterrains, on aura
 pas été revêtus de macramé, on aura
 revêtus d'une ligne avec l'éclairage, garnis
 sont le puits de la fosse. Toutes les fois
 que l'exploitation restera suspendue, ces
 lignes seront être terminés avec soin
 et les affaires des puits resteront revêtus l'un
 d'autre.

Article quatre vingt deux de la loi
 de vingt et un avril mil huit cent soixante
 Quant l'exploitation à lieu par galeries sou-
 terraines, elle est soumise à la surveillance des
 Administrateurs, comme il est dit article cinq

Article quatre vingt quinze - Les
 puits souterrains, seront soumis à la surveillance
 impériale qui sont tenus de surveiller l'appa-
 reil souterrain devant les tribunaux de police
 correctionnelle, ainsi qu'il est dit article
 de la loi précitée, et sans préjudice des
 autres intérêts des puits.

Article quatre vingt seize - Les
 puits sont d'une année se être souterrains
 au plus et de cent francs au moins, toutes
 les cas de réclamation, et d'une détermination qui ne

pour ordonner le Couré fesse par le acte de police correctionnelle.

Après trois cent soixante cinq de code d'instruction criminelle. En ce cas par deux ordres arrêtés, le parue le plus forte sera seule punie.

Cher's compare dans du acte parue. L'ordonne des contumaces d'Amende. aux instructions, aux dommages-intérêts et aux frais, pour être poursuivie par la loi de la contrainte par corps.

Après ce est quatre vingt quatre jugement de condamnation rendu contre le prisonnier de contre les personnes ci-dessus nommées du delit, au encre le parue civile, les contumace aux frais même envers la partie publique. Les frais seront réglés par le même jugement.

En foi de quoi le présent jugement a été signé par les juges qui l'ont rendu et par le commis greffier du siège. Lors pour quinze ans tout cent soixante quatre.

Signé: J. Charles C. Amsebel et Capperon G. A. Le Acte commis greffier Bourde est écrit.

Enregistré à Périgue le vingt huit

avec mille huit cent soixante quatre, plus cent sept, Cas crim, exp. arrêtés, un faux d'vingt centimes pour cinquante à centime.

Signé Michel
Mandons et subordonnés à l'acte
L'ordonne des contumaces d'Amende
jugement d'arrêts.

A nos procureurs généraux et nos procureurs près le tribunal de la première instance de la ville de Paris.

A nos commandants et officiers de la force publique y être mandés à l'effet de venir les arrêter et les conduire.

En foi de quoi le présent jugement a été collationné en triple et l'un des exemplaires en original et l'autre en double.

ou demeurés
Paris le 27 juillet
Le commis-greffier



M. J.

Voix quatre
vingt sept et mots
mille.

Travaux Publics.

MINES.

Sous-arrondissement
Métallurgique
de Stouen.

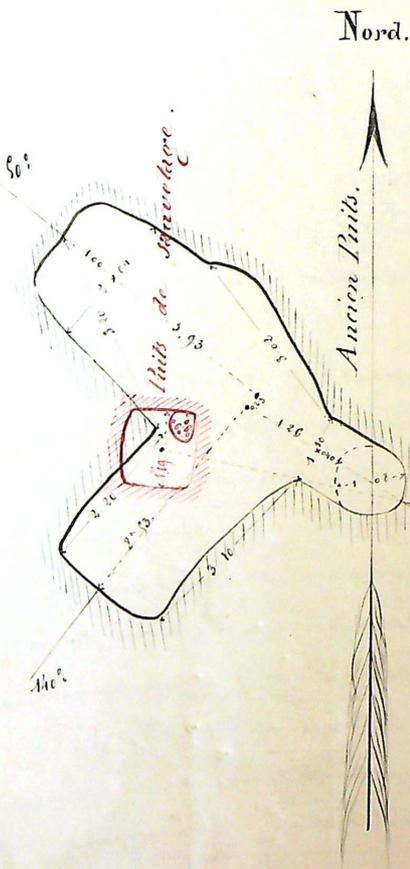
N^o

Marnière de M. Ledier à Auffay.
Accident du 17 Mars 1864.

Rapport de l'Ingénieur ord^e des Mines.

M. Ledier, brigadier à Auffay est propriétaire d'une marnière située sur le territoire de cette commune à 300^m environ de l'église et dans laquelle on pénétrait par un puits de 19^m 50 environ de profondeur, ouvert sur le versant Nord-Est de la colline qui au Nord du village borde vers l'ouest la vallée de la Saie. Cette marnière abandonnée, dit-on, depuis plusieurs années a été remise en exploitation le 14 de ce mois et occupait 3 ouvriers; savoir 2 mineurs les St^s Fiacre (François) et Lesueur (Fédéric) et un manoeuvre le St^s Bernard (Auguste). Les travaux souterrains d'ailleurs fort peu étendus, consistent en deux chambres de quelques mètres seulement de longueur, partant du puits et dirigées l'une vers le Nord-Ouest, l'autre vers le Sud-Ouest (voir le croquis ci-contre).

Le 17 Mars vers 3 heures de l'après-midi, les deux mineurs venaient de descendre dans le puits et se disposaient à reprendre leur travail. A ce moment le St^s Bernard qui se tenait près du treuil s'aperçut que les terres qui formaient les parois du puits se détachaient par petits blocs et envoya aussitôt la corde aux ouvriers; mais le puits se étant affaissé immédiatement, eux-ci ne purent revenir au jour et restèrent emprisonnés dans les chambres.



sur les débris, on cherche à pousser par
 l'ancien puits, mais on s'aperçoit au même temps
 le passage d'un second puits placé à 8 m 20 à
 l'est du premier. C'est en 1871 que M. de
 la Roche, M. L'ingénieur en chef des Mines fut
 la direction des travaux de sondage, l'auteur
 peut faire tout les travaux pour faire des
 sondages et tous les efforts se portaient sur le terrain
 et M. de la Roche à présent se proposent d'être en 1874
 de 17. Mais vers le haut de ce terrain on était
 parvenu à une profondeur de 11 m et on n'avait
 rien pu faire au fond après avoir que l'on
 n'était plus qu'à 1 m 50 de la surface des rochers
 on put alors dans l'angle. Mais les du puits
 arriva à une profondeur de 11 m 20 environ
 de diamètre pas lequel on put faire voir les
 deux masses. Ces deux masses étaient séparées
 sans et seules, et se trouvaient que les puits
 n'aurait à une profondeur de 14 mètres. Les débris
 de ce sondage se sont élevés à 108. 91 mètres
 1874. 77 pour les travaux des ouvriers
 et 1874. 94 pour les réparations d'outils et poudres
 divers.

M. de la Roche, le directeur des travaux
 serait anciens. Mais sans conteste, quelle se
 trouvent pas parmi les masses des débris de
 la mine à Cuffey, quelle se trouvent pas
 non plus parmi les masses des débris
 trouvés M. de la Roche, le directeur des travaux
 dans cette mine, et il semble des renseignements
 recueillis après M. de la Roche et Cuffey,
 qui nous se trouvent l'exploration de la mine
 M. de la Roche n'avait pas prévu la situation

après par l'art. 2 du décret du 19 février 1855.
 L'existence de cette mine est restée incertaine
 à cause des. Mais si à peu près nous en avons
 de renseignements sur état, et celle de l'existence
 qui nous se trouve des renseignements graves, nous
 pouvons dire en ces lieux à une autre circonstance
 et à l'apparence de l'ancien. déterminé par
 l'art. 96 de la loi du 21 avril 1874.

Mais ignorons si l'ancien puits est
 que les débris ne sont pas nécessaires
 par le sondage dans lequel on les fonde de
 profondeur, ou si, comme cela a déjà eu lieu
 à l'égard de M. de la Roche, propriétaire de la
 mine, nous devons de la mine.
 M. de la Roche, dans son rapport, est arrivé
 l'incident au 10 décembre 1873, elle devient de
 à la charge de M. de la Roche. Mais observations
 indiquent que dans le premier cas il faudrait
 peut se trouver au propriétaire la valeur de
 peut se trouver, dans la position est connue
 jusqu'à et est toujours pas une partie intacte de
 la mine et que quelque chose est dans
 l'angle et nous se trouve de l'ancien. La valeur
 de ce puits, dans le premier à l'égard de
 un diamètre de 1 m 20 environ et sur une
 profondeur de 11 m 20, est resté par comparaison
 non celle de 10 m qui a été attribuée au puits de
 sondage ouvert dans la mine de M. de la Roche
 à l'exploration et dans la profondeur est
 de 10 m, pourrait être évalué à 10 m.

M. de la Roche, dans le rapport de M. de la Roche
 nous avons vu que la longueur des débris
 ne dépend pas de la mine 1874, déterminé

par l'art. 3 de l'arrêté préfectoral du
 8 décembre 1863 et que leur plafond était
 formé par un banc de marne suffisamment
 solide. Nous croyons donc que l'exploitation de
 cette carrière peut être reprise, mais à la
 condition que M. Lédier produira la déclaration
 exigée par l'art. 2 du décret précité du 27 février
 1863 et fera surveiller son nouveau front depuis
 le jour jusqu'à une couche solide de marne,
 c'est-à-dire sur une profondeur de 2^m, au moins.

Vu et approuvé
 le présent rapport
 Reun. le 9 Avril 1864
 L'Ingénieur en chef
 des Mines
 H. Goussier

Reun. le 29 Mars 1864.
 L'Ingénieur ord^{re} des Mines.
 J. Lamy

Transmettre
14
à
Monsieur le
Préfet

Stafford le 28 av 64.

Monsieur le sous préfet.

J'ai eu l'honneur de visiter le sieur Didier
biquetier à Stafford a fait passer
à Monsieur L. Ingénieur des mines
a Rouen le sommaire de l'art 91
pour les frais de sauvetage
de deux ouvriers engloutis dans
une carrière a Stafford.

Le sieur Didier s'est refusé
de déférer à ma demande,
J'impute ce refus plus à des
idées malveillantes qu'à une
insubordination, j'ai insisté dans ma
demande mais il a refusé opiniâtement.

J'ai l'honneur d'être avec un
respectueux
Monsieur le sous préfet,
votre tout dévoué
DIDOT

Commissaire de la Marine

21. 93

Marnière des Sédier à
Stuffay

Interdiction

Le Havre 1864.

Le Sénateur, Préfet de la Seine inférieure
Grand Officier de l'Ordre impérial de la Légion
d'Honneur.

Sur:

Le rapport de M^r l'ingénieur en chef des
Mines en date du 11 avril 1864;

Les règlements relatifs à l'exploitation de
marnières dans la Seine inférieure;

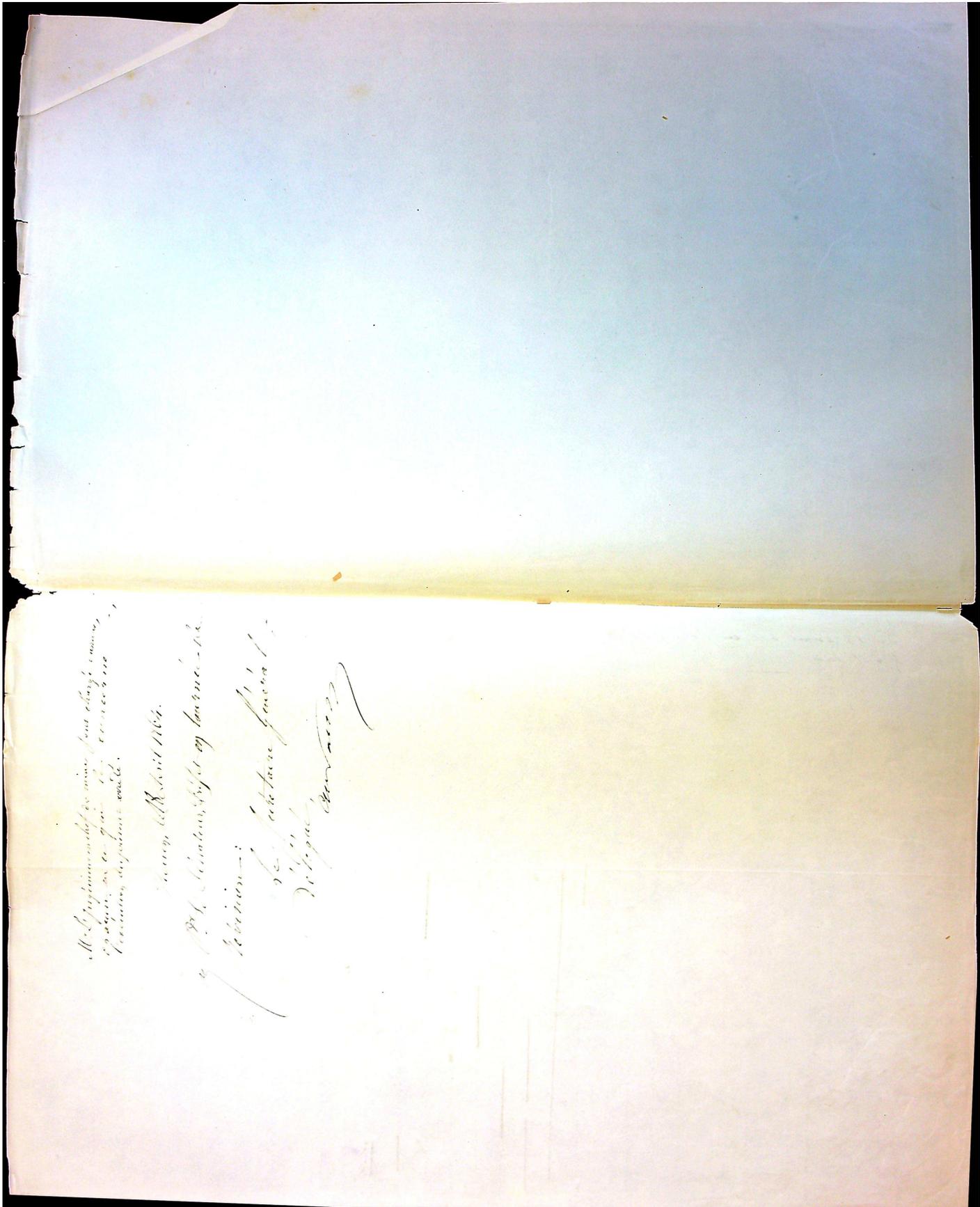
Considérant qu'à la suite de l'éboulement
des puits de la Marnière ouverte dans la briqueterie
de M^r Sédier, à Stuffay, il a été ~~ouvert~~ ^{faite} un
nouveau puits, qui a servi à retirer de la
~~marnière~~ deux ouvriers qui s'y étaient trouvés
enfermés par l'éboulement, que ce puits pourrait
également servir à ~~exploiter~~ l'exploitation de la
Marnière, mais qu'il serait ~~impérieusement~~ nécessaire
d'assurer la solidité de ce puits, ~~placé~~ ^{placé}
à 2^m 25 de distance de l'ancienne excavation
faite, en en surélevant l'intérieur jusqu'à une
hauteur de même solde;

Considérant qu'il n'a pas encore été présenté
pour la marnière de M^r Sédier la déclaration
prescrite par l'article 2 du décret du 17 février 1853.

Article 1^{er}. L'exploitation de la marnière est et
restera interdite dans la marnière ouverte dans la
briqueterie de M^r Sédier à Stuffay jusqu'à ce que
l'intérieur du nouveau puits ait été surélevé en
bonne & solide maçonnerie jusqu'à une hauteur de même
solde & qu'il ait été présentée la déclaration exigée
par l'art. 2 du décret du 17 février 1853.

Article 2. M^r le feu Préfet de la Seine inférieure

Le 19 avril 64 arrêté
du 18 avril 64 en f. de f.
à 1^{er} May!



M. L'abbé de la Roche
à Paris, le 10 Mars 1711.

Mon Révérend Père,

Je vous remercie de la lettre
que vous m'avez écrite le 27
dernier, & de la peine que vous
prenez pour moi.

Je suis

avec toute la reconnaissance
possible, votre humble
serviteur,

De la Roche
Abbat

Rouen le 11 Avril 1864



MINISTÈRE
de l'Agriculture, du Commerce
et des Travaux publics.
SERVICE DES MINES.
DIVISION DU NORD-OUEST.

Arrondissement
DE ROUEN.
Sous-Arrondissement
de Rouen

DÉPARTEMENT
de la Seine inf.
N°

Mairie de S.
Léger à Auffay
Intermédiaire

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous exposer
que la manière du S. Léger, à
Auffay, dont le puits s'est éboulé
le 15 du mois dernier, a été de
nouveau rendue accessible par le puits
de sauvetage qui nous a servi à
retirer de la manière les deux
ouvriers qui y avaient été enfermés
par l'éboulement. Ainsi, l'exploitation
de la mine pourrait être reprise et
continué par le nouveau puits, mais
comme ce puits ne se trouve qu'à
3, 20 de distance de celui qui s'est
éboulé, on pourrait craindre pour sa
sécurité tant qu'il n'aura pas été
marquée dans toute la partie qui ne
se trouve pas ouverte sous la marque
sûre, aussi, Monsieur le Préfet,

Le 19 avril 64
L'ingénieur en chef
M. de la Roche

Monsieur le Sénateur Préfet de la Seine inf.

conservant qui n'a pas encore été présentée
pour la révision en S. L. ou en S. L. ou en S. L.
présenté par l'article 2 du décret en
15 février 1853, Article

Article 1.
L'exploitation de la mine est et
restera interdite sous la révision annuelle
dans la limite de la S. L. ou de la S. L. ou de la S. L.
jusqu'à ce que l'intérieur ou nouveau puits
ait été mesuré en terre et sa
mesure jusqu'à une terre de mine
sauf et qu'il ait été présenté la déclaration
enregistrée par l'article 2 du décret en 15
février 1853.

Article 2
M. de la Roche de St. Pierre et de la Roche de
St. Pierre en chef les mines sont chargés chacun
de ce qui le concerne l'assurance l'assurance
de la mine.

Le Ministre des Mines,

Monsieur le Préfet,

Après en avoir délibéré

l'ingénieur en chef des mines

J. J. J.

mais nous proposons l'interdiction formelle
de l'exploitation de cette mine
jusqu'à ce que cette exploitation ait été
régularisée par une déclaration et que
le puits ait été mesuré.

Projet de décret

Le Ministre Préfet etc

Le rapport de l'ingénieur en chef des
mines en date du 11 février 1853;

Sur les réquisitions relatives à l'exploitation
de la mine de la Roche de St. Pierre,

Considérant qu'il a été constaté par le
rapport de la révision annuelle sous la
signature de S. L. ou de S. L. ou de S. L.

il n'a été constaté aucune mesure de
sécurité prise pour la révision de la mine

qui s'y trouvent traversés en forme par
l'exploitation, et que ce puits pourrait
également servir à reprendre l'exploitation

de la mine, mais qu'il serait dangereux
nécessaire d'arrêter la suite de la dite mine

placé seulement à 3 ou 20 de distance de
l'œuvre actuellement établie, en en mesurant
l'intérieur jusqu'à une terre de mine

sauf;



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système : RFG93-CC50

Orig. report carto : GPS

x : 1 564 923

y : 9 169 972

Précision : +/- 1m

Type de Report : Ponctuel

Contexte

Geomorphologique :

Altitude de la nappe : 100 m

Source : Atlas 2012 ME - BRGM

Source(s) de l'information

Reprise indice sans modification du RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # 1 Longueur max (m) # 2

Observations

CETE 2001 : "zone remblayée, touffe d'herbe, champ moissonné autour"

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

Commentaires

CETE 2001 : "Investigations à envisager : Sondage à la pelle mécanique"



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système : RFG93-CC50

Orig. report carto : GPS

x : 1 563 636

y : 9 170 449

Précision : +/- 1m

Type de Report : Ponctuel

Contexte

Geomorphologique :

Altitude de la nappe : 100 m

Source : Atlas 2012 ME - BRGM

Source(s) de l'information

Reprise indice sans modification du RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression**
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) # 0,5
- Quelconque** Longueur min (m) # 3 Longueur max (m) # 5

Observations

CETE 2001 : "en point haut"

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé**
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

Commentaires

CETE 2001 : "Investigations à envisager : Sondage(s) aux tricônes"



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système : RFG93-CC50

Orig. report carto : GPS

x : 1 561 958

y : 9 170 210

Précision : +/- 1m

Type de Report : Ponctuel

Contexte

Geomorphologique :

Altitude de la nappe : 100 m

Source : Atlas 2012 ME - BRGM

Source(s) de l'information

Reprise indice sans modification du RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

Effondrement

Affaissement-dépression

Zone remblayée

Puits

Entrée à flanc de coteaux (cavage)

Arbre isolé

Autre :

Aucun

Géométrie :

Circulaire

Diamètre (m) # 1

Profondeur max (m) # 0,3

Quelconque

Longueur min (m) #

Longueur max (m) #

Observations

CETE 2001 : "début d'effondrement sous la ligne électrique"

Origine probable de l'indice

Type

Carrière souterraine

Carrière à ciel ouvert

Carrière type inconnu

Karstique (Naturel)

Indéterminé

Puits à eau

Matière extraite

Marne

Cailloux

Sable

Pierre de taille

Argile

Commentaires

CETE 2001 : "Investigations à envisager : Sondage à la pelle mécanique"



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système : RFG93-CC50

Orig. report carto : GPS

x : 1 564 881

y : 9 168 583

Précision : +/- 1m

Type de Report : Ponctuel

Contexte

Geomorphologique :

Altitude de la nappe : 110 m

Source : Atlas 2012 ME - BRGM

Source(s) de l'information

Reprise indice sans modification du RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Témoignages

Lieu	Déclarant	Date	Observations / déclarations
Mairie ?	fermier du château	29/01/2001	une vache est tombé dans un trou de diamètre 2 mètres, la tête dépassait

Photo aérienne

Terrain

Effondrement

Affaissement-dépression

Zone remblayée

Puits

Entrée à flanc de coteaux (cavage)

Arbre isolé

Autre :

Aucun

Géométrie :

Circulaire

Diamètre (m) # 3

Profondeur max (m) # 0,5

Quelconque

Longueur min (m) #

Longueur max (m) #

Observations

Cété : "sans commentaire"

Origine probable de l'indice

Type

Carrière souterraine

Carrière à ciel ouvert

Carrière type inconnu

Karstique (Naturel)

Indéterminé

Puits à eau

Matière extraite

Marne

Cailloux

Sable

Pierre de taille

Argile

Commentaires

CETE 2001 : "Investigations à envisager : Sondage à la pelle mécanique"



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système : RFG93-CC50

Orig. report carto : GPS

x : 1 565 069

y : 9 168 622

Précision : +/- 1m

Type de Report : Ponctuel

Contexte

Geomorphologique :

Altitude de la nappe : 100 m

Source : Atlas 2012 ME - BRGM

Source(s) de l'information

Reprise indice sans modification du RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Témoignages

Lieu	Déclarant	Date	Observations / déclarations
Mairie ?	fermier du château	29/01/2001	effondrement de 3 m de diamètre pour 1 m de profondeur

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # 2 Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Cété : "sans commentaire"

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

Commentaires

CETE 2001 : "Investigations à envisager : Sondage à la pelle mécanique"



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système : RFG93-CC50

Orig. report carto : GPS

x : 1 564 799

y : 9 168 880

Précision : +/- 1m

Type de Report : Ponctuel

Contexte

Geomorphologique :

Altitude de la nappe : 110 m

Source : Atlas 2012 ME - BRGM

Source(s) de l'information

Reprise indice sans modification du RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Témoignages

Lieu	Déclarant	Date	Observations / déclarations
Mairie ?	fermier du château	29/01/2001	roue du tracteur s'est enfoncée dans un trou de diamètre 1m pour 1 m de profondeur

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Cété : "sans commentaire"

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

Commentaires

CETE 2001 : "Investigations à envisager : Décapage spécifique"
// "le point a été indiqué sur place par le fermier"



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système : RFG93-CC50

Orig. report carto : GPS

x : 1 564 722

y : 9 168 408

Précision : +/- 1m

Type de Report : Ponctuel

Contexte

Geomorphologique :

Altitude de la nappe : 110 m

Source : Atlas 2012 ME - BRGM

Source(s) de l'information

Reprise indice sans modification du RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Témoignages

Lieu	Déclarant	Date	Observations / déclarations
Mairie ?	fermier du château	29/01/2001	trou de 1m de diamètre pour 1m de profondeur

Photo aérienne

Terrain

Effondrement

Affaissement-dépression

Zone remblayée

Puits

Entrée à flanc de coteaux (cavage)

Arbre isolé

Autre :

Aucun

Géométrie :

Circulaire

Diamètre (m) # 1

Profondeur max (m) # 0,3

Quelconque

Longueur min (m) #

Longueur max (m) #

Observations

Cété : "sans commentaire"

Origine probable de l'indice

Type

Carrière souterraine

Carrière à ciel ouvert

Carrière type inconnu

Karstique (Naturel)

Indéterminé

Puits à eau

Matière extraite

Marne

Cailloux

Sable

Pierre de taille

Argile

Commentaires

CETE 2001 : "Investigations à envisager : Sondage à la pelle mécanique"



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système : RFG93-CC50

Orig. report carto : GPS

x : 1 563 649

y : 9 169 898

Précision : +/- 1m

Type de Report : Ponctuel

Contexte

Geomorphologique :

Altitude de la nappe : 100 m

Source : Atlas 2012 ME - BRGM

Source(s) de l'information

Reprise indice sans modification du RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Témoignages

Lieu	Déclarant	Date	Observations / déclarations
Mairie ?	mairie	06/02/2001	zone qui a tassé deux fois sur la route

Photo aérienne

Terrain

Effondrement

Affaissement-dépression

Zone remblayée

Puits

Entrée à flanc de coteaux (cavage)

Arbre isolé

Autre :

Aucun

Géométrie :

Circulaire

Diamètre (m) # 2

Profondeur max (m) #

Quelconque

Longueur min (m) #

Longueur max (m) #

Observations

CETE 2001 : "garde l'eau"

Origine probable de l'indice

Type

Carrière souterraine

Carrière à ciel ouvert

Carrière type inconnu

Karstique (Naturel)

Indéterminé

Puits à eau

Matière extraite

Marne

Cailloux

Sable

Pierre de taille

Argile

Commentaires

CETE 2001 : "Investigations à envisager : Sondage(s) aux tricônes"



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système : RFG93-CC50

Orig. report carto : GPS

x : 1 562 532

y : 9 170 705

Précision : +/- 1m

Type de Report : Ponctuel

Contexte

Geomorphologique :

Altitude de la nappe : 90 m

Source : Atlas 2012 ME - BRGM

Source(s) de l'information

Modification du RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales || Réf.: 8S21 | Section: A | Parcelle: 282 | | Date: 21/09/1910 |
 Récentes || Auteur: Cété | Réf.: Rapport 8004 | | Date: 01/10/2002 |
 Récentes || Auteur: DDTM76 | Réf.: Mail | | Date: 21/12/2020 |
 Récentes || Auteur: Explor-e | Réf.: Rapport 76034-09-01 Version A | | Date: 11/01/2024 |
 Récentes || Auteur: DDTM76 | Réf.: Mail | | Date: 21/02/2024 |

Témoignages

Lieu	Déclarant	Date	Observations / déclarations
Mairie ??	mairie		effondrement

Photo aérienne

Terrain

Effondrement

Affaissement-dépression

Zone remblayée

Puits

Entrée à flanc de coteaux (cavage)

Arbre isolé

Autre :

Aucun

Géométrie :

Circulaire

Diamètre (m) # 2

Profondeur max (m) # 1

Quelconque

Longueur min (m) #

Longueur max (m) #

Observations

CETE 2001 : "zone qui tasse"

Origine probable de l'indice

Type

Carrière souterraine

Carrière à ciel ouvert

Carrière type inconnu

Karstique (Naturel)

Indéterminé

Puits à eau

Matière extraite

Marne

Cailloux

Sable

Pierre de taille

Argile

Commentaires

Explor-e 2023 : le document d'archives initialement rattaché à l'ICS003 avait été rattaché par le Cété à l'ICS088. Toutefois, contrairement aux conclusions du rapport nous avons maintenu la référence 088 pour l'anomalie objet du décapage (attention écart de localisation entre le plan et les fiches : ICS088 "plan initial" figuré pour mémoire sans définition de périmètre de sécurité) - périmètre aménagé suite à programme de reconnaissance par sondages destructifs. Suite à observation DDTM76 identification d'une erreur de localisation de la parcelle citée dans le document d'archives : on se référera à l'ICS880

Indice 76034-088 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	Auteur : Cété	
	Référence : Rapport 8004	
	Date : 01/10/2002	
Informations extraites	Reconnaissance de 3 indices de cavité souterraine // Réalisation de décapages - sondages à la pelle localisés au droit des ICS003, 043 et 088 // Conclusion : L'indice "3" correspond très probablement à une remontée de fontis en liaison avec la carrière souterraine déclarée en archive. La reconnaissance complémentaire de l'indice passe en premier lieu par la réalisation de sondages destructifs de recherche de vides autour de l'affaissement de surface.	
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :
	Lieu-dit :	
	Autre information :	
Elements de dimensionnement	Plan d'extension :	Echelle :
Remarques	Explor-e 2023 : rapport difficile à suivre. En fait quand le Cété fait référence à l'ICS003 il s'agit de l'ICS088 auquel le document d'archives a finalement été rattaché	

Indice 76034-088 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales	
	Cote : 8S21	
Elements extraits	Date du document : 21/09/1910	
	Type ouvrage :	
	Déclarant : BIVILLE Charles	
	Locataire ou fermier :	
	Propriétaire :	
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :
	Lieu-dit :	
	Cadastre de référence : Napoléonien	
	Référence cadastrale :	Section : A Parcelle : 282
	Autre information :	
	Observations : Déclaration d'ouverture de carrière / Numéro de déclaration : 2914 // SUITE A OBSERVATION DE LA DDTM DE L'IDENTIFICATION D'UNE ERREUR, CE DOCUMENT D'ARCHIVES INITIALEMENT RATTACHE A UN INDICE PONCTUEL PAR LE CETTE A DONNE LIEU A LA CREATION D'UN NOUVEL INDICE : CF. ICS880	
Elements de dimensionnement déclarés	Plan d'extension :	Echelle :
	Caractéristiques puits : Profondeur	/ Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :	
	Nombre d'étage(s) :	
	Chambres(s) :	
	Observations :	

Indice 76034-088 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	Auteur :	DDTM76
	Référence :	Mail
	Date :	21/12/2020
Informations extraites	Pas de remarque sur la méthodologie. On maintient donc le 88 renuméroté 3 avec un périmètre de 60m. Vu l'archive et vu l'anomalie de terrain, je pense qu'il faut considérer cet indice en marnière avérée	
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :
	Lieu-dit :	
	Autre information :	
Elements de dimensionnement	Plan d'extension :	Echelle :
Remarques		

Indice 76034-088 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	Auteur :	Explor-e
	Référence :	Rapport 76034-09-01 Version A
	Date :	11/01/2024
Informations extraites	Rapport : vérification de l'absence de vides en relation avec les ICS003 et 043 // Réalisation d'un rideau de 14 sondages destructifs // Conclusion : Aucune anomalie (vide, fontis...) liée à la présence d'une ancienne cavité souterraine n'a été mise en évidence lors de la réalisation de ces sondages // Proposition : au vu du résultat de ces investigations, nous proposons à la commune de Val-de-Scie et à la DDTM76, l'aménagement local des périmètres de sécurité des ICS003 et 043 au droit de la parcelle étudiée. // Nota : les références aux ICS utilisées dans ce rapport explor-e correspondent au RICS initial, la mise à jour n'étant pas officiellement validée à la date des investigations. On se référera aux ICS003, 043, 088 et 092	
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :
	Lieu-dit :	
	Autre information :	
Elements de dimensionnement	Plan d'extension :	Echelle :
Remarques	Nota : 2. Suite à la mise à jour, l'adaptation du périmètre de sécurité ne concerne plus que l'ICS088.	

Indice 76034-088 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	Auteur :	DDTM76
	Référence :	Mail
	Date :	21/02/2024
Informations extraites	(Dans le cadre de l'analyse des propositions d'adaptation des périmètres de sécurité - cf. rapport explor-e 76034-09-01 Version A) ... Le CETE l'avait identifié comme tel (Ndr : ICS003-cete = marnière) et l'avait associé à la déclaration de 1910. Toutefois, il est possible que le CETE ait commis une erreur à ce sujet, ce qui pourrait remettre en question la délimitation de la parcelle napoléonienne où la carrière a été déclarée en 1910. En effet, vu le cadastre disponible sur le site des archives départementales... N nous constatons que la parcelle napoléonienne A282 citée sur la fiche 3 ne correspond pas à cette parcelle où figurent les indices, mais plutôt à la parcelle 263.	
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :
	Lieu-dit :	
	Autre information :	
Elements de dimensionnement	Plan d'extension :	Echelle :
Remarques		

N° d'ordre	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE ou A LIQUIDATION de la carrière.	SECTION établie.	DATE DE LA COMMUNICATION		NUMÉROS DU CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
				à la Préfecture.	au service des Mines.		à la Préfecture.	au service des Mines.
2920	Seymour, Luc.	Prusse	B	9 mai	9 oct	49	7 oct	7 oct
2941	Reibel, André	St Marie de Champs	A	11 mai	10 oct	95	10 oct	10 oct
2922	Garnier et Viret, Robert	Yerville	B	d°	d°	306, 307	d°	d°
2923	Dumont, Pierre	Manchy, Epinal	A	18 mai	11 oct	119	11 oct	11 oct
2944	Moriel, Fernand	St Pierre / Meud	B	d°	14 oct	268	14 oct	14 oct
2925	Prunier, Albert	Yerville	A	d°	13 oct	442, 5	13 oct	13 oct
2945	1 ^{re} Viret	d°	A	24 mai	d°	13	d°	d°
2947	Champigny, Jacques	Yerville	A	d°	22 oct	248	22 oct	22 oct
2928	Mauger, René	Yerville, la Carrière	A	16 mai	25 oct	36	25 oct	25 oct
2929	Capelle, André	Yerville	A	27 mai	d°	276	d°	d°
2930	Wagner, Charles	Yerville	A	31 mai	28 oct	572	28 oct	28 oct
2931	Balle, Fernand	Yerville	A	1 ^{er} juin	d°	447	d°	d°
2932	Prunier, Maurice	Yerville	D	2 ^{ème} juin	d°	159	d°	d°
2933	Grandjean, Charles	Yerville	A	11 juin	28 oct	462	28 oct	28 oct
2934	Morel, Eugène	Yerville	A	13 juin	3 nov	46	3 nov	3 nov
2935	Carbancost, Henri	Yerville	E	21 juin	2 nov	18	2 nov	2 nov
2936	Depilly, Joseph	Yerville	B	28 juin	3 nov	306	3 nov	3 nov
2937	Andrieu, Edmond	Yerville	B	d°	9 oct	51	9 oct	9 oct
2938	Regnier, Stéphane	Yerville	B	13 juillet	d°	374	d°	d°
2939	Collet, Augustin	Yerville	A	15 juillet	10 nov	73	10 nov	10 nov
2940	Andrieu, Edmond	Yerville	B	16 juillet	11 nov	97	11 nov	11 nov
2941	Guéret, Augustin	Yerville	B	18 juillet	d°	232	d°	d°
2942	Andrieu, Edmond	Yerville	D	28 juillet	d°	99	d°	d°
2943	Guéret, Augustin	Yerville	C	28 juillet	12 nov	116	12 nov	12 nov
2944	Andrieu, Edmond	Yerville	B	d°	d°	251	d°	d°
2945	Andrieu, Edmond	Yerville	B	29 août	15 nov	144	15 nov	15 nov
2946	Andrieu, Augustin	Yerville	C	29 août	d°	63	d°	d°
2947	Andrieu, Augustin	Yerville	A	1 ^{er} sept	19 nov	298	19 nov	19 nov
2948	Andrieu, Augustin	Yerville	B	6 sept	22 nov	272	22 nov	22 nov
2949	Andrieu, Augustin	Yerville	B	19 sept	23 nov	142	23 nov	23 nov
2950	Andrieu, Augustin	Yerville	A	21 sept	24 nov	344	24 nov	24 nov
2951	Andrieu, Augustin	Yerville	B	d°	26 nov	95	26 nov	26 nov
2952	Andrieu, Augustin	Yerville	B	28 sept	d°	140	d°	d°
2953	Andrieu, Augustin	Yerville	C	30 sept	d°	239	d°	d°
2954	Andrieu, Augustin	Yerville	D	d°	d°	28	d°	d°
2955	Andrieu, Augustin	Yerville	C	4 oct	28 nov	17	28 nov	28 nov

N° d'ordre	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE ou A LIQUIDATION de la carrière.	SECTION établie.	DATE DE LA COMMUNICATION		NUMÉROS DU CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
				à la Préfecture.	au service des Mines.		à la Préfecture.	au service des Mines.
2884	Choussier, Eugène	Villers	B	9 mai	9 mai	317	9 mai	9 mai
2885	Choussier, Eugène	St Pierre de Brueil	B	11 mai	11 mai	90	11 mai	11 mai
2886	Choussier, Eugène	St Pierre	A	d°	d°	12	d°	d°
2887	Choussier, Eugène	Choussier	A	18 mai	18 mai	67	18 mai	18 mai
2888	Choussier, Eugène	Choussier	B	d°	d°	24	d°	d°
2889	Choussier, Eugène	Choussier	A	d°	d°	2	d°	d°
2890	Choussier, Eugène	Choussier	A	24 mai	24 mai	123	24 mai	24 mai
2891	Choussier, Eugène	Choussier	A	d°	d°	63	d°	d°
2892	Choussier, Eugène	Choussier	B	16 mai	16 mai	253	16 mai	16 mai
2893	Choussier, Eugène	Choussier	B	27 mai	27 mai	122	27 mai	27 mai
2894	Choussier, Eugène	Choussier	A	31 mai	31 mai	53	31 mai	31 mai
2895	Choussier, Eugène	Choussier	B	1 ^{er} juin	1 ^{er} juin	6	1 ^{er} juin	1 ^{er} juin
2896	Choussier, Eugène	Choussier	B	2 ^{ème} juin	2 ^{ème} juin	2	2 ^{ème} juin	2 ^{ème} juin
2897	Choussier, Eugène	Choussier	A	11 juin	11 juin	52	11 juin	11 juin
2898	Choussier, Eugène	Choussier	B	13 juin	13 juin	8	13 juin	13 juin
2899	Choussier, Eugène	Choussier	B	21 juin	21 juin	361	21 juin	21 juin
2900	Choussier, Eugène	Choussier	B	28 juin	28 juin	208	28 juin	28 juin
2901	Choussier, Eugène	Choussier	B	d°	d°	289	d°	d°
2902	Choussier, Eugène	Choussier	A	13 juillet	13 juillet	68	13 juillet	13 juillet
2903	Choussier, Eugène	Choussier	D	16 juillet	16 juillet	340, 345	16 juillet	16 juillet
2904	Choussier, Eugène	Choussier	A	28 juillet	28 juillet	174	28 juillet	28 juillet
2905	Choussier, Eugène	Choussier	-	d°	d°	-	d°	d°
2906	Choussier, Eugène	Choussier	B	1 ^{er} août	1 ^{er} août	8	1 ^{er} août	1 ^{er} août
2907	Choussier, Eugène	Choussier	-	23 août	23 août	257	23 août	23 août
2908	Choussier, Eugène	Choussier	C	24 août	24 août	36	24 août	24 août
2909	Choussier, Eugène	Choussier	B	d°	d°	116	d°	d°
2910	Choussier, Eugène	Choussier	B	29 août	29 août	56	29 août	29 août
2911	Choussier, Eugène	Choussier	D	1 ^{er} sept	1 ^{er} sept	423	1 ^{er} sept	1 ^{er} sept
2912	Choussier, Eugène	Choussier	A	6 sept	6 sept	136	6 sept	6 sept
2913	Choussier, Eugène	Choussier	A	19 sept	19 sept	192	19 sept	19 sept
2914	Choussier, Eugène	Choussier	A	21 sept	21 sept	22	21 sept	21 sept
2915	Choussier, Eugène	Choussier	A	d°	d°	57	d°	d°
2916	Choussier, Eugène	Choussier	B	28 sept	28 sept	93	28 sept	28 sept
2917	Choussier, Eugène	Choussier	-	30 sept	30 sept	-	30 sept	30 sept
2918	Choussier, Eugène	Choussier	A	d°	d°	161	d°	d°
2919	Choussier, Eugène	Choussier	B	4 oct	4 oct	511	4 oct	4 oct

V

AUFFAY PROPRIETE PONTTHIEUX

Reconnaissance de Trois Indices de Cavités

Affaire N°8004

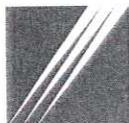
Octobre 2002





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère
de l'Équipement,
des Transports,
du Logement,
du Tourisme
et de la Mer



centre d'Études
techniques
de l'Équipement

CETE

Normandie
Centre
laboratoire
régional des
Ponts et Chaussées
de Rouen

AUFFAY – PROPRIETE PONTTHIEUX

Reconnaissance De Trois Indices de Cavités

AFFAIRE N° 8004

Grand-Quevilly, le 29 octobre 2002
La Chargée d'Études Géologue

N. GAUMET

10, chemin de la Poudrière
BP 245
76121 Le Grand-Quevilly cedex
téléphone :
02 35 68 81 00
télécopie :
02 35 68 81 72
mél : lrpc-rouen.cete-nc
@equipement.gouv.fr

A la demande et pour le compte de Mr PONTHEUX, propriétaire d'un terrain à AUFFAY, le LABORATOIRE DES PONTS ET CHAUSSEES de ROUEN, Département GEOTECHNIQUE-ENVIRONNEMENT, est intervenu pour la reconnaissance de trois indices de cavités souterraines situés sur ce terrain, localisé lieudit Le BOURG-NORD (cf. plan de situation au 1/25000è joint à ce rapport).

I LES CAVITES SOUTERRAINES

Comme toutes les communes situées sur le plateau crayeux normand, le territoire de la commune d'AUFFAY peut être concerné par des problèmes liés aux cavités souterraines. L'existence de ces cavités souterraines s'explique par le contexte géologique du site : la commune d'AUFFAY s'étend en partie sur un plateau constitué à sa base par une formation crayeuse, recouverte de formations superficielles argileuses, sableuses et limoneuses, d'épaisseurs variables. Les cavités se rencontrent essentiellement dans la craie, elles peuvent avoir une origine naturelle ou artificielle.

Les cavités naturelles sont dues à l'action des eaux circulant dans les fissures de la craie. Ces eaux, chargées en acide carbonique, dissolvent le calcaire et agrandissent les fissures jusqu'à former de véritables cavités, pouvant communiquer entre elles et constituer un réseau karstique. Ces cavités, de tailles et formes très diverses, se situent en général dans la partie active du réseau karstique, dans la nappe phréatique ; au niveau de la propriété de M. PONTHEUX, la cote supérieure de celle-ci se situe, d'après l'atlas hydrogéologique du BRGM, à 20m de profondeur. Au-dessus de la nappe, le réseau karstique n'est à priori plus actif, les cavités naturelles étant toutes plus ou moins remplies de matériaux divers (argile, sable, silex, limon) provenant de l'infiltration des eaux de surface. Ces eaux de surface, qui alimentent en partie le réseau karstique, doivent donc traverser les terrains superficiels recouvrant la

craie : elles cheminent préférentiellement par l'intermédiaire de poches de sable disséminées dans la formation argileuse, après avoir été récupérées en surface par des points d'infiltration appelés bétoires. A chaque période de précipitations, les remplissages des conduits karstiques sont remis en mouvement par l'apport de nouveaux matériaux provenant de la surface ; le réseau karstique fossile redevient actif temporairement et les bétoires sont alors fonctionnelles mais de nouveaux matériaux comblent les vides au fur et à mesure qu'ils se débouchent.

Les cavités artificielles ont été creusées par l'homme, principalement afin d'utiliser la craie pour l'amendement des champs. L'appellation locale de la craie (marne) explique le nom donné aux exploitations (marnières). Elles ont été ouvertes en majorité aux XVIII^e et XIX^e siècles. Sur le plateau, la marnière est reliée à la surface par un puits d'accès vertical, creusé manuellement ; ce puits traverse les formations superficielles et une certaine épaisseur de craie, afin d'assurer la solidité du toit de l'exploitation ; à partir du puits, des chambres sont creusées, prenant des formes et tailles diverses suivant les terrains rencontrés et le mode de travail de l'exploitant.

L'évolution dans le temps de ces cavités souterraines peut être à l'origine de désordres de surface, pouvant remettre en cause la stabilité d'infrastructures et de bâtiments et mettre en danger des vies. Les effondrements et affaissements de tailles diverses survenant périodiquement (en général après de fortes pluies), sont les manifestations visibles des cavités.

II METHODOLOGIE DE LA RECONNAISSANCE

Actuellement, aucune méthode physique existante ne permet de détecter de façon certaine ces cavités souterraines, relativement profondes dans la zone d'étude (de 15 à 30m en moyenne). Pour cette raison, il est conseillé avant tout projet d'aménagement ou vente de terrain à bâtir, de réaliser un recensement des indices de cavités souterraines à partir des méthodes suivantes : recherche bibliographique des archives anciennes et récentes, étude de photo-interprétation, enquête orale auprès des « Anciens » de la Commune et des exploitants agricoles, reconnaissance de terrain. Si des indices sont détectés lors de cette phase, il faut alors procéder à des investigations spécifiques sur chacun d'eux, investigations définies en fonction des caractéristiques des indices repérés.

Les indices concernés par la présente étude ont été repérés lors du recensement réalisé par notre Service en 2000 et 2001 pour le compte de la Mairie (affaire n° 5334, rapport envoyé le 21 mars 2001) : il s'agit des indices suivants (cf. leur localisation sur le plan au 500^e joint à ce rapport) :

- ♦ **Indice n° 76034-003** : repéré grâce à l'étude bibliographique (archive ancienne, déclaration d'ouverture d'une carrière), l'enquête orale (effondrement indiqué par Mme LELIEVRE) et la reconnaissance de terrain (constat d'un effondrement de diamètre 2m et profondeur 1m), cet indice a été interprété comme le tassement des matériaux de remblai du puits d'accès à

la carrière déclarée en archive, un sondage à la pelle mécanique est préconisé pour confirmer cette interprétation ;

♦ **Indice n° 76034-043** : repéré grâce à l'enquête orale (effondrement indiqué par Mme LELIEVRE) et la reconnaissance de terrain (constat d'un effondrement de diamètre 4m et profondeur 2m, voir photo ① en annexe au rapport), cet indice a été interprété comme une remontée de fontis en liaison avec une cavité souterraine, des sondages destructifs de recherche de vides sont préconisés en cas de reconnaissance complémentaire ;

♦ **Indice n° 76304-088** : repéré grâce à l'enquête orale (effondrement signalé par la Mairie) et la reconnaissance de terrain (constat d'un affaissement de diamètre 2m et profondeur 1m, voir photo ③ en annexe au rapport), cet indice a été interprété comme une remontée de fontis en liaison avec une cavité souterraine, un sondage à la pelle mécanique est préconisé en cas de reconnaissance complémentaire ;

La présence de ces indices de cavités souterraines a généré, autour de chacun d'entre eux, la mise en place, par les services de l'Etat chargés de l'application des règlements d'urbanisme, d'un périmètre d'inconstructibilité d'un rayon de 60m. M. PONTHEUX, propriétaire d'un terrain en partie gelé par les trois périmètres, désire le vendre en terrain à bâtir ; pour cela, il doit prouver l'inexistence de vides provenant des trois indices sous son terrain et doit donc entreprendre leur reconnaissance.

Un sondage à la pelle étant préconisé pour deux des indices (n° 3 et 88), nous avons proposé à M. PONTHEUX de faire réaliser ce type d'investigation sur les trois indices, y compris sur l'indice 43 bien que ce ne soit pas, au vu des dimensions de l'effondrement, l'investigation la plus adaptée ; l'engin étant sur place, il nous a semblé judicieux de pratiquer un sondage pelle sur cet indice 43, dans l'espoir de pouvoir éviter la réalisation des sondages destructifs. M. PONTHEUX nous a alors confié la mission de suivre ces trois sondages à la pelle, de réaliser leur diagnostic et d'indiquer nos éventuelles préconisations concernant reconnaissance complémentaire des indices ou traitement des cavités détectées. La réalisation des sondages à la pelle a été confiée à une entreprise privée, qui a, pour deux des indices, mis à disposition une mini-pelle équipée d'un godet à dents, et pour le troisième indice, utilisé une pelle sur pneus plus puissante équipée également d'un godet à dent.

III RESULTATS DES RECONNAISSANCES

Les sondages à la mini-pelle ont été réalisés le 6 août 2002 (indices 43 et 88), le sondage à la pelle à pneus le 16 septembre 2002 (indice 3). M. PONTHEUX était présent lors des deux interventions, M. le Maire d'AUFFAY et un de ses adjoints ont assisté à la deuxième intervention du 16 septembre.

Lors de la première intervention, une tranchée à la pelle a été également réalisée dans une dépression ovale manifestement creusée par l'homme pour récupérer les eaux de ruissellement provenant de l'amont ; sa localisation figure sur le plan au 1/500^e joint au rapport.

III 1 INDICE 43

Le sondage a mis en évidence la coupe de terrains suivante :

- ♦ 0 à 1.00m : Remblai anthropique
- ♦ 1.00 à 1.20m : Argile à silex rouge
- ♦ 1.20 à 1.60m : Argile limoneuse beige-ocre très humide

La photo ② montre le fond de la fouille réalisée. On constate qu'un effondrement a été remblayé antérieurement au désordre visible aujourd'hui (1m de rechargement anthropique). Au vu du contexte du site (terrain en légère pente et cheminement préférentiel des eaux de ruissellement d'après M. PONTHEUX) et de l'état hydrique des terrains en place (forte humidité de l'argile limoneuse), l'origine de l'effondrement semble naturelle : il s'agit très vraisemblablement d'un point d'infiltration naturel des eaux de surface, à priori peu actif car n'ayant pas subi de gros rechargements.

III 2 INDICE 88

Le sondage a mis en évidence la coupe de terrains suivante :

- ♦ 0 à 2.00m : Remblai anthropique (terre, gravats, briques, bouteilles, ferrailles...), voir photo ④ en annexe
- ♦ 2.00 à 2.80m : Limons gris humides, auréole de diamètre 2m incluse dans argile à silex rouge (voir photo ⑤ en annexe)
- ♦ 2.80 à 3.00m : Argile à silex rouge (voir photo ⑥ en annexe)

La présence du remblai anthropique et des limons gris indiquent un ou plusieurs rechargements d'un affaissement ou d'un effondrement par l'homme. Le terrain en place est retrouvé à partir de 3m. Vu le contexte topographique du site (bordure de plateau) l'origine du désordre est probablement anthropique (remontée de fontis liée à l'effondrement partiel du toit d'une carrière souterraine). A moins d'investigations complémentaires (décrites dans le § IV), il est impossible de déterminer l'étendue et l'état des galeries souterraines.

III 2 INDICE 3

Le sondage a mis en évidence la coupe de terrains suivante :

- ♦ 0 à 2.00m : Poche de remblai anthropique (terre grise, limons, quelques déchets divers) dans argile à silex (voir photo ⑦ en annexe)
- ♦ 1.60 à 3.00m : Argile à silex marron-rouge très charpentée (voir photo ⑧ en annexe)

La poche de remblai anthropique, d'un diamètre d'environ 2m en surface, se réduit progressivement (diamètre 0.50m à 1.60m de profondeur) puis disparaît entièrement ; ceci est bien visible sur les parois de la fouille (voir photo ⑨ en annexe). Elle signale un ou quelques rechargements d'effondrements par l'homme. Vu le contexte topographique (identique à celui de l'indice 43), l'origine de ce désordre semble être également d'origine naturelle : point d'infiltration naturel des eaux de surface.

Contrairement à ce qui a été conclu pour le recensement, cet indice ne peut donc être lié à la carrière n° 3 déclarée en archive. Un nouvel indice doit donc être créé (n° 92), l'indice n° 3 étant déplacé et repositionné à l'emplacement de l'indice n° 88 qui est donc supprimé.

IV PRECONISATIONS

IV 1 INDICES 43 ET 92 (anciennement 3)

Concernant ces deux points d'infiltration naturels, aucune investigation complémentaire de reconnaissance n'est nécessaire. Un risque d'effondrement très localisé existant toujours à chaque nouvelle infiltration d'eau à cet endroit, nous préconisons l'installation d'un périmètre d'inconstructibilité d'un rayon de 15m autour de ces 2 indices. Si M. PONTHEUX désire supprimer totalement le risque d'effondrement et donc lever entièrement le périmètre d'inconstructibilité, il lui faudra empêcher toute nouvelle infiltration d'eau à ces endroits en imperméabilisant le site.

IV 2 INDICE 3 (anciennement 88)

Afin de vérifier l'extension et l'état des vides, il convient dans un premier temps de rechercher les galeries souterraines tout autour de la zone effondrée par sondages destructifs de recherche de vides. Pour une interprétation la plus fine possible, nous conseillons de faire réaliser ces sondages selon le protocole suivant :

- Sondages en rotation pure (tricoté) avec pression faible et constante sur l'outil, permettant l'établissement d'une coupe fine des terrains
- Sondages gros diamètre ($\Phi > 110\text{mm}$), pour permettre, le cas échéant et après tubage, d'une part le passage d'une caméra vidéo et d'autre part, les injections de remplissage
- Enregistrement des paramètres de forage (au minimum vitesse d'avancement, pression sur l'outil, pression d'injection de fluide, couple de rotation) afin que toute anomalie (vide, zone décomprimée) soit nettement mise en évidence
- Espacement maximal entre sondages égal à 3m (2.5m conseillé), afin de ne pas risquer de passer juste en limite d'une galerie peu large
- Sondages descendus à 15m sous la cote du toit de la craie, afin de tenir compte de certaines marnières souterraines profondes

En première estimation, 4 à 6 sondages profonds de 25m seront nécessaires pour rechercher ces galeries (prestation estimée à 10000€ HT). Si des vides sont alors mis en évidence, leur reconnaissance (détermination du volume, vérification de la stabilité) devra être réalisée, tout d'abord en passant une caméra vidéo permettant une visualisation et une première estimation du volume des vides puis en réalisant soit un puits d'accès permettant l'accès à la cavité et sa visite, soit de nouveaux sondages destructifs à partir de la surface, le choix du type d'investigation dépendant des résultats des premiers sondages. Le coût de ces reconnaissances peut s'élever à plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Si, suite à l'une ou l'autre des reconnaissances (visite ou sondages destructifs), une carrière souterraine est découverte et entièrement reconnue, son traitement pourra être envisagé : suivant l'extension et l'état des galeries souterraines, on pourra décider de la laisser en l'état (avec une surveillance régulière), de la conforter en partie ou de la remplir partiellement voire complètement par un coulis adapté (coulis fluide sable ciment eau en général). Le coût de ces traitements peut atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros, ils varient en fonction de la taille et de l'état de stabilité de la cavité.

V CONCLUSION

Mr PONTHEUX nous a confié le suivi de la reconnaissance de trois indices de cavités souterraines localisés sur un terrain lui appartenant situé à AUFFAY, lieudit Le BOURG-NORD. Ces trois indices (n° 76034-003, 043 et 088) sont issus du recensement des indices de cavités souterraines réalisé par notre Service pour le compte de la commune en 2000 et 2001.

Les reconnaissances ont consisté en la réalisation de sondages à la pelle mécanique à l'aplomb des indices. Suite à ces reconnaissances, l'indice 3 a été déplacé et est localisé maintenant sur l'ancien indice 88, aujourd'hui supprimé. L'ancien indice 3 fait l'objet de l'ouverture d'une nouvelle fiche et est indicé n° 92. L'indice 43 reste inchangé.

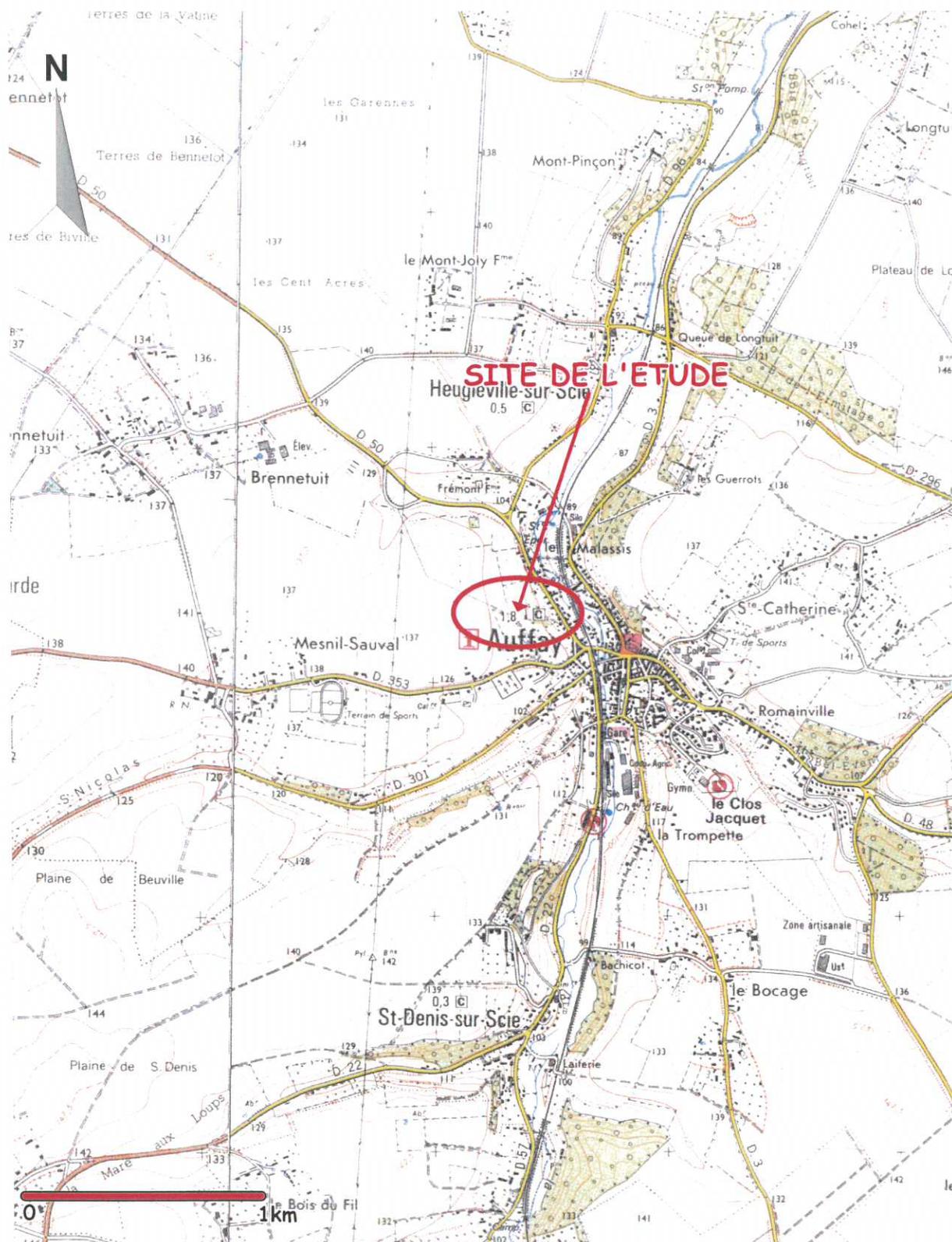
L'indice 3 correspond très probablement à une remontée de fontis en liaison avec la carrière souterraine déclarée en archive. La reconnaissance complémentaire de l'indice passe en premier lieu par la réalisation de sondages destructifs de recherche de vides autour de l'affaissement de surface.

Les indices 43 et 92 correspondent très probablement à des points d'infiltration naturels des eaux de surface. Aucune reconnaissance complémentaire n'est à envisager, l'installation d'un périmètre d'inconstructibilité d'un rayon de 15m est préconisé autour de chacun d'eux. La suppression de ce périmètre passe par l'imperméabilisation du site.

Les fiches descriptives des indices créées pour le recensement et mises à jour à l'occasion de cette étude ainsi que la fiche du nouvel indice n° 92 sont jointes à ce rapport. Est joint également un extrait du plan des indices au 1/5000è modifié (accompagné de sa légende) prenant en compte les résultats de cette étude.

AUFFAY Propriété PONTTHIEUX

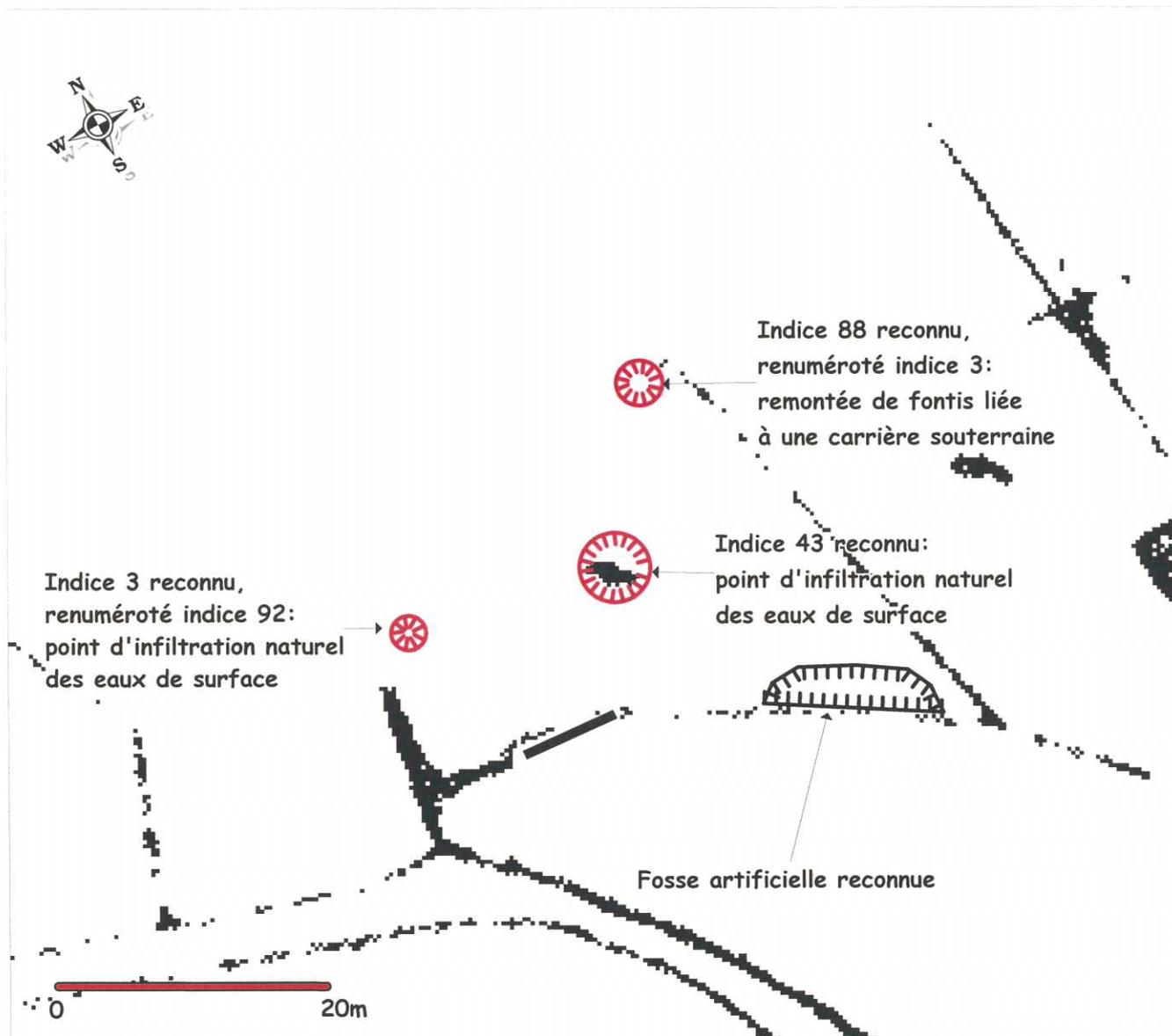
RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE
Echelle 1/25000è

AUFFAY Propriété PONTHEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



PLAN DE SITUATION DES INDICES RECONNUS
Echelle 1/500è

AUFFAY Propriété PONTHEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



Photo 1: Indice 43 avant reconnaissance



Photo 2: Fond de la fouille réalisée sur l'indice 43 (cote -2.00m): pas de remblai anthropique

AUFFAY Propriété PONTHEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



Photo 3: Indice 3 avant reconnaissance



Photo 4: Sondage en pelle en cours sur l'indice 3 (cote -1.50m): remblai anthropique

AUFFAY Propriété PONTHEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



Photo 5: Sondage pelle en cours sur indice 3 (cote -2.50m): auréole circulaire limons gris diamètre 2m



Photo 6: Fond de la fouille réalisée sur l'indice 3 (cote -3.00m): argile à silex, terrain en place

AUFFAY Propriété PONTTHIEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



Photo 7: Sondage pelle en cours sur indice 92 (cote -2.00m): poche limons gris + terre végétale, diamètre 1m



Photo 8: Fond de la fouille réalisée sur l'indice 92 (cote -3.00m): argile à silex, terrain en place

AUFFAY Propriété PONTHEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



Photo 9: Reconnaissance de l'indice 92: section de la poche de remblai visible sur la paroi de la fouille



CAVITES SOUTERRAINES

INDICE N° 76034-003

LOCALISATION

Département	76 - Seine-Maritime	Coordonnées en LAMBERT 1 nord
Commune	AUFFAY	Origine GPS
Repères locaux		x : 510378
Hameau/Lieu-dit : Le bourg nord		y : 225310
Autre (route, chemin...) :		précision +/- 1m
Parcelle(s) cadastrale(s) :		Type de Report
		point

SOURCE

Indices d'archives

Départementales 01/09/1910 Déclaration d'ouverture de carrières, souterraines et à ciel ouvert, issues des registres de la Préfecture de

Communes

Autres

Cartes (géologique,)

Etudes (CETE,...) CETE: RICS (aff 5334-2001-client Mairie) + Prop Ponthieux-Reconn ICS (aff 8004-21/10/02-client privé)

Enquête orale info Mairie: effondrement

Indice photo

Indice de terrain

Géométrie

effondrement circulaire diamètre : 2m00

affaissement-dépression quelconque longueur min : longueur max :

zone remblayée profondeur maxi : 1m00

puits **type d'effondrement** : cylindrique conique en entonnoir

entrée à flanc de coteaux **Observations**

arbre isolé reconnaissance CETE en 2001 (recensement) et 2002 (affaire n° 8004); zone qui tasse

autre

CONTEXTE MORPHOLOGIQUE

HYDROGEOLOGIE

<input checked="" type="radio"/> plateau <input type="radio"/> talweg <input type="radio"/> flanc de coteau	profondeur de la nappe : 20m d'après Atlas Hydrogéologique
---	---

ORIGINE PROBABLE DE L'INDICE

Type Probable Indice	Matière Probablement Extraite	Commentaires
<input type="radio"/> Carrière à ciel Ouvert	<input type="radio"/> Cailloux <input type="radio"/> Pierres de taille	
<input checked="" type="radio"/> Carrière Souterraine	<input type="radio"/> Marnes <input type="radio"/> Argile	
<input type="radio"/> Indéterminée	<input type="radio"/> Sable <input type="radio"/> Autre	
<input type="radio"/> Karstique		
<input type="radio"/> puisard		

Traitement de l'indice \ observations

informations recensement: prise en compte des éléments d'archive, enquête orale et terrain; les trois effondrements dont deux sont les indices 43 et 88 seraient certainement liés à cette déclaration si cette carrière, dont l'origine est inconnue, est souterraine. En effet la parcelle s'étend sur un terrain en pente dont le point bas est la vallée. Les trois effondrements sont en point haut; la parcelle napoléonienne de la déclaration a été réduite à un des effondrements remarque: à l'issue du recensement, l'indice donné par enquête orale et vu sur le terrain a été répertorié n° 88 et ne correspondait pas à l'archive informations étude CETE 2002: investigation réalisée: sondage à la pelle mécanique-résultat: remblai anthropique jusqu'à 3m de profondeur avec rond de limons gris humides diamètre 2m, argile à silex rouge à partir de 3m de profondeur, fouille arrêtée à cette cote-interprétation: remontée de fontis en liaison probable avec la carrière n° 3-préconisations: sondages destructifs de recherche de vides remarque: suite à cette nouvelle étude, l'effondrement sur lequel avait été placé la carrière n° 3 s'est avéré correspondre, après reconnaissance, à un point d'infiltration naturel des eaux de surface: la carrière 3 a donc été remplacée sur l'indice n° 88 et l'ancien indice 3 a fait l'ouverture d'une nouvelle fiche (n° 92); les détails de chaque indice sont reportés sur les fiches correspondantes

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES ARCHIVES

INDICE N° 76034-003

Cadastre Napoléonien	Lieu-dit :
	Autre (route,...):
	Parcelle(s) : A 282

Propriétaire	BIVILLE
Locataire ou fermier	
Exploitant de la carrière	

Exploitation	Puits :	
	profondeur: diamètre:	
	Nombre d'étages :	
	profondeur(s) :	
	Chambres :	
	hauteur : min : max : largeur : min : max :	
	Extension minimale	Volume global estimé :
	Etat :	
Divers :		
Décisions prises :		



CAVITES SOUTERRAINES

INDICE N° 76034-043

LOCALISATION

Département	76 - Seine-Maritime	Coordonnées en LAMBERT 1 nord
Commune	AUFFAY	Origine GPS
Repères locaux		x : 510370,3
Hameau/Lieu-dit : Le bourg nord		y : 225298
Autre (route, chemin...) :		précision +/- 1m
Parcelle(s) cadastrale(s) :		Type de Report
		point

SOURCE

Indices d'archives

Départementales

Communales

Autres

Cartes (géologique,)

Etudes (CETE,...) CETE: RICS (aff 5334-2001-client Mairie) + Prop Ponthieux-Reconn ICS (aff 8004-21/10/02-client privé)

Enquête orale info enquête orale, madame LELIEVRE:effondrement 16/10/2000

Indice photo

Indice de terrain

Géométrie

effondrement circulaire diamètre : 4m00

affaissement-dépression quelconque longueur min : longueur max :

zone remblayée profondeur maxi : 2m00

puits **type d'effondrement :** cylindrique conique en entonnoir

entrée à flanc de coteaux

arbre isolé

autre

Observations
reconnaissance CETE en 2001 (recensement) et août 2002 (affaire 8004)

CONTEXTE MORPHOLOGIQUE

- plateau talweg flanc de coteau

HYDROGEOLOGIE

profondeur de la nappe : 20m
d'après Atlas Hydrogéologique

ORIGINE PROBABLE DE L'INDICE

Type Probable Indice	Matière Probablement Extraite	Commentaires
<input type="radio"/> Carrière à ciel Ouvert	<input type="radio"/> Cailloux <input type="radio"/> Pierres de taille	
<input type="radio"/> Carrière Souterraine	<input type="radio"/> Marne <input type="radio"/> Argile	
<input type="radio"/> Indéterminée	<input type="radio"/> Sable <input type="radio"/> Autre	
<input checked="" type="radio"/> Karstique		
<input type="radio"/> puisard		

Investigation à envisager :

Aucune

Traitement de l'indice \ observations

informations recensement: enquête orale + terrain; indice probablement en liaison avec carrière 3, si celle-ci est souterraine
informations étude 2002: sondage pelle réalisé-résultats: remblai anthropique sur le premier mètre, argile à silex rouge de 1 à 1,20m, argile limoneuse beige-ocre très humide de 1,20 à 1,60m, fouille arrêtée à cette cote-interprétation: point d'infiltration naturel des eaux de surface-préconisations: aucune investigation complémentaire, mise en place d'un périmètre d'inconstructibilité d'un rayon de 10m centré sur l'indice 43



CAVITES SOUTERRAINES

INDICE N° 76034-088

LOCALISATION

Département	76 - Seine-Maritime	Coordonnées en LAMBERT 1 nord
Commune	AUFFAY	
Repères locaux		Origine GPS
Hameau/Lieu-dit : Le bourg nord		x : 510378
Autre (route, chemin...) :		y : 225310
Parcelle(s) cadastrale(s) :		précision +/- 1m
		Type de Report
		point

SOURCE

Indices d'archives

Départementales

Communales

Autres

Cartes (géologique,)

Etudes (CETE,...) CETE: RICS (aff 5334-2001-client Mairie) + Prop Ponthieux-Reconn ICS (aff 8004-21/10/02-client privé)

Enquête orale info mairie : effondrement

Indice photo

Indice de terrain

Géométrie

effondrement circulaire diamètre : 2m00

affaissement-dépression quelconque longueur min : longueur max :

zone remblayée profondeur maxi : 1m00

puits **type d'effondrement :** cylindrique conique en entonnoir

entrée à flanc de coteaux

arbre isolé

autre

Observations
reconnaissance CETE en 2001 (recensement) et août 2002 (affaire 8004); zone qui tasse

CONTEXTE MORPHOLOGIQUE

HYDROGEOLOGIE

<input checked="" type="radio"/> plateau <input type="radio"/> talweg <input type="radio"/> flanc de coteau	profondeur de la nappe : 20m d'après Atlas Hydrogéologique
---	---

ORIGINE PROBABLE DE L'INDICE

Type Probable Indice	Matière Probablement Extraite	Commentaires
<input type="radio"/> Carrière à ciel Ouvert	<input type="radio"/> Cailloux <input type="radio"/> Pierres de taille	
<input type="radio"/> Carrière Souterraine	<input type="radio"/> Marnes <input type="radio"/> Argile	
<input type="radio"/> Indéterminée	<input type="radio"/> Sable <input type="radio"/> Autre	
<input type="radio"/> Karstique		
<input type="radio"/> puisard		

Traitement de l'indice \ observations

informations recensement: enquête orale + terrain: indice probablement en liaison avec carrière 3, si celle-ci est souterraine
informations étude 2002: sondage pelle réalisé-résultats: remblai anthropique jusqu'à 3m de profondeur avec rond limons gris humides de 2m de diamètre, argile à silex rouge à partir de 3m, fouille arrêtée à cette cote (limite d'action de la machine)-interprétation: remontée de fontis en liaison avec une cavité souterraine probable-préconisations: sondages destructifs de recherche de vides
remarque: suite à l'étude du CETE de 2002, l'effondrement sur lequel avait été placée la carrière n° 3 s'est avéré correspondre, après reconnaissance, à un point d'infiltration naturel des eaux de surface: la carrière 3 a donc été remplacée sur l'indice n° 88 et l'ancien indice 3 a pris un nouveau numéro (n° 92); l'indice n° 88 peut donc être supprimé et la suite des investigations sera reportée sur la fiche n° 3: les détails de chaque indice sont reportés sur les fiches correspondantes



CAVITES SOUTERRAINES

INDICE N° 76034-092

LOCALISATION

Département	76 - Seine-Maritime	Coordonnées en LAMBERT 1 nord
Commune	AUFFAY	Origine Report plan
Repères locaux		x : 510354,3
Hameau/Lieu-dit : Le bourg nord		y : 225300,3
Autre (route, chemin...) :		précision +/- 5m
Parcelle(s) cadastrale(s) :		Type de Report

SOURCE

Indices d'archives	
Départementales	
Communales	
Autres	
Cartes (géologique,)	
Etudes (CETE,...)	CETE: RICS (aff 5334-2001-client Mairie) + Prop Ponthieux-Reconn ICS (aff 8004-21/10/02-client privé)
Enquête orale	Information enquête orale, Mme LELIEVRE: effondrement
Indice photo	
Indice de terrain	
Géométrie	
<input checked="" type="radio"/> effondrement	<input checked="" type="radio"/> circulaire diamètre : 2m00
<input type="radio"/> affaissement-dépression	<input type="radio"/> quelconque longueur min : longueur max :
<input type="radio"/> zone remblayée	profondeur maxi : 0m50
<input type="radio"/> puits	type d'effondrement : <input type="radio"/> cylindrique <input type="radio"/> conique <input type="radio"/> en entonnoir
<input type="radio"/> entrée à flanc de coteaux	Observations
<input type="radio"/> arbre isolé	reconnaissance CETE en 2001, lors du recensement; point non pris au GPS car masquage par les arbres
<input type="radio"/> autre	

CONTEXTE MORPHOLOGIQUE

plateau talweg flanc de coteau

HYDROGEOLOGIE

profondeur de la nappe : 20m
d'après Atlas Hydrogéologique

ORIGINE PROBABLE DE L'INDICE

Type Probable Indice	Matière Probablement Extraite	Commentaires
<input type="radio"/> Carrière à ciel Ouvert	<input type="radio"/> Cailloux <input type="radio"/> Pierres de taille	
<input type="radio"/> Carrière Souterraine	<input type="radio"/> Marnes <input type="radio"/> Argile	
<input type="radio"/> Indéterminée	<input type="radio"/> Sable <input type="radio"/> Autre	
<input checked="" type="radio"/> Karstique		
<input type="radio"/> puisard		

Investigation à envisager :

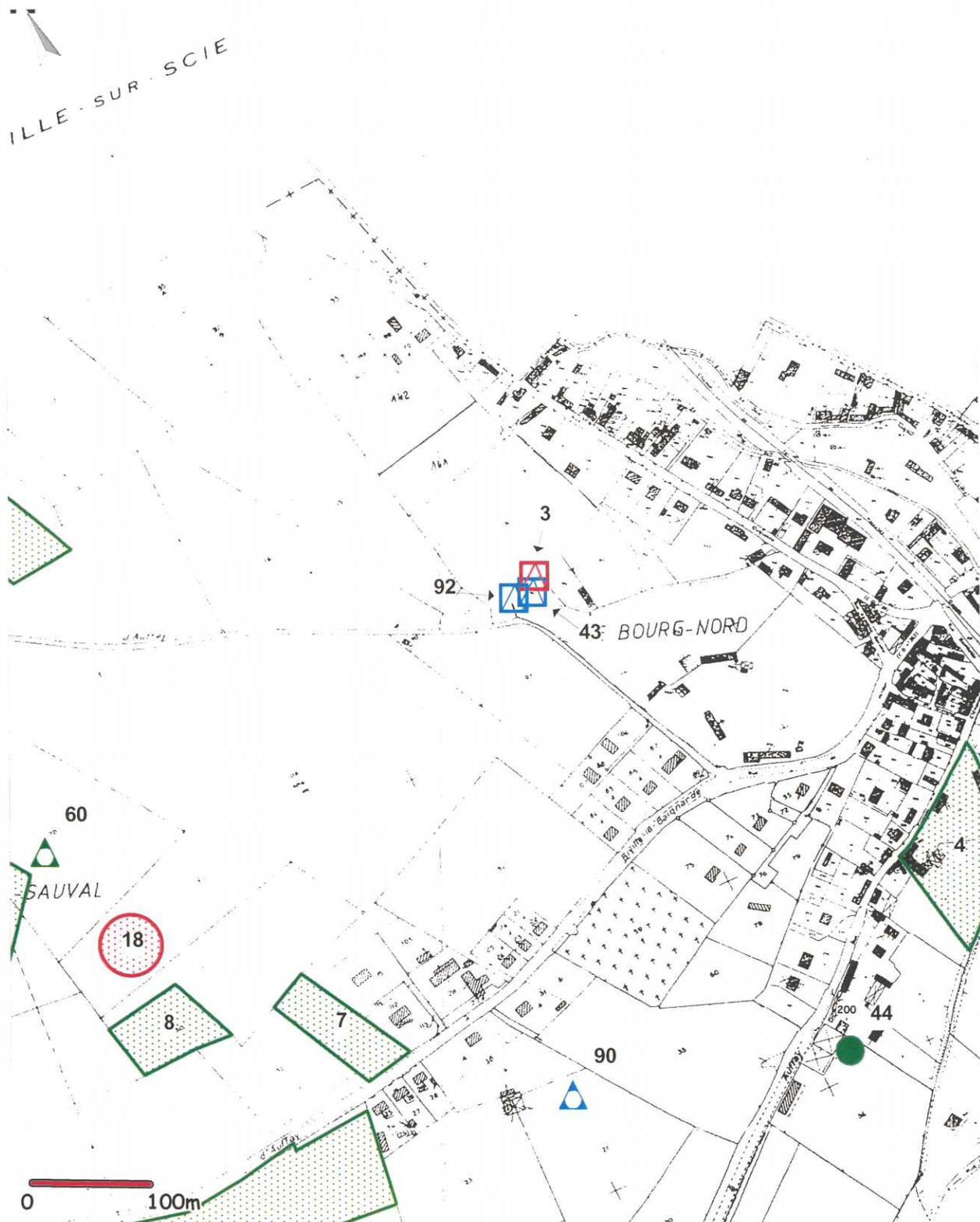
Aucune

Traitement de l'indice \ observations

informations recensement: enquête orale + terrain; indice considéré comme étant en liaison avec la carrière 3
remarque: à l'issue du recensement, cet indice avait été numéroté 3
informations étude CETE 2002: investigation réalisée: sondage à la pelle-interprétation: l'indice correspond en fait à un point d'infiltration naturel des eaux de surface et n'est donc pas en liaison avec la carrière n° 3-préconisations: aucune investigation complémentaire, mise en place d'un périmètre d'inconstructibilité d'un rayon de 10m centré sur l'indice
remarque: pour prendre en compte ce résultat d'investigation, un nouvel indice (n° 92) a du être créé; la carrière 3 est déplacée à l'emplacement de l'indice n° 88 (cf. explications sur fiches correspondantes)

AUFFAY Propriété PONTTHIEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



EXTRAIT DU PLAN MODIFIE DES INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES
Echelle 1/5000è

AUFFAY Propriété PONTHEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES

LEGENDE

2

NUMERO DE LA FICHE CONCERNANT L'INDICE



INDICE RECENSE EN ARCHIVES VISIBLE SUR LE TERRAIN



INDICE RECENSE EN ARCHIVES NON VISIBLE SUR LE TERRAIN OU NON ACCESSIBLE



INDICE MENTIONNE LORS DE L'ENQUETE ORALE VISIBLE SUR LE TERRAIN



INDICE MENTIONNE LORS DE L'ENQUETE ORALE NON VISIBLE SUR LE TERRAIN OU NON ACCESSIBLE



INDICE DE TERRAIN (EFFONDREMENT, AFFAISSEMENT, DEPRESSION TOPOGRAPHIQUE, ZONE REMBLAYEE)



INDICE ISSU DES ARCHIVES SANS LOCALISATION PRECISE



CROIX INDIQUANT QUE L'INDICE A ETE TRAITE OU SUPPRIME

N.B :

- le terme "archives" englobe les documents des archives départementales, les inventaires récents (CETE, DDE...), les informations fournies par les cartes (topographiques,géologiques...) ou d'autres documents.

- les couleurs ci-dessous indiquent l'origine de l'indice :



Carrière souterraine (marnière, argilière, cailloutière, pierre de taille, ...)



Indice d'origine karstique (point d'infiltration, béttoire naturelle, ...)



Indice d'origine indéterminée



Autre (puisard, puits, ...)

LEGENDE DU PLAN DES INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES

76034-09

M. Jonas CUVILLIER

Commune déléguée d'Auffay (Val-de-Scie)
Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides en lien avec les ICS3&43

Version A du 11 janvier 2024



explor-e

Solutions risques naturels hydrogéologie et environnement



explor-e

SARL au capital de 40 000 euros - RCS Rouen - Siret : 510 864 226 00020 - APE : 7112B

Siège social : 908-3, route de Veules-les-Roses – 76760 Yerville

Mail : contact@explor-e.fr

Site internet : www.explor-e.fr

 N°Vert 0 800 00 28 12

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Responsables de la mission : Gilles DEMAREST - Ingénieur Hydrogéologue



Sommaire général

1	CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION.....	1
2	MÉTHODOLOGIE.....	3
3	DESCRIPTIF OPÉRATIONNEL – RÉSULTATS	7
	3.1 Descriptif opérationnel	7
	3.2 Résultats-Interprétations	8
4	CONCLUSION	11



Sommaire des illustrations

Liste des Schémas

Schémas 1	: Localisation de la parcelle étudiée	1
Schémas 2	: Vue des ICS3&43 impactant le projet d'extension et la piscine	2
Schéma 3	: Illustration simplifiée de l'interprétation	6
Schéma 4	: Implantation des sondages réalisés	7
Schéma 5	: Proposition d'aménagement des périmètres de sécurité des ICS3&43	12

Liste des graphiques

Graphique 1	: Synthèse lithologique établie à partir des sondages destructifs profonds	9
-------------------	--	---

Liste des annexes

Annexe 1	: Diagraphies interprétées (paramètres de forage)	9
----------------	---	---

Contexte et objectifs de la mission

La présente étude concerne un projet d'extension d'une habitation et une piscine, situés sur la parcelle AB 345, rue Duquesne au Val-de-Scie (Commune déléguée d'Auffay).

Schémas 1 : Localisation de la parcelle étudiée



Ce projet d'extension ainsi que la piscine sont actuellement impactés par les périmètres de sécurité des indices 3 et 43 du RICS (Recensement des Indices de Cavités Souterraines) de la commune d'Auffay.

Schémas 2 : Vue des ICS3&43 impactant le projet d'extension et la piscine



La présente mission a pour objectif de vérifier l'absence de vide en lien avec les ICS3&43 au droit du projet d'extension ainsi que de la piscine.

Ce rapport synthétise les résultats de la campagne de reconnaissance.

2

Méthodologie

La vérification de l'absence de vides ou de zones décomprimées a été réalisée par la mise en œuvre de forages destructifs par méthode tricône dont le protocole est présenté ci-dessous.

Le principe du tricône utilise uniquement la rotation pure pour désagréger la roche.

Les sondages ont été réalisés à l'aide d'une sondeuse sur chenillard EMCI 4.50 (2.6T).



EMCI 4.50



Les forages ont été réalisés en diamètre 114 mm, pour rappel le diamètre minimal à mettre en œuvre pour respecter les prérogatives des services de l'état est de 110mm.

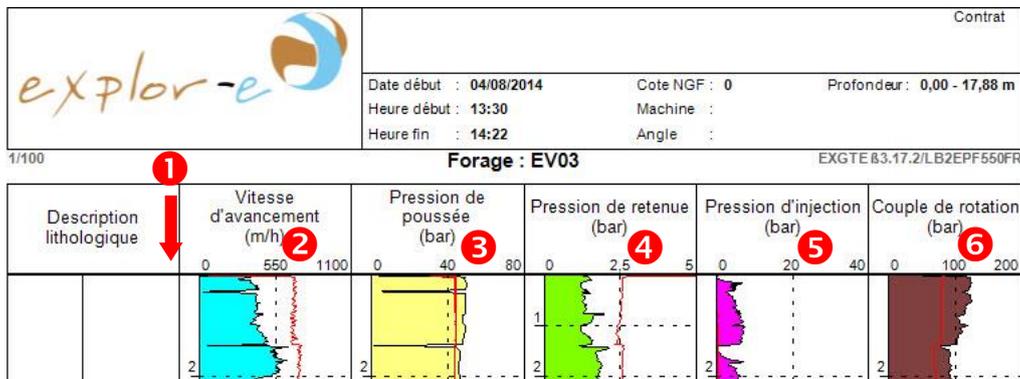
Le recours à un diamètre de sondage relativement important permet en effet de limiter les frottements du train de tige (60 mm) contre les parois du forage, favorisant ainsi des chutes d'outils franches au niveau d'éventuelles cavités.

- Les pressions exercées sur l'outil, la vitesse de rotation et la pression d'injection ont été maintenues les plus faibles possibles et constantes dans le temps afin de permettre une différenciation qualitative fine des formations traversées ;
- En complément, les observations réalisées sur les échantillons remontés en surface (« cuttings ») ont permis l'établissement d'une coupe de terrain (log géologique) détaillée ;
- Les paramètres de forage ont fait l'objet d'un enregistrement numérique.

L'enregistrement des paramètres de forage consiste à mesurer et enregistrer, pendant le forage, des grandeurs physiques, dont les variations sont en corrélation avec les propriétés géomécaniques des terrains traversés.

La métrologie ainsi que l'enregistrement des paramètres de forage ont été assurés par des équipements Jean-Lutz et comprenaient les paramètres suivants :

1. Profondeur ;
2. Vitesse instantanée d'avancement (VIA) – figuré bleu clair ;
3. Pression de poussée (PO) – figuré jaune ;
4. Pression de retenue – figuré vert
5. Pression d'injection du fluide de forage (eau + polymère biodégradable permettant d'augmenter la viscosité) – figuré magenta ;
6. Couple de rotation (CR) – figuré rouge.





Pour simplifier, la recherche de vides sur les enregistrements de paramètres de forage se résume généralement à rechercher les zones où les paramètres de forage se rapprocheront des valeurs qu'ils atteindraient lors de la traversée d'un vide (vitesse d'avancement de l'ordre de 1 000 m/h / perte d'injection / chute du couple de rotation...).

Afin de confirmer les éventuels vides et faciliter l'interprétation des données enregistrées, explor-e met en œuvre la procédure ECL développée spécifiquement par la société Jean Lutz dans le cadre de recherche de vides.

La procédure ECL permet de connaître, a priori, l'amplitude de chaque paramètre lorsque le forage traverse un vide. La présentation graphique de l'ECL met immédiatement en évidence la traversée d'un vide franc par simple examen des enregistrements. C'est une aide précieuse à l'interprétation facilitant la distinction entre vides francs et zones très décomprimées.

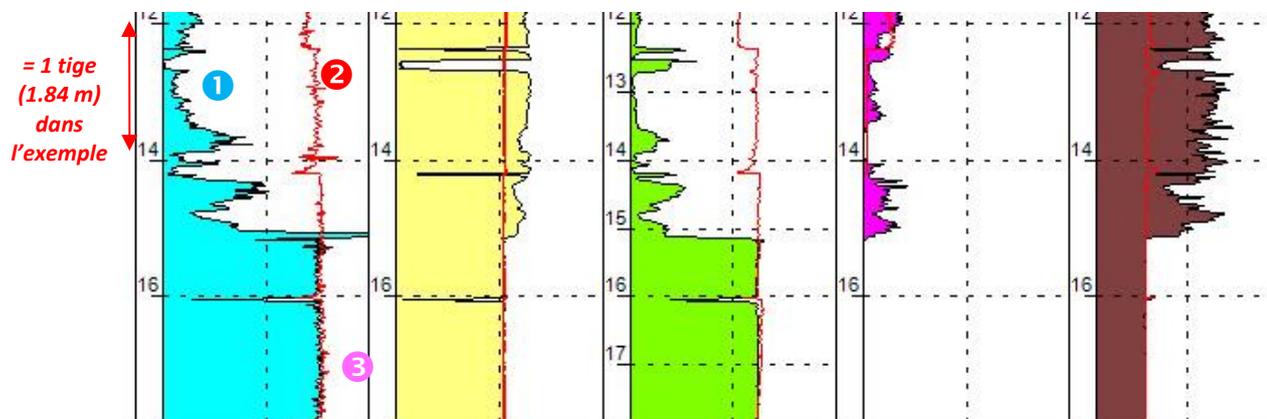
La procédure ECL prend automatiquement en compte tous les facteurs qui influent, ou non, sur l'amplitude des paramètres lors de la traversée d'un vide : profondeur, poids des tiges, caractéristiques hydrauliques de la machine, qualité des parois du trou, etc.

Après avoir foré la longueur d'une tige et réalisé le trou par des passages successifs, l'opérateur repositionne l'outil à la hauteur où il était initialement puis débloque le frein de la machine tout en enregistrant les paramètres comme lors de la foration initiale.

Ce second enregistrement qui correspond donc à un enregistrement « de vide » (car réalisé dans un trou déjà foré) est superposé sur le graphique initial ce qui permet, en lecture directe, la comparaison entre les paramètres enregistrés lors de la foration et les paramètres qui auraient été enregistrés si le forage avait traversé un vide souterrain.

Nous nous référerons au graphique présenté page suivante.

Schéma 3 : Illustration simplifiée de l'interprétation



Foration au niveau d'une zone ne présentant ni vide, ni zone décomprimée

- ① : Enregistrement de la vitesse d'avancement lors du forage ;
- ② : Enregistrement de la vitesse d'avancement dans le trou déjà foré - procédure ECL
Tracé rouge

=

Tracés distincts

Foration au niveau d'une zone présentant un vide franc : ③

=

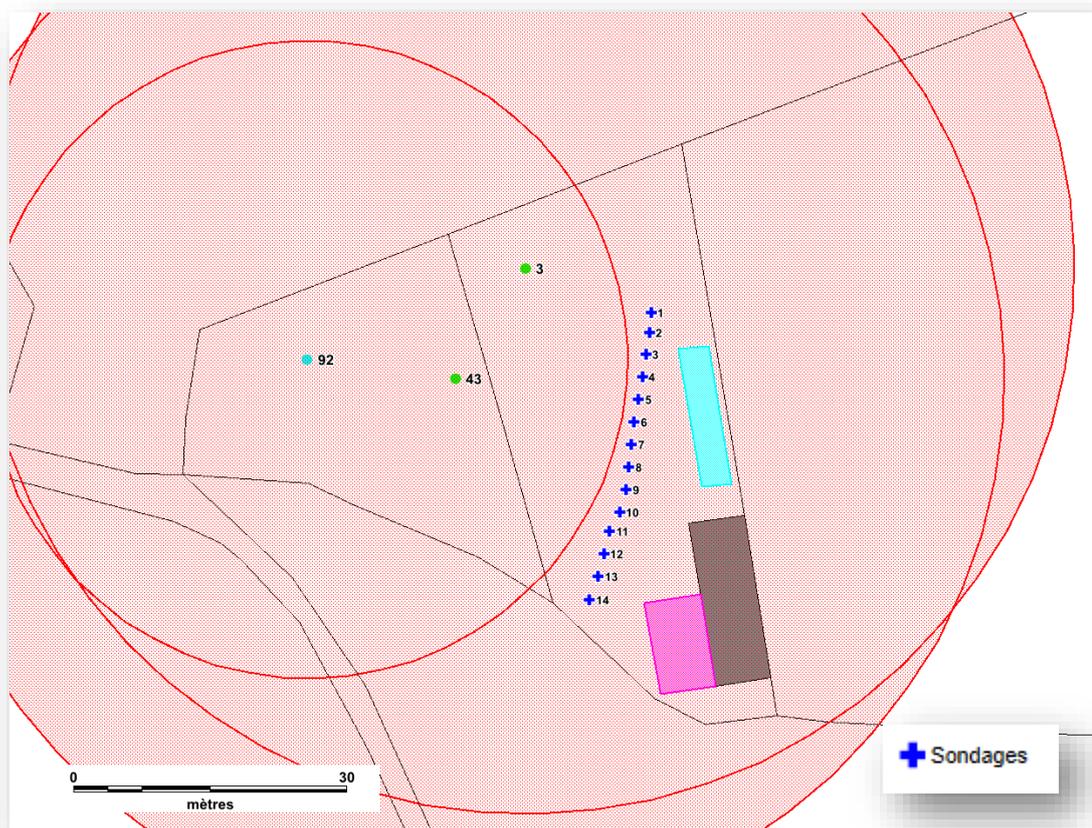
Tracés très proches, voire identiques

Descriptif opérationnel – Résultats

3.1 Descriptif opérationnel

Les investigations ont eu lieu du 19 au 20 décembre 2023. Au total, 14 sondages, espacés de 2.5 m ont été réalisés selon l'implantation présentée sur le plan de récolement ci-dessous.

Schéma 4 : Implantation des sondages réalisés



Conformément à la doctrine départementale relative à la gestion des risques liés aux cavités souterraines, les sondages ont pénétré au minimum à 15 m dans les formations crayeuses.

3.2 Résultats-Interprétations

Avertissement préliminaire

Les sondages destructifs ne permettent qu'une description lithologique (description des formations géologiques) approximative par examen des cuttings (éléments de roche désagrégés sous l'effet de la foration) remontés à la surface, poussés par l'eau injectée au niveau de l'outil de forage.

Compte tenu de la petite taille des éléments ainsi que de la durée de leur remontée en surface (qui va être de plus en plus importante avec la profondeur), les descriptions lithologiques et les profondeurs des changements de faciès notées sur le terrain sont généralement approximatives. Dans la mesure du possible elles sont ensuite recalées à partir de l'analyse des diagraphies des sondages.

Toutefois, en cas de perte du fluide de forage (dans le cas présent eau additivée par un polymère), il ne peut plus y avoir de remontée de cuttings en surface ce qui implique que les coupes géologiques ne peuvent être extrapolées qu'à partir des enregistrements des paramètres de forage.

La coupe lithologique reconnue au droit des différents sondages est une coupe classique de la région dans ce type de contexte en coteau, avec des formations résiduelles à silex, probablement solifluées, qui reposent sur le substratum crayeux.

- ✓ **Formations résiduelles à silex** : Ces formations ont une épaisseur comprise entre 4 m et 7.5 m ;
- ✓ **Formations crayeuses** : Le toit de ces formations a été rencontré entre 4 m et 7.5 m de profondeur. Cette variation est liée à l'interface irrégulière entre les formations résiduelles à silex et le substratum crayeux.

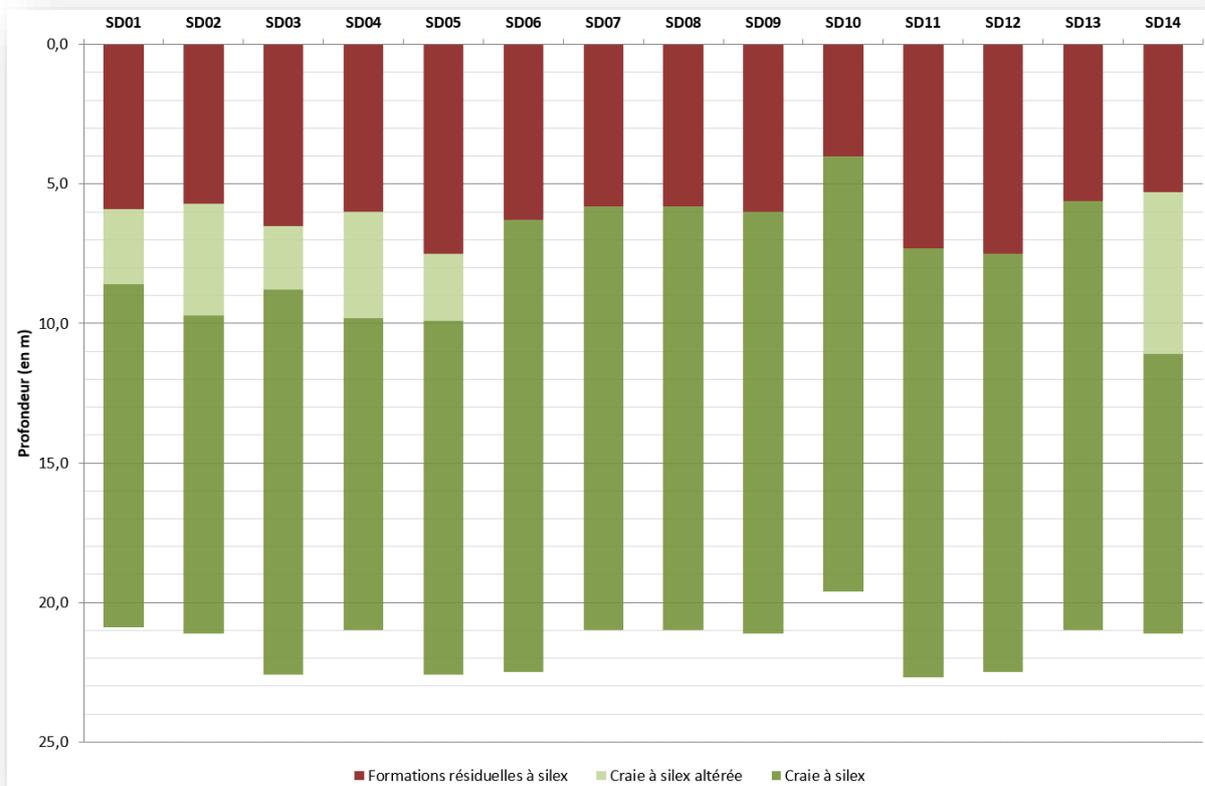
Ces formations crayeuses sont assez tendres et le toit de celles-ci peut être ponctuellement altéré.

- ✓ **Synthèse**

Aucune anomalie (vide, fontis...) liée à la présence d'une cavité souterraine n'a été mise en évidence lors de la réalisation de ces sondages.

Nous nous référerons à la synthèse lithologique présentée page suivante ainsi qu'à l'annexe 1.

Graphique 1 : Synthèse lithologique établie à partir des sondages destructifs profonds



Annexe 1 : Diagraphies interprétées (paramètres de forage)

M. Jonas CUVILLIER

Commune déléguée d'Auffay (Val-de-Scie) - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides en lien avec les ICS3&43



4

Conclusion

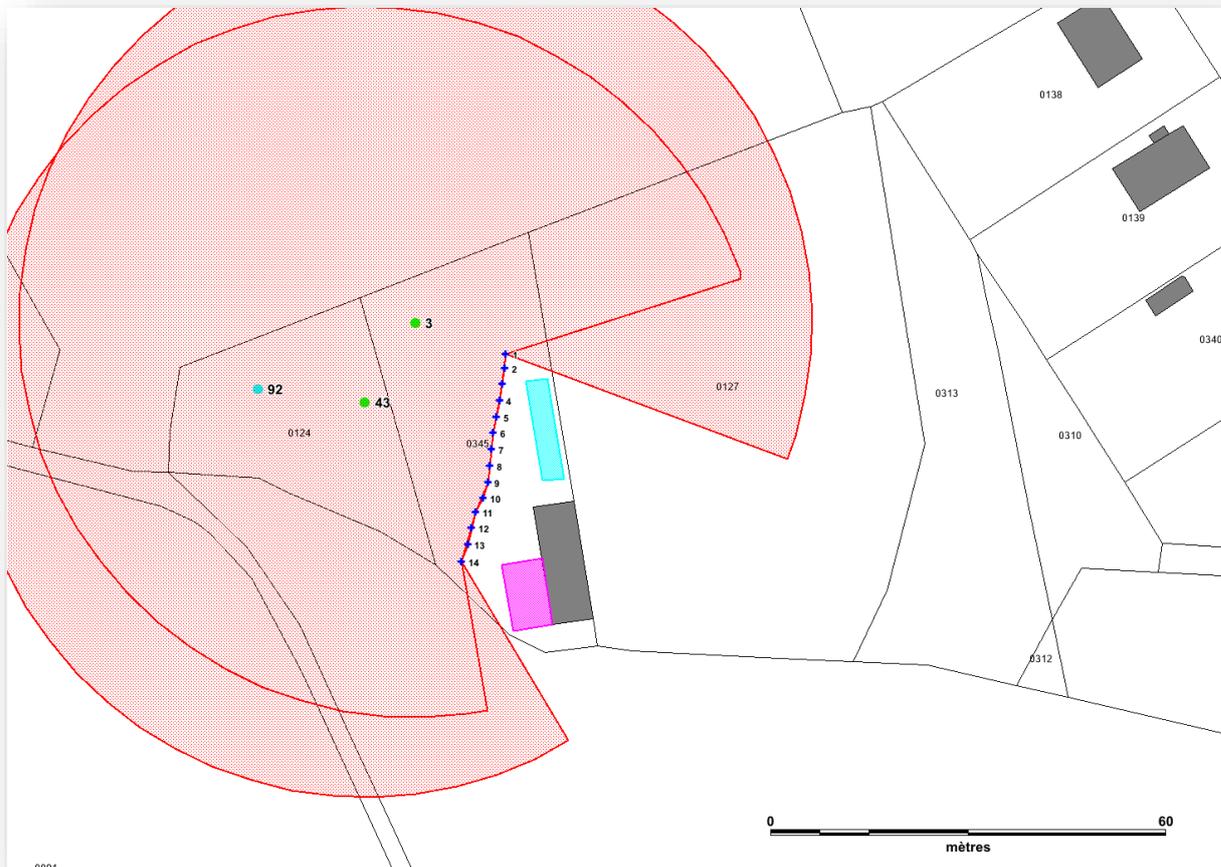
La présente étude concerne un projet d'extension d'une habitation et une piscine, situés sur la parcelle AB 345, rue Duquesne au Val-de-Scie (Commune déléguée d'Auffay) qui sont actuellement impactés par les périmètres de sécurité des indices 3 et 43 du RICS (Recensement des Indices de Cavités Souterraines) de la commune éponyme.

Le programme de reconnaissance mis en œuvre a compris la réalisation de 14 sondages destructifs en méthode tricône (diamètre 114 mm).

Aucune anomalie (vide, fontis...) liée à la présence d'une ancienne cavité souterraine n'a été mise en évidence lors de la réalisation de ces sondages.

Au vu du résultat de ces investigations, nous proposons à la commune de Val-de-Scie et à la DDTM 76, l'aménagement local des périmètres de sécurité des ICS3&43 au droit de la parcelle étudiée selon le plan présenté page suivante.

Schéma 5 : Proposition d'aménagement des périmètres de sécurité des ICS3&43



M. Jonas CUVILLIER

Commune déléguée d'Auffay (Val-de-Scie) - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides en lien avec les ICS3&43



Annexe 1

Diagraphies interprétées (paramètres de forage)

M. Jonas CUVILLIER

Commune déléguée d'Auffay (Val-de-Scie) - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides en lien avec les ICS3&43





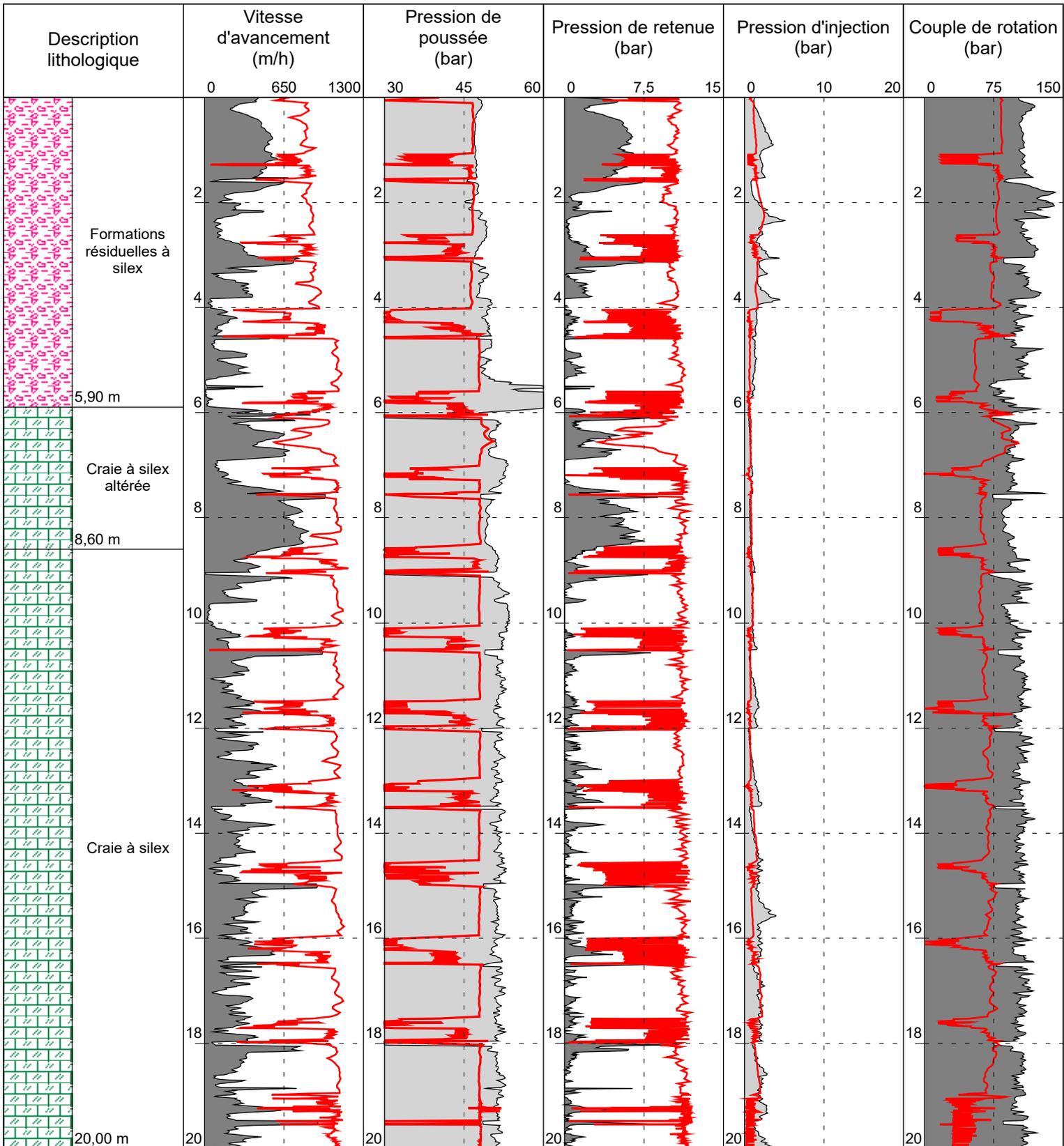
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 104 Profondeur : 0,00 - 20,94 m
 Heure début : 09:48 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 10:32 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

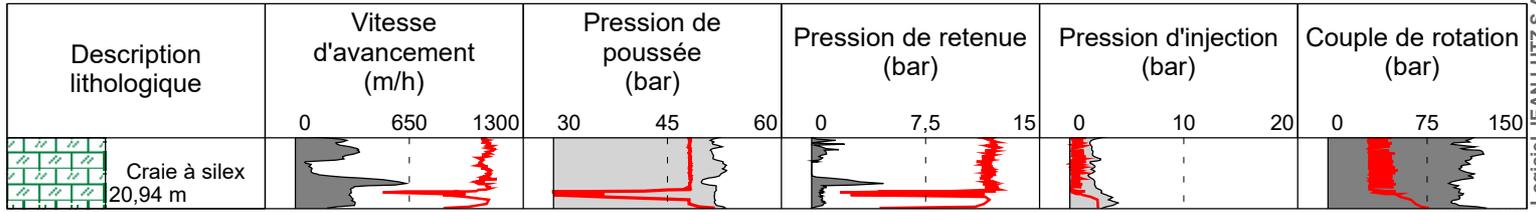
Forage : SD1

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD1





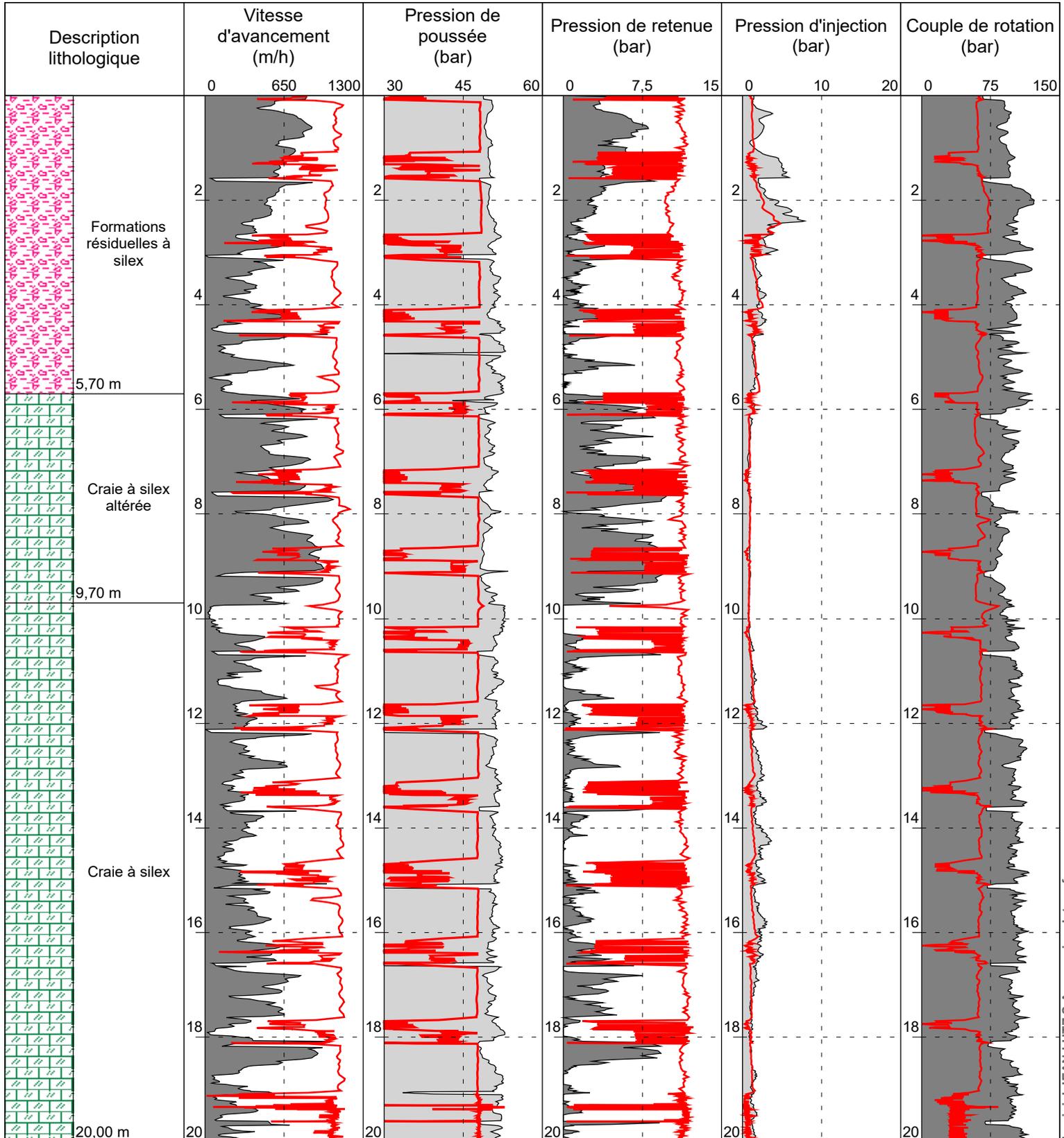
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 107 Profondeur : 0,00 - 21,09 m
 Heure début : 10:41 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 11:02 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

Forage : SD2

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1

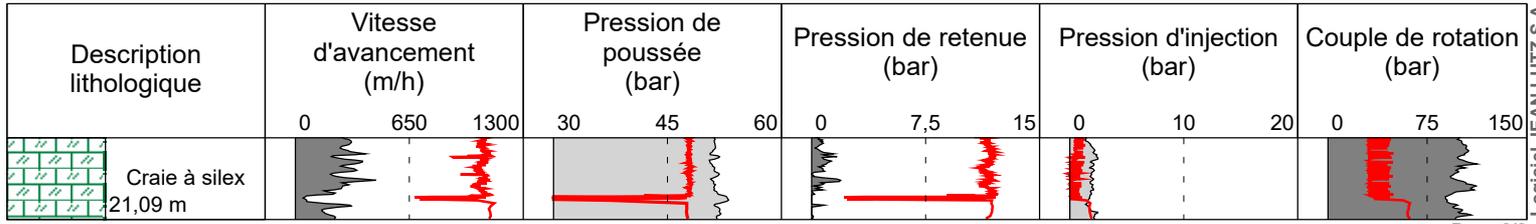


Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

M. Cuvillier - Val-de-Scie

1/100

SD2



Page 2/2



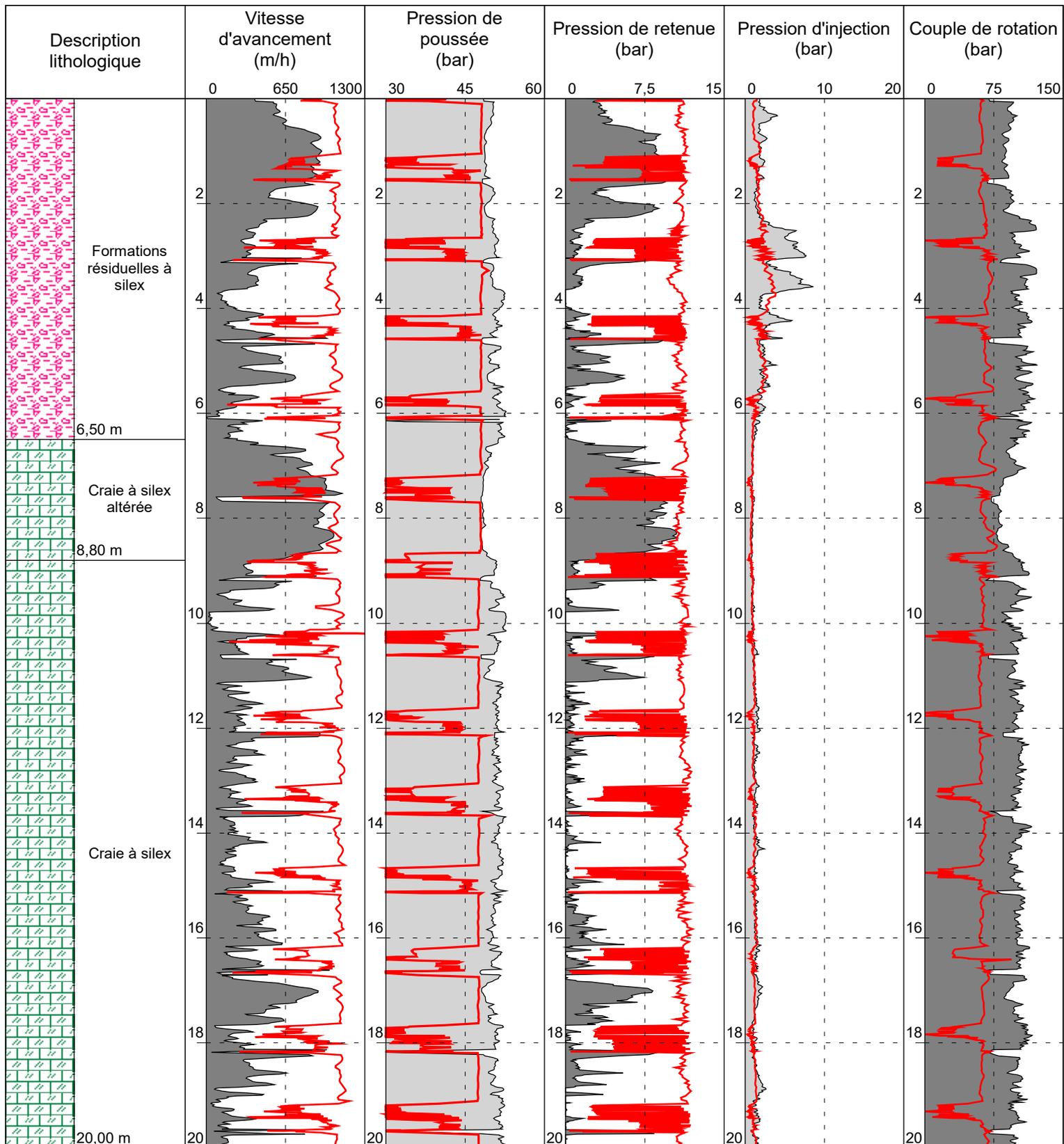
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 103 Profondeur : 0,00 - 22,66 m
 Heure début : 11:05 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 11:28 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

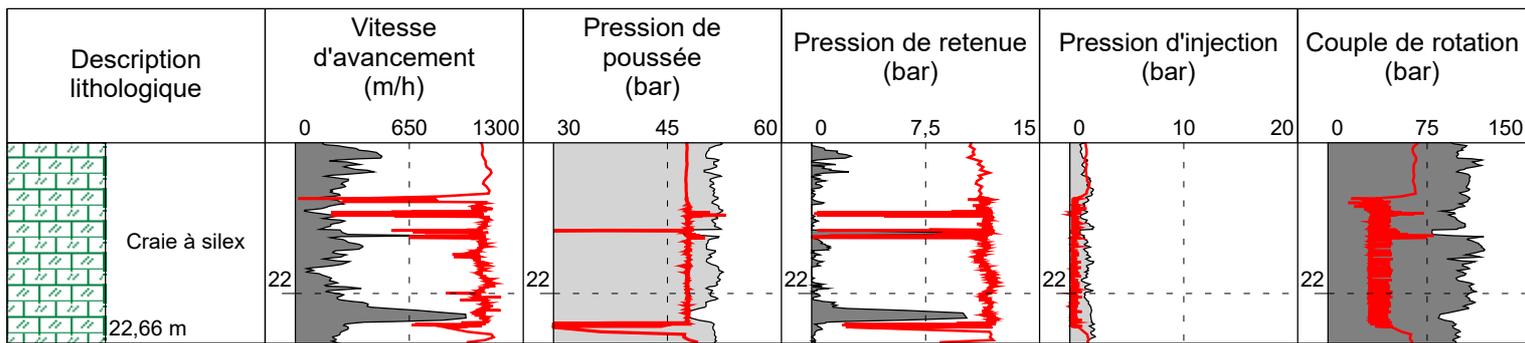
Forage : SD3

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD3





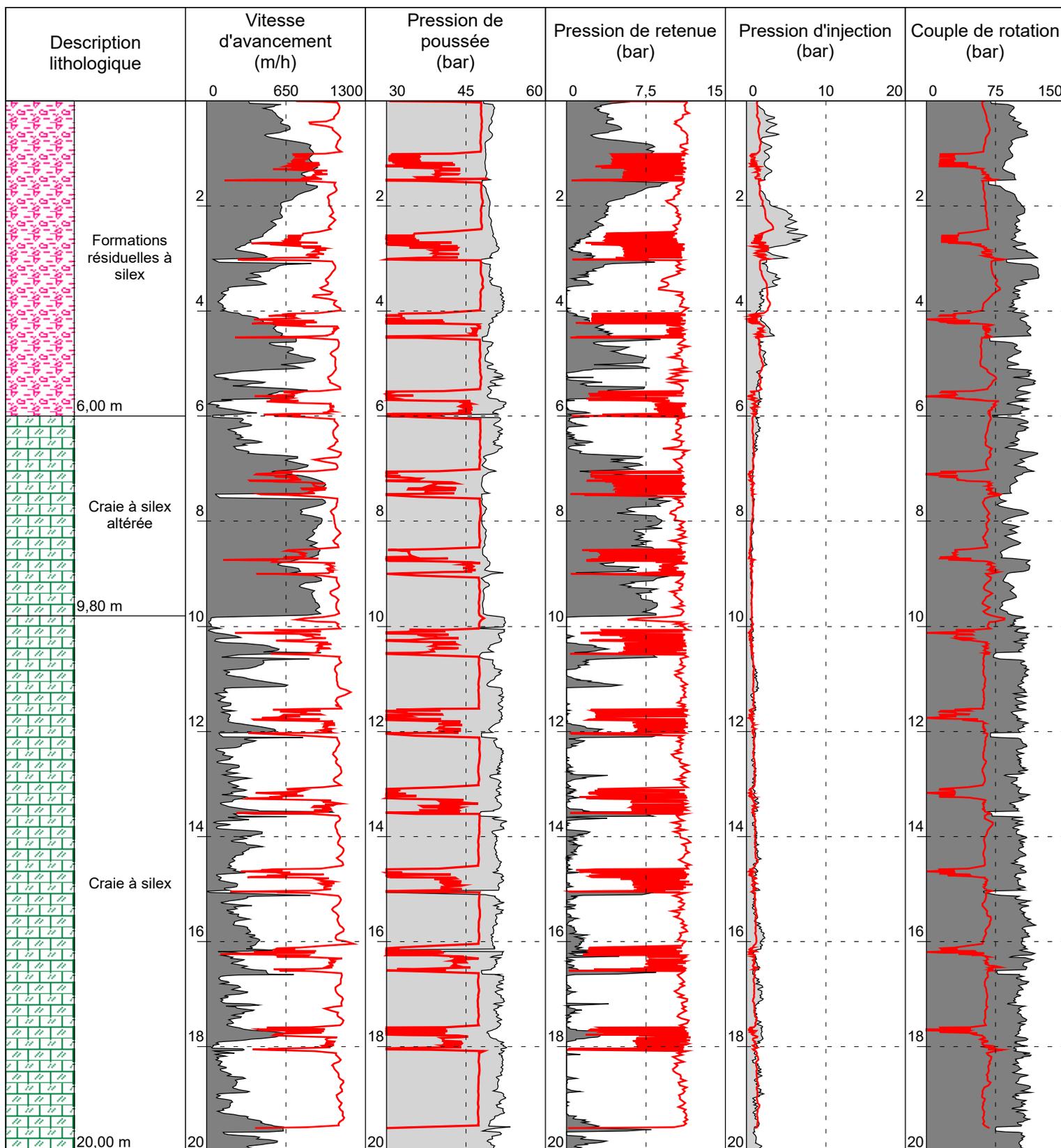
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 100 Profondeur : 0,00 - 21,01 m
 Heure début : 11:34 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 12:00 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

Forage : SD4

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1

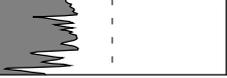
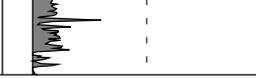
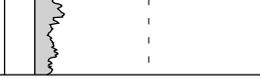


Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

M. Cuvillier - Val-de-Scie

1/100

SD4

Description lithologique	Vitesse d'avancement (m/h)	Pression de poussée (bar)	Pression de retenue (bar)	Pression d'injection (bar)	Couple de rotation (bar)
	0 650 1300	30 45 60	0 7,5 15	0 10 20	0 75 150
 Craie à silex 21,01 m					

Page 2/2



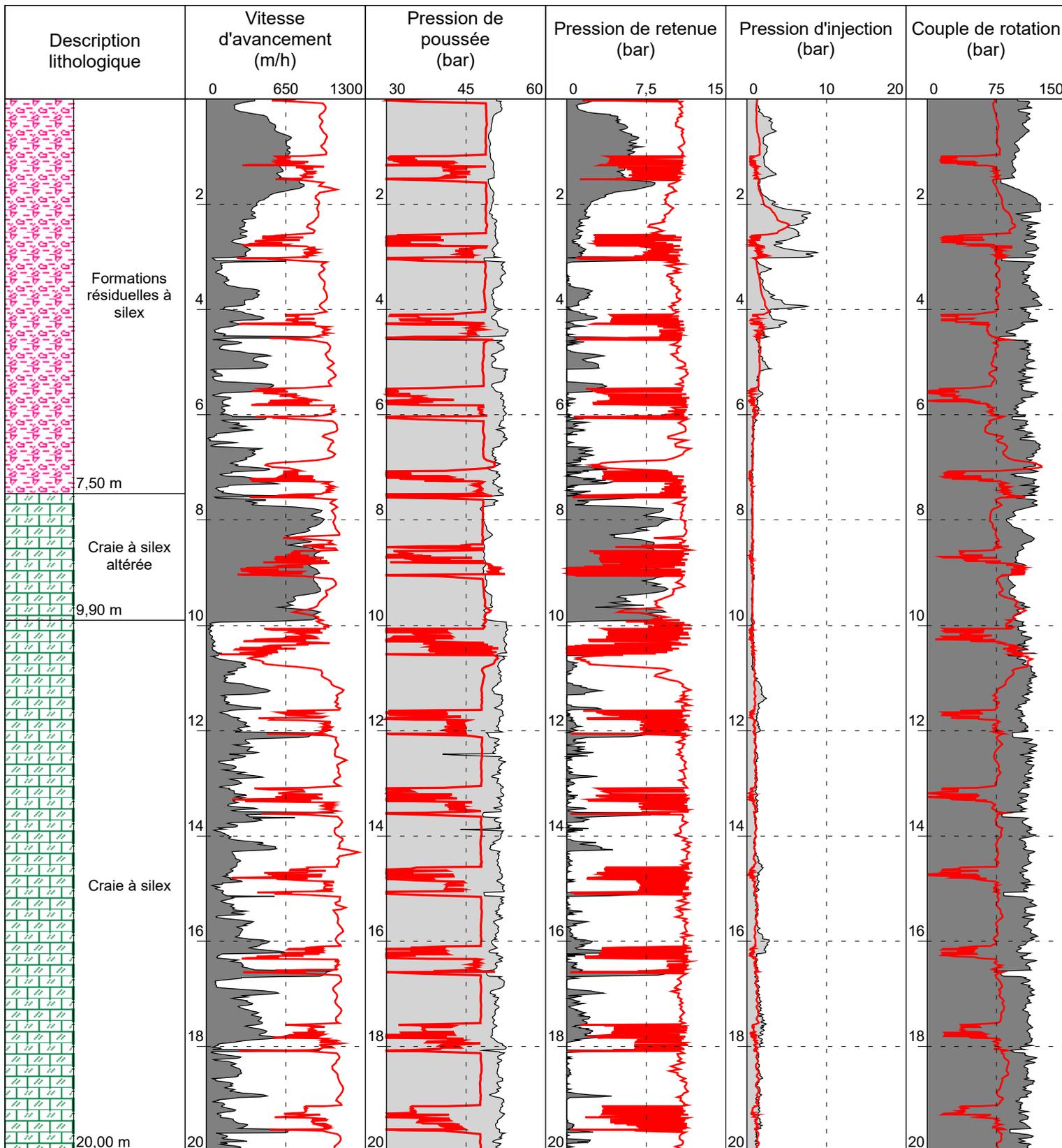
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 106 Profondeur : 0,00 - 22,57 m
 Heure début : 13:22 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 13:48 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

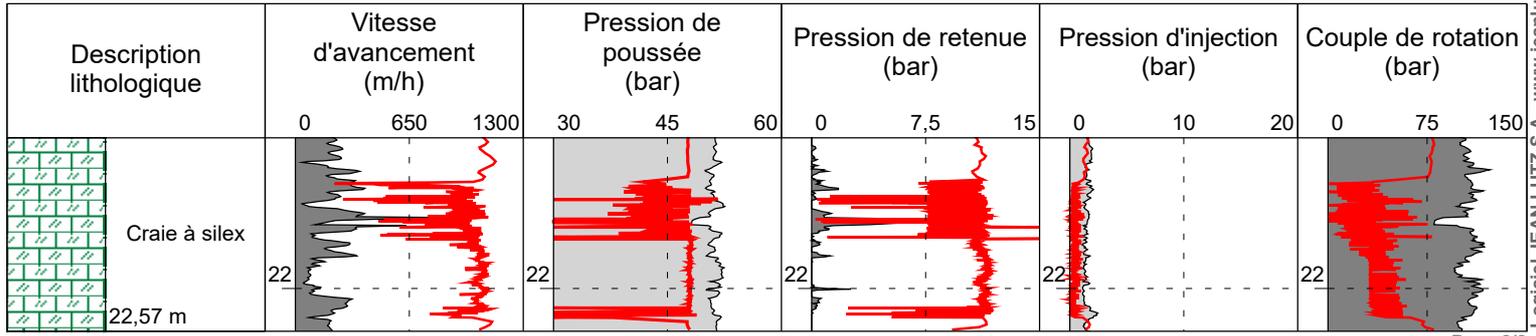
1/100

Forage : SD5

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr





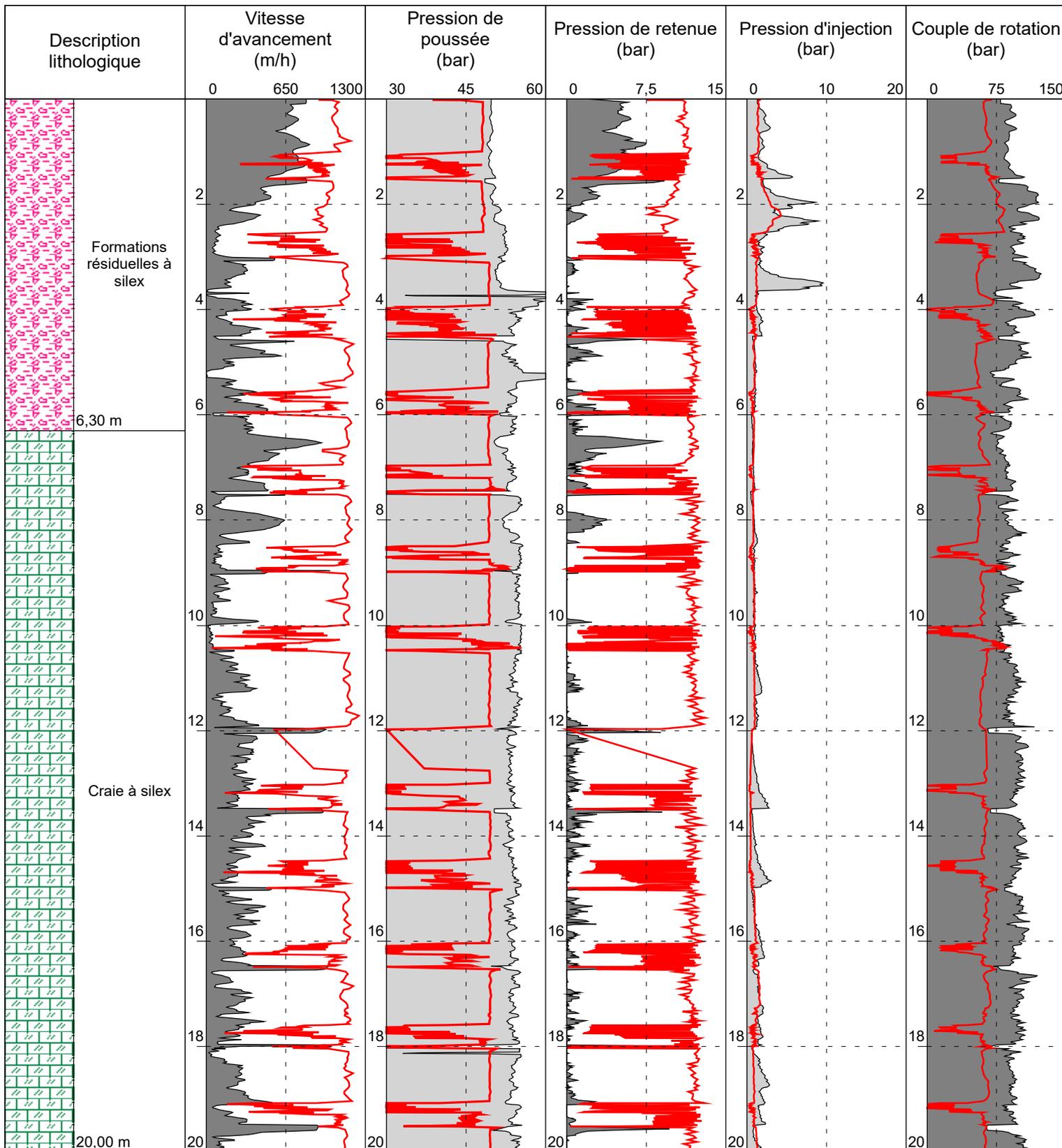
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 105 Profondeur : 0,00 - 22,52 m
 Heure début : 13:54 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 14:47 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

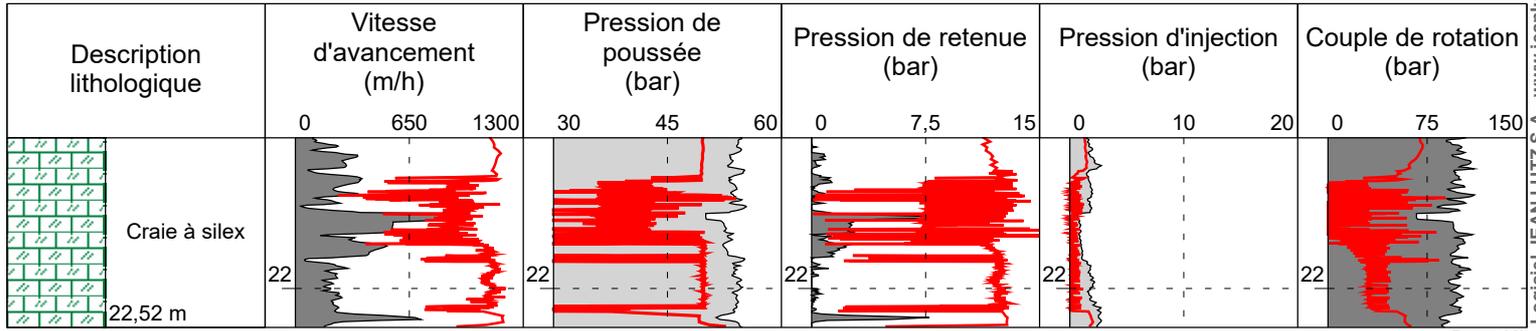
Forage : SD6

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD6





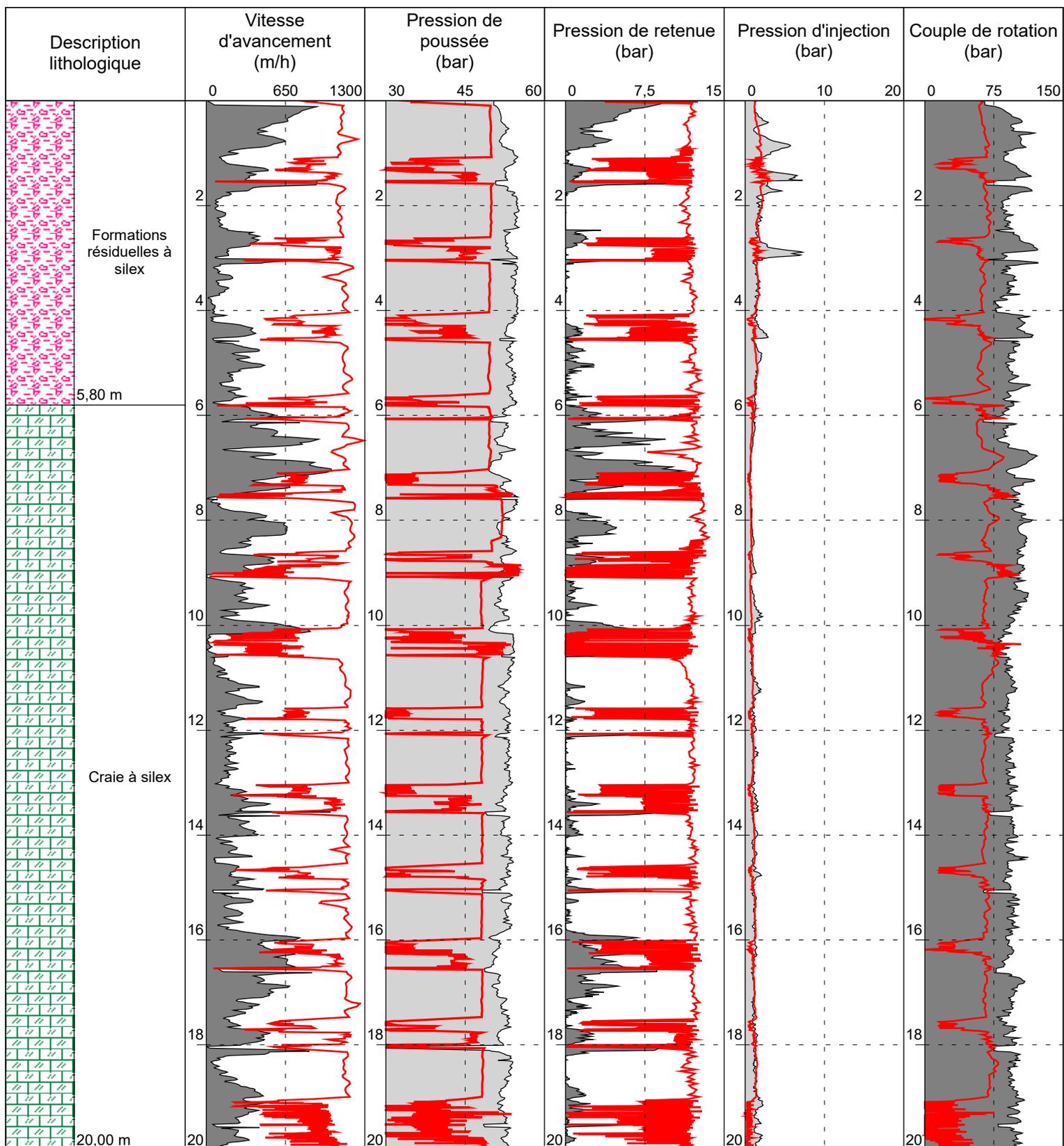
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 114 Profondeur : 0,00 - 21,03 m
 Heure début : 14:49 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 15:16 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

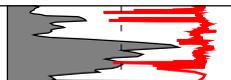
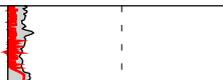
1/100

Forage : SD7

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



SD7

Description lithologique	Vitesse d'avancement (m/h)	Pression de poussée (bar)	Pression de retenue (bar)	Pression d'injection (bar)	Couple de rotation (bar)
	0 650 1300	30 45 60	0 7,5 15	0 10 20	0 75 150
 Craie à silex 21,03 m					



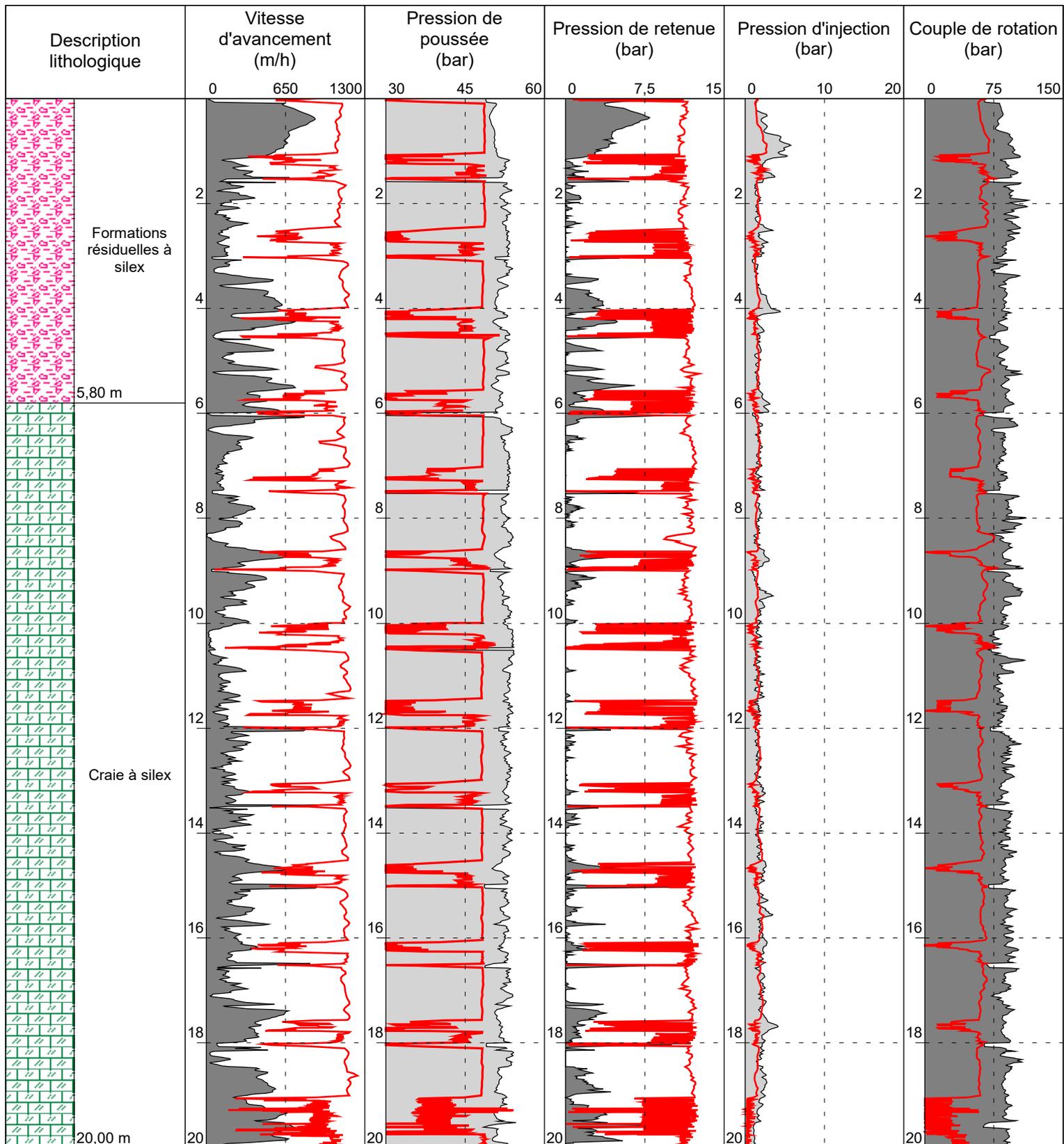
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 120 Profondeur : 0,00 - 21,02 m
 Heure début : 15:20 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 15:45 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

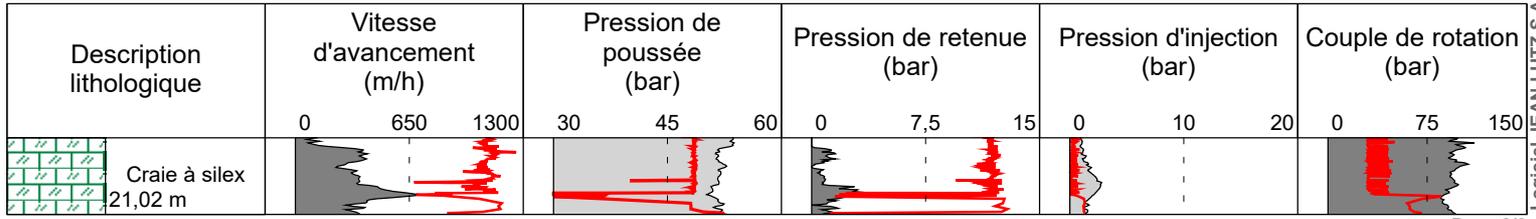
Forage : SD8

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD8





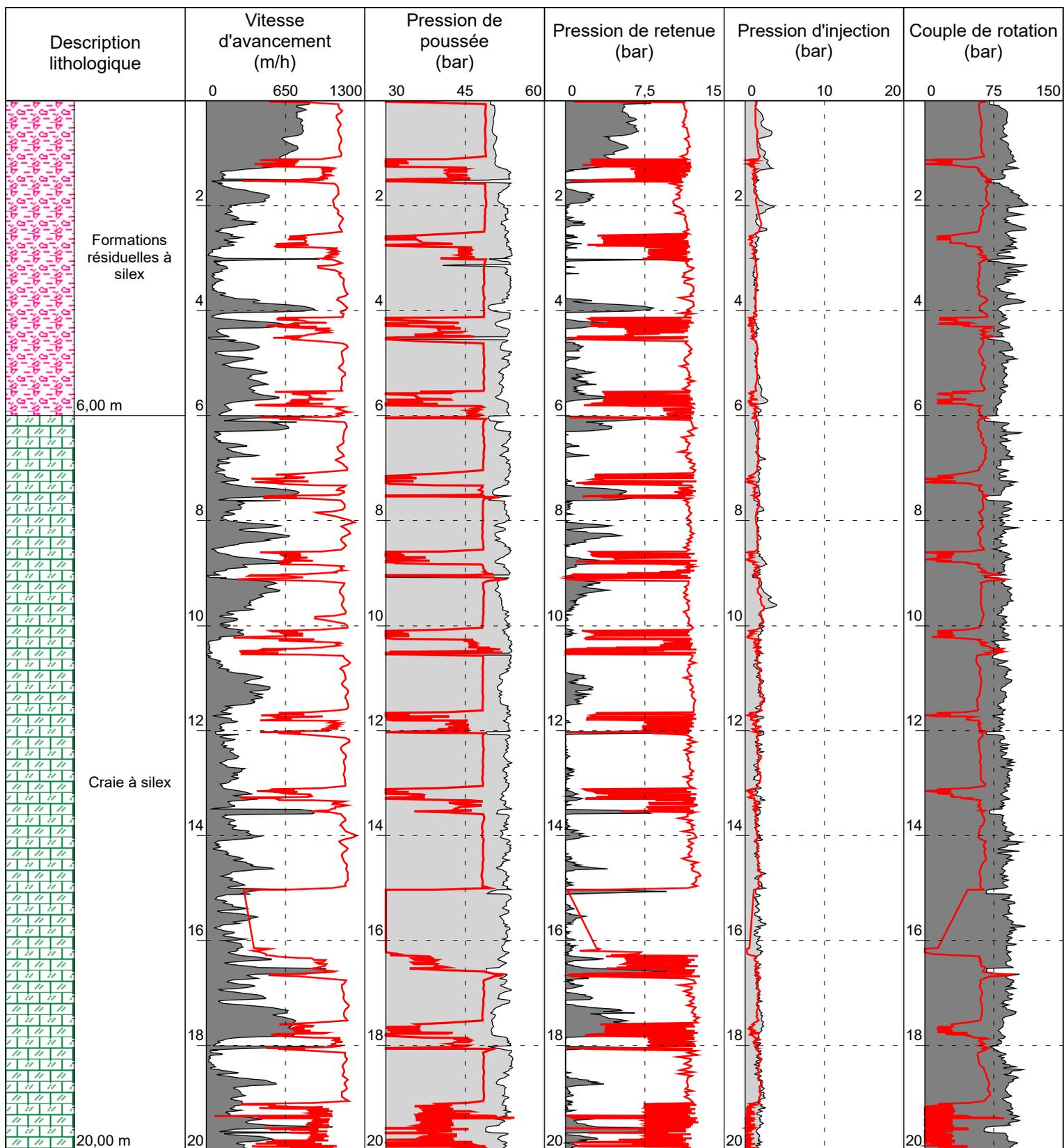
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 100 Profondeur : 0,00 - 21,07 m
 Heure début : 15:53 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 16:17 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

Forage : SD9

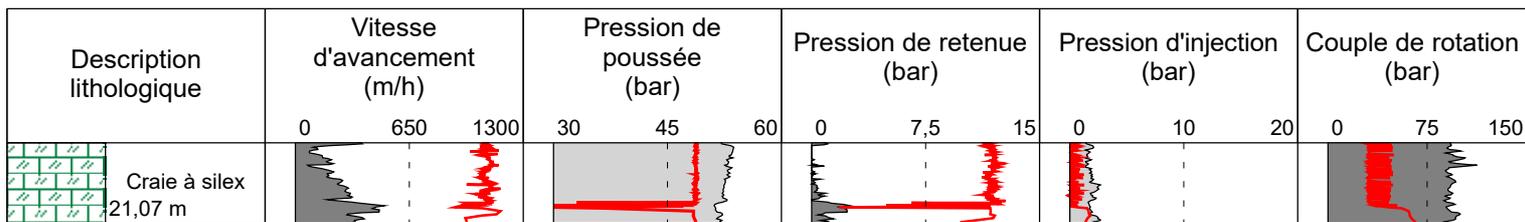
EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



M. Cuvillier - Val-de-Scie

1/100

SD9



Page 2/2



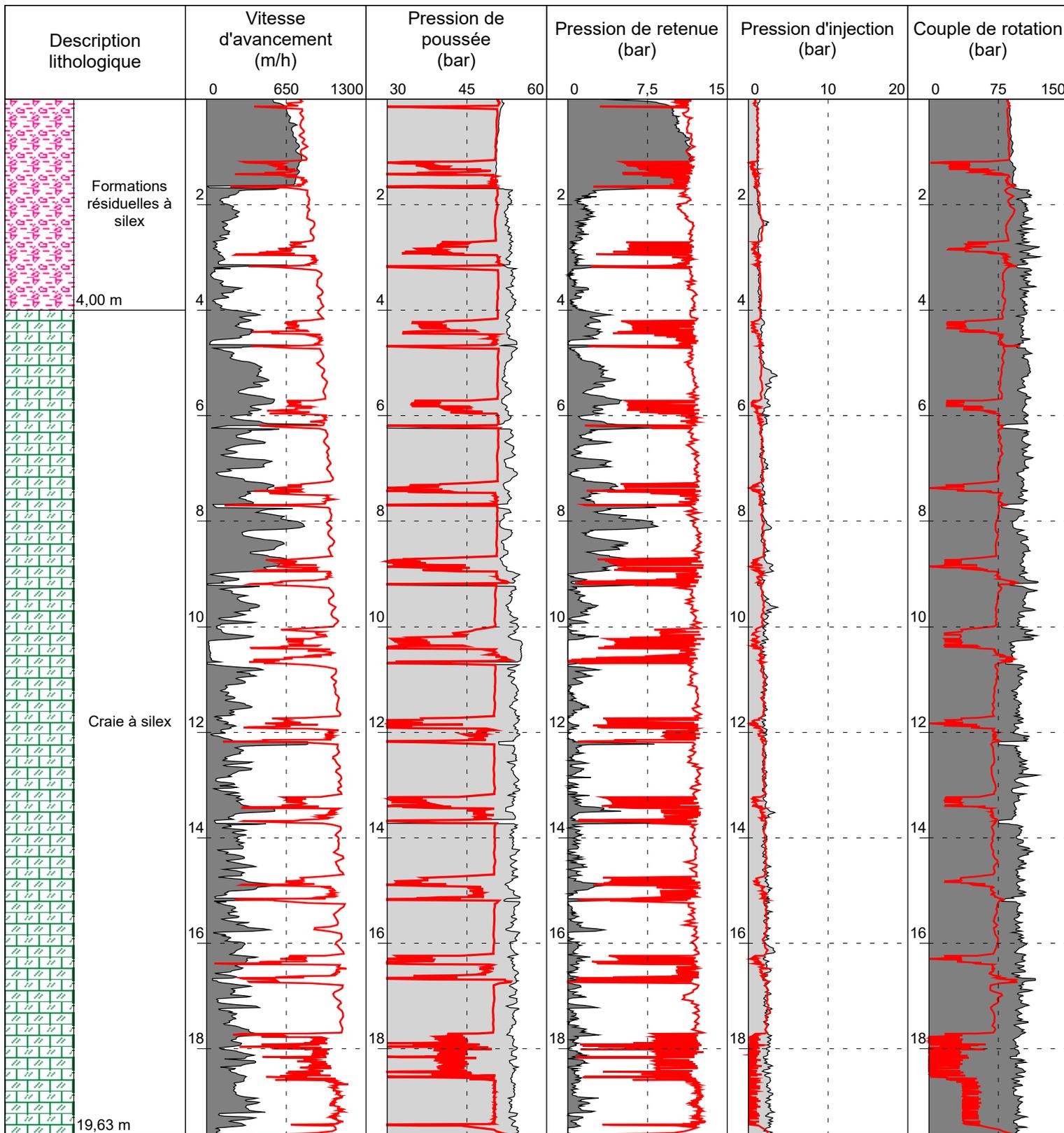
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 20/12/2023 Cote NGF : 109 Profondeur : 0,00 - 19,63 m
 Heure début : 10:00 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 10:20 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

Forage : SD10

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeantutzsa.fr



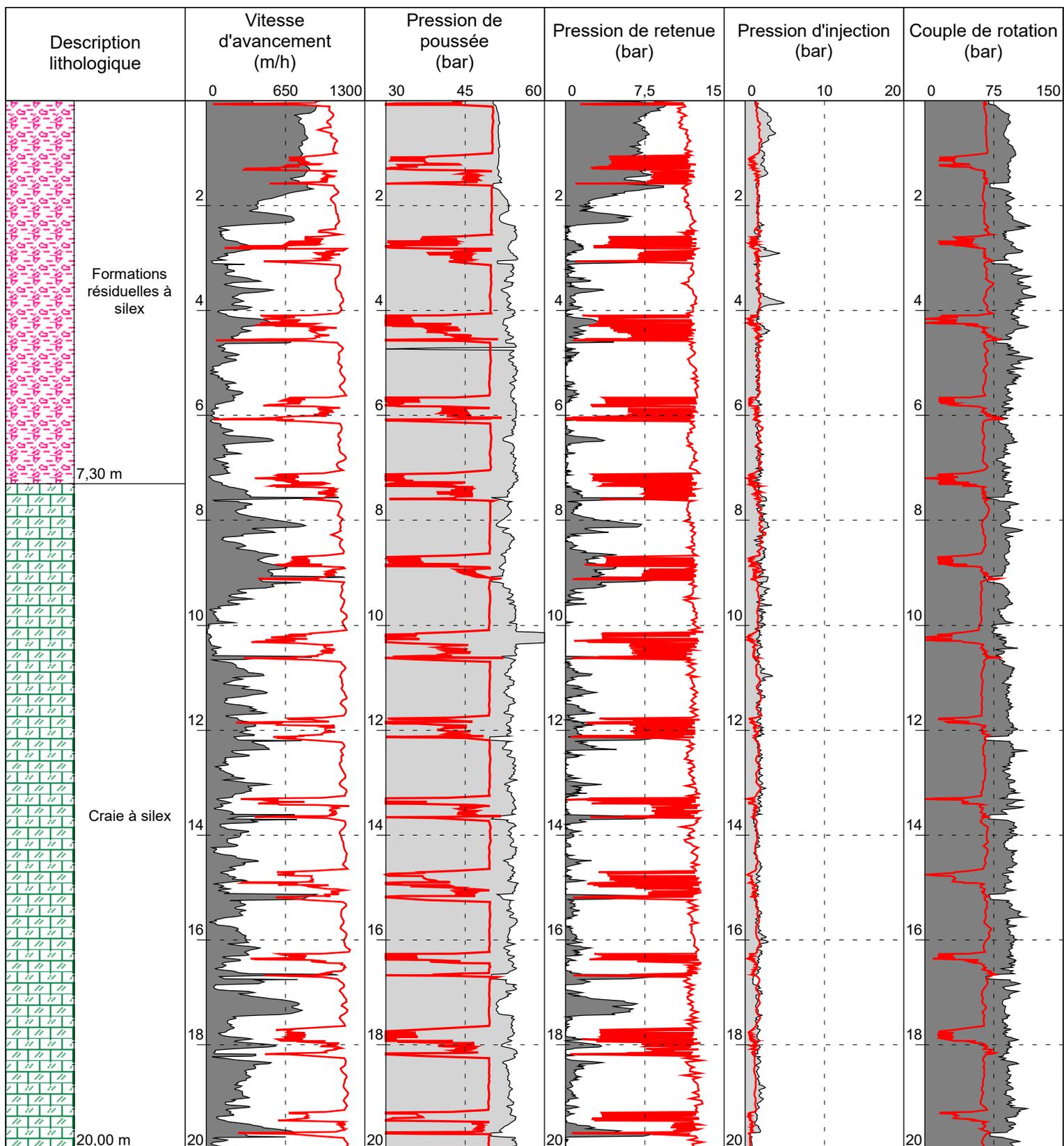
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 20/12/2023 Cote NGF : 105 Profondeur : 0,00 - 22,69 m
 Heure début : 10:25 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 10:49 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

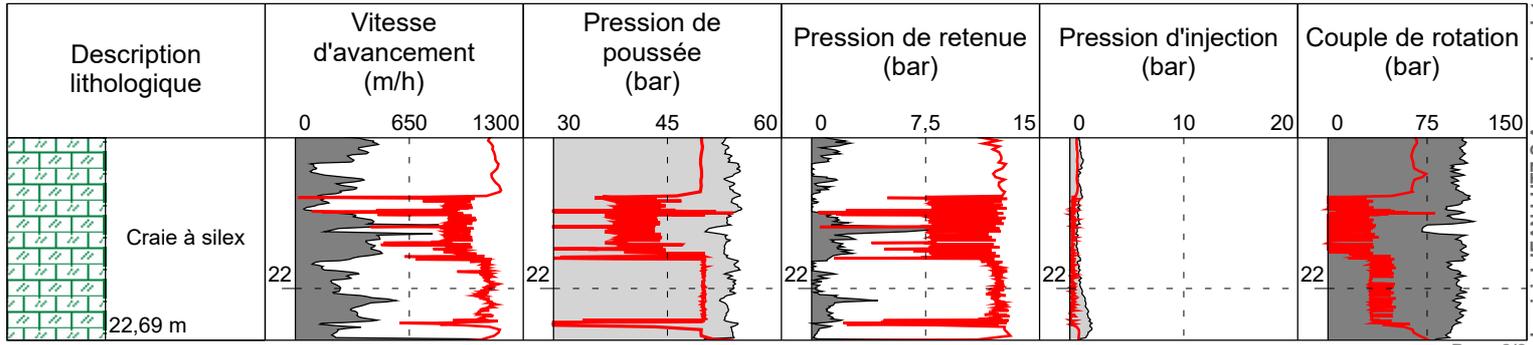
1/100

Forage : SD11

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



SD11





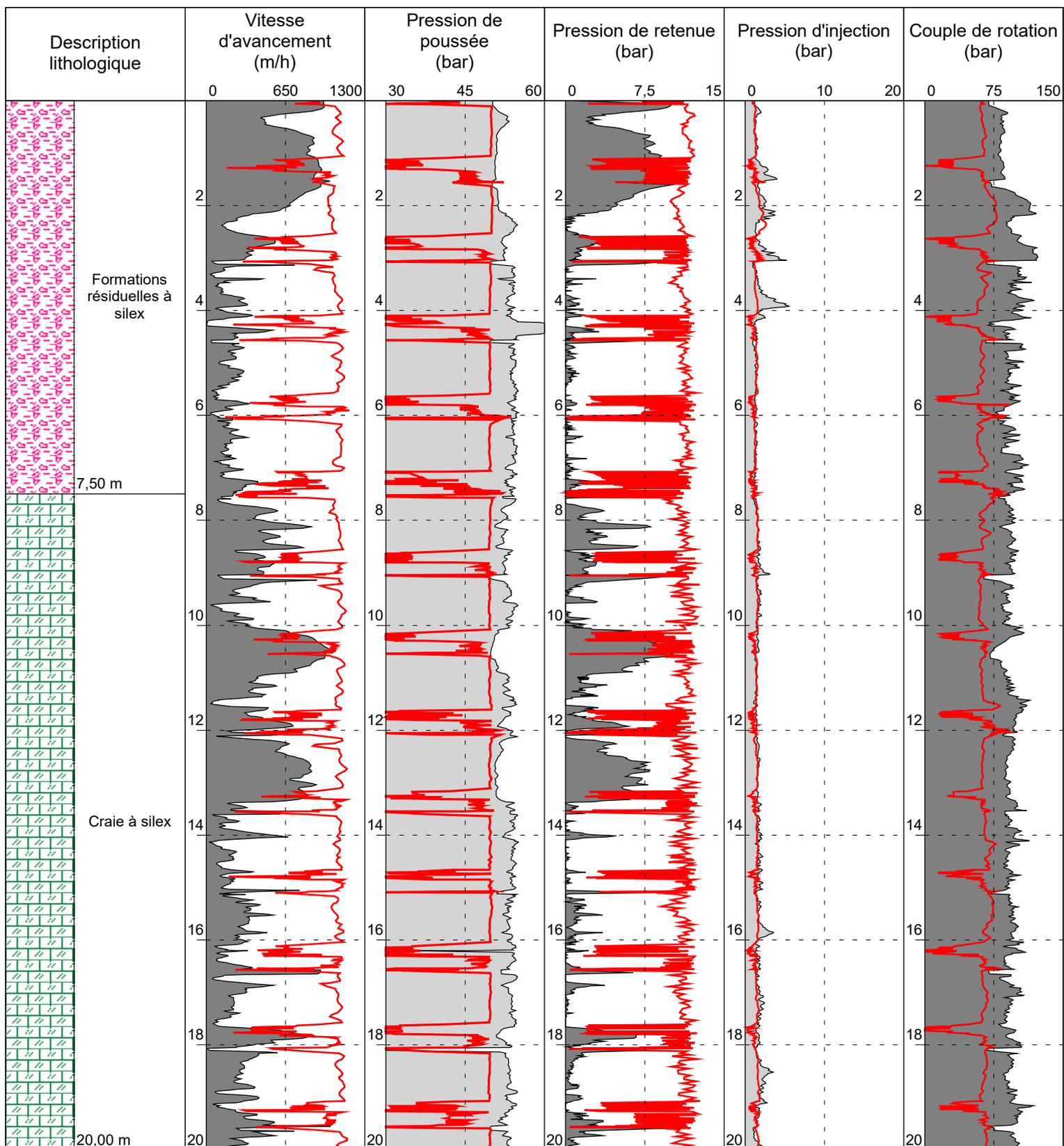
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 20/12/2023 Cote NGF : 97 Profondeur : 0,00 - 22,53 m
 Heure début : 10:54 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 11:18 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

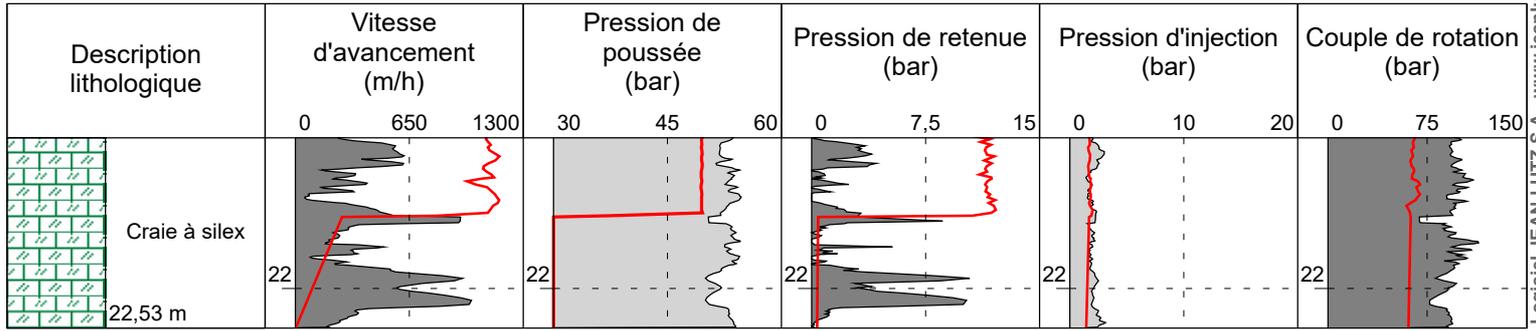
1/100

Forage : SD12

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



SD12





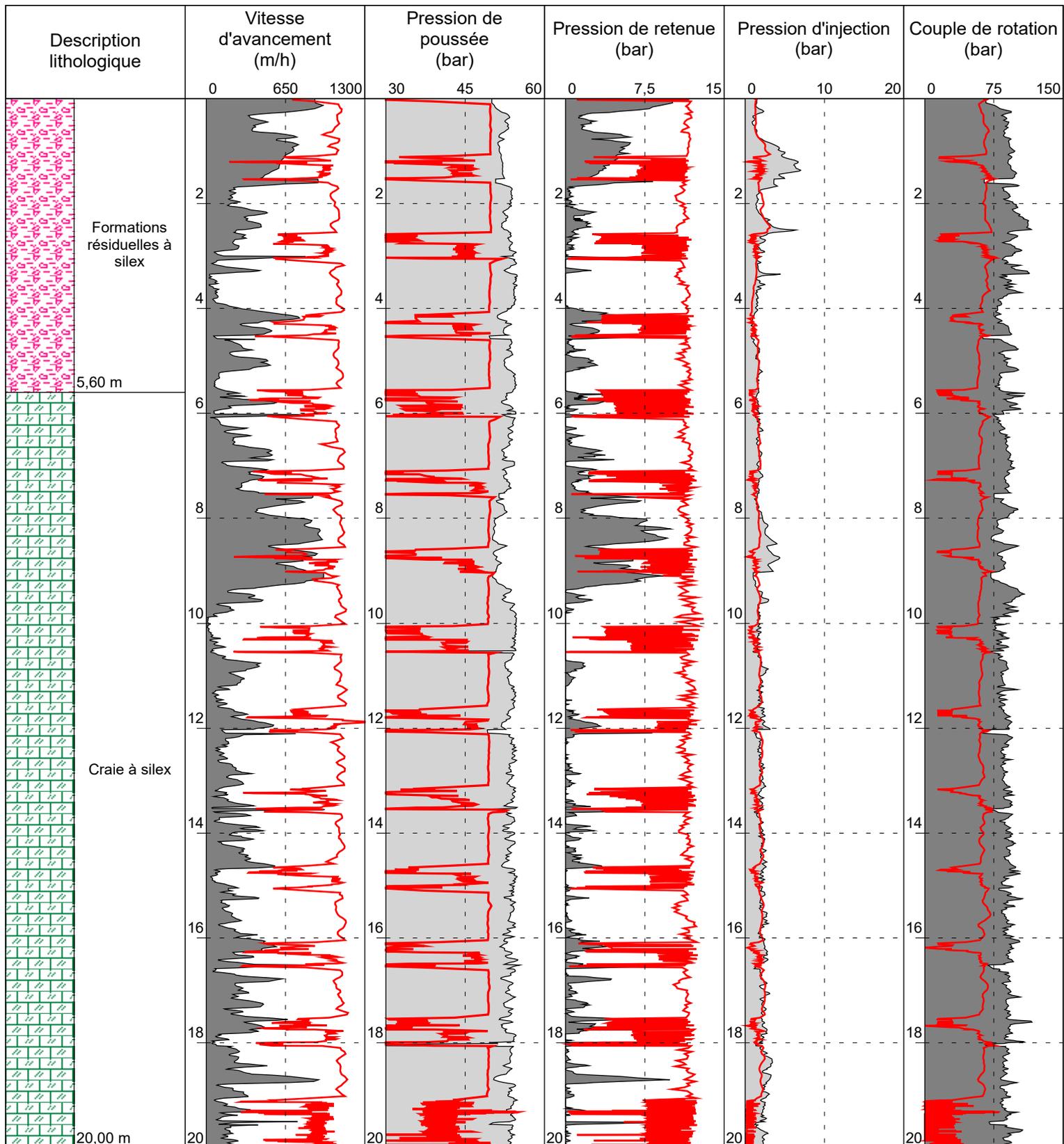
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 20/12/2023 Cote NGF : 109 Profondeur : 0,00 - 21,00 m
 Heure début : 11:26 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 11:50 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

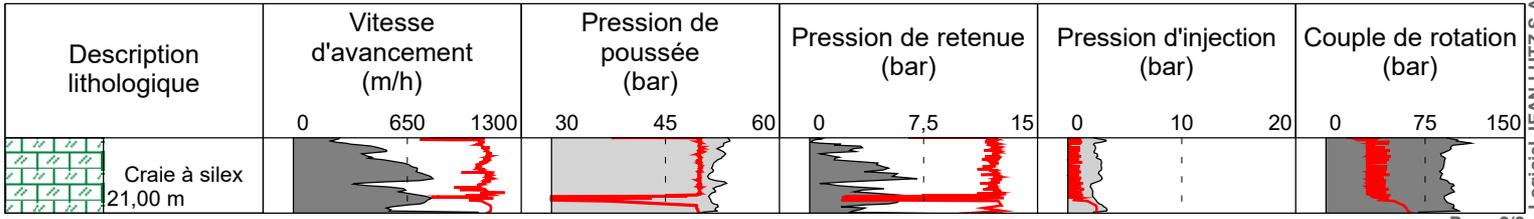
Forage : SD13

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD13





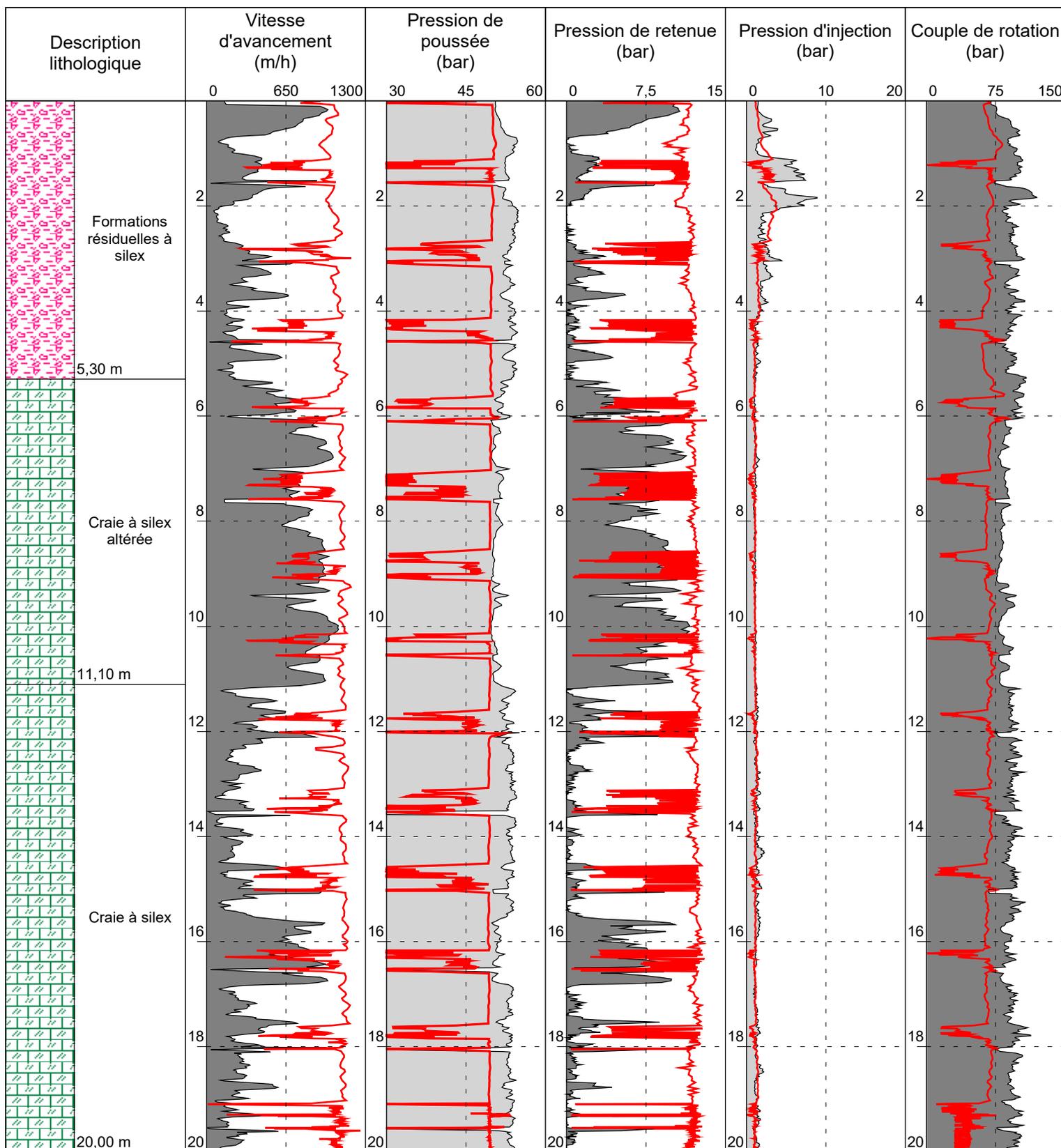
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 20/12/2023 Cote NGF : 127 Profondeur : 0,00 - 21,04 m
 Heure début : 12:09 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 12:27 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

Forage : SD14

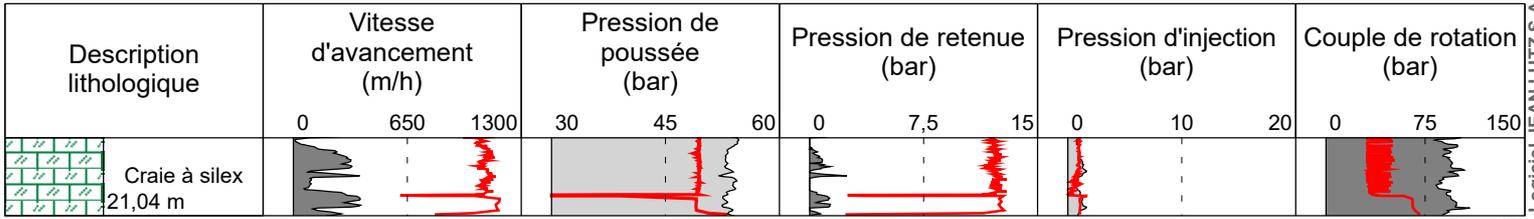
EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



M. Cuvillier - Val-de-Scie

1/100

SD14



Page 2/2



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système : RFG93-CC50

Orig. report carto : GPS

x : 1 560 619

y : 9 170 359

Précision : +/- 1m

Type de Report : Ponctuel

Contexte

Geomorphologique :

Altitude de la nappe : 110 m

Source : Atlas 2012 ME - BRGM

Source(s) de l'information

Reprise indice sans modification du RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

Effondrement

Affaissement-dépression

Zone remblayée

Puits

Entrée à flanc de coteaux (cavage)

Arbre isolé

Autre :

Aucun

Géométrie :

Circulaire

Diamètre (m) # 1,5

Profondeur max (m) # 0,3

Quelconque

Longueur min (m) #

Longueur max (m) #

Observations

Cété : sans commentaire

Origine probable de l'indice

Type

Carrière souterraine

Carrière à ciel ouvert

Carrière type inconnu

Karstique (Naturel)

Indéterminé

Puits à eau

Matière extraite

Marne

Cailloux

Sable

Pierre de taille

Argile

Commentaires

CETE 2001 : "Investigations à envisager : Sondage à la pelle mécanique"



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système : RFG93-CC50

Orig. report carto : GPS

x : 1 562 367

y : 9 170 290

Précision : +/- 1m

Type de Report : Ponctuel

Contexte

Geomorphologique :

Altitude de la nappe : 100 m

Source : Atlas 2012 ME - BRGM

Source(s) de l'information

Reprise indice sans modification du RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Témoignages

Lieu	Déclarant	Date	Observations / déclarations
Mairie ?	mairie	02/02/2001	effondrement

Photo aérienne

Campagne	Date	Cliché	Stéréo.	Non stér.	Description
??	1947	??	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cété : tâche blanche
IFN76_IRC	1999	3695	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Explor-e : anomalie circulaire indéterminée

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # 2 Profondeur max (m) # 1
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

CETE 2001 : "remblayé"

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

Commentaires

CETE 2001 : "Investigations à envisager : Sondage(s) aux tricônes"





Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système : RFG93-CC50

Orig. report carto : GPS

x : 1 563 109

y : 9 170 380

Précision :

Type de Report : Ponctuel

Contexte

Geomorphologique :

Altitude de la nappe : 90 m

Source : Atlas 2012 ME - BRGM

Source(s) de l'information

Modification du RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Récentes || Auteur: Cété | Réf.: Rapport 6764 | | Date: 01/08/2001 |

Récentes || Auteur: Cété | Réf.: Fiche ICS 091 mise à jour | | Date: 01/06/2005 |

Témoignages

Lieu	Déclarant	Date	Observations / déclarations
Terrain ?	Propriétaire ?	06/02/2001	visite sur le site, vu avec le propriétaire : effondrement - CETE 2001 : "D'après le propriétaire, le trou était en forme de cloche avec un diamètre à la base de 1m50 et à l'affleurement de 0,30 cm : remontée de fontis"

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # 0,3 Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Cété : sans commentaire

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

Commentaires

CETE 2001 : Indice requalifié en puits à eau suite à investigations du Cété

Indice 76034-091 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	<i>Auteur :</i> Cété <i>Référence :</i> Fiche ICS 091 mise à jour <i>Date :</i> 01/06/2005	
Informations extraites	<p>Conclusion : L'intervention du puisatier s'est déroulée en Juin 2005. Le puits a été curé jusqu'à une profondeur de 9,5m, il s'est avéré être un puits d'eau remblayé.</p> <p>Caractéristiques : Diamètre : 1m / Profondeur : 9,5m / Profondeur de l'eau : -8m/TN</p> <p>Aucun départ de galerie n'a été constaté. Ce puits a été remblayé à la suite de l'intervention du puisatier et ne présente plus de danger pour les environs.</p>	
Elements de localisation	<i>Plan de localisation :</i> <i>Lieu-dit :</i> <i>Autre information :</i>	<i>Echelle :</i>
Elements de dimensionnement	<i>Plan d'extension :</i>	<i>Echelle :</i>
Remarques		

Indice 76034-091 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	<i>Auteur :</i> Cété <i>Référence :</i> Rapport 6764 <i>Date :</i> 01/08/2001	
Informations extraites	<p>Sondage à la pelle // Conclusion : Le sondage à la pelle sur cet indice a révélé la présence d'un puits. En effet, à partir de 1 m de profondeur, nous avons pu apercevoir un cercle de terre argileuse différente de celle du terrain naturel, entouré de silex et de chaux mélangé. Cette anomalie a été constatée jusqu'à une profondeur d'environ 2,5 m. Profondeur à laquelle nous avons cessé le sondage pour préconiser l'intervention d'un puisatier. Celui-ci déterminera l'origine de ce puits (puits d'eau ou puits d'accès à une carrière souterraine).</p>	
Elements de localisation	<i>Plan de localisation :</i> <i>Lieu-dit :</i> <i>Autre information :</i>	<i>Echelle :</i>
Elements de dimensionnement	<i>Plan d'extension :</i>	<i>Echelle :</i>
Remarques		



V - ENV

REÇU le
25 AOUT 2005
Rép:-----

GRAND QUEVILLY, le 22.08.2005

ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme et
de la Mer



centre d'Études
techniques
de l'Équipement

CETE

Normandie
Centre
laboratoire
régional des
Ponts et Chaussées
de Rouen

DDE 76
SAT
Cité Administrative St Sever

76032 – ROUEN CEDEX
A l'attention de M. BLONDEL

Affaire suivie par : M. DELAUNAY
☎ 02.35.68.81 60 - Fax. : 02.35.68.81.88
E Mail : maud.delaunay@equipement.gouv.fr

N/Réf : L.21- MD/CG – 05/488

Objet : **AUFFAY**
RICS Modification fiche N°76034-091

Affaire n° **9862**

Monsieur,

Suite à l'intervention du puisatier sur l'indice n°76034-091 de la commune d'Auffay, vous trouverez ci-joint la fiche d'indice et un extrait du Plan d'Indices de Cavités Souterraines modifiés.

En effet, après lecture du rapport d'intervention du puisatier, cet indice est un puits d'eau de 9,5 m de profondeur pour 1 m de diamètre. Aucun départ de galerie n'a été constaté. Le puits a été remblayé après l'intervention du puisatier et ne présente plus à ce jour de danger pour les habitations alentours.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



10, chemin de la Poudrière
BP 245
76121 Le Grand-Quevilly
cedex
téléphone :
02 35 68 88 61
télécopie :
02 35 68 81 72
mél : lrpc-rouen.cete-nc
@equipement.gouv.fr

La Chargée d'Etudes

Maud DELAUNAY

copie SSR/AUF
le 1/9/05
SAT/ENV.



LOCALISATION

Département **76 - Seine-Maritime**

Commune **AUFFAY**

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit : **Le bourg-centre**

Autre (route, chemin...) :

Parcelle(s) cadastrale(s) :

Coordonnées en
LAMBERT 1 nord

Origine GPS

x : **510945**

y : **224987**

précision **+/- 1m**

Type de Report

point

SOURCE

Indices d'archives

Départementales

Communales

Autres

Cartes (géologique,)

Etudes (CETE,...)

Enquête orale

visite sur le site, vu avec le propriétaire:effondrement

06/02/2001

Indice photo

Indice de terrain

- effondrement
- affaissement-dépression
- zone remblayée
- puits
- entrée à flanc de coteaux
- arbre isolé
- autre

Géométrie

circulaire diamètre : **0m30**

quelconque longueur min : longueur max :

profondeur maxi :

type d'effondrement : cylindrique conique en entonnoir

Observations

CONTEXTE MORPHOLOGIQUE

plateau talweg flanc de coteau

HYDROGEOLOGIE

profondeur de la nappe : **15m**
d'après Atlas Hydrogéologique

ORIGINE PROBABLE DE L'INDICE

Type Probable Indice

- Carrière à ciel Ouvert
- Carrière Souterraine
- Indéterminée
- Karstique
- puisard

Matière Probablement Extraite

- Cailloux Pierres de taille
- Marne Argile
- Sable Autre

Commentaires

Investigation à envisager :

Aucune

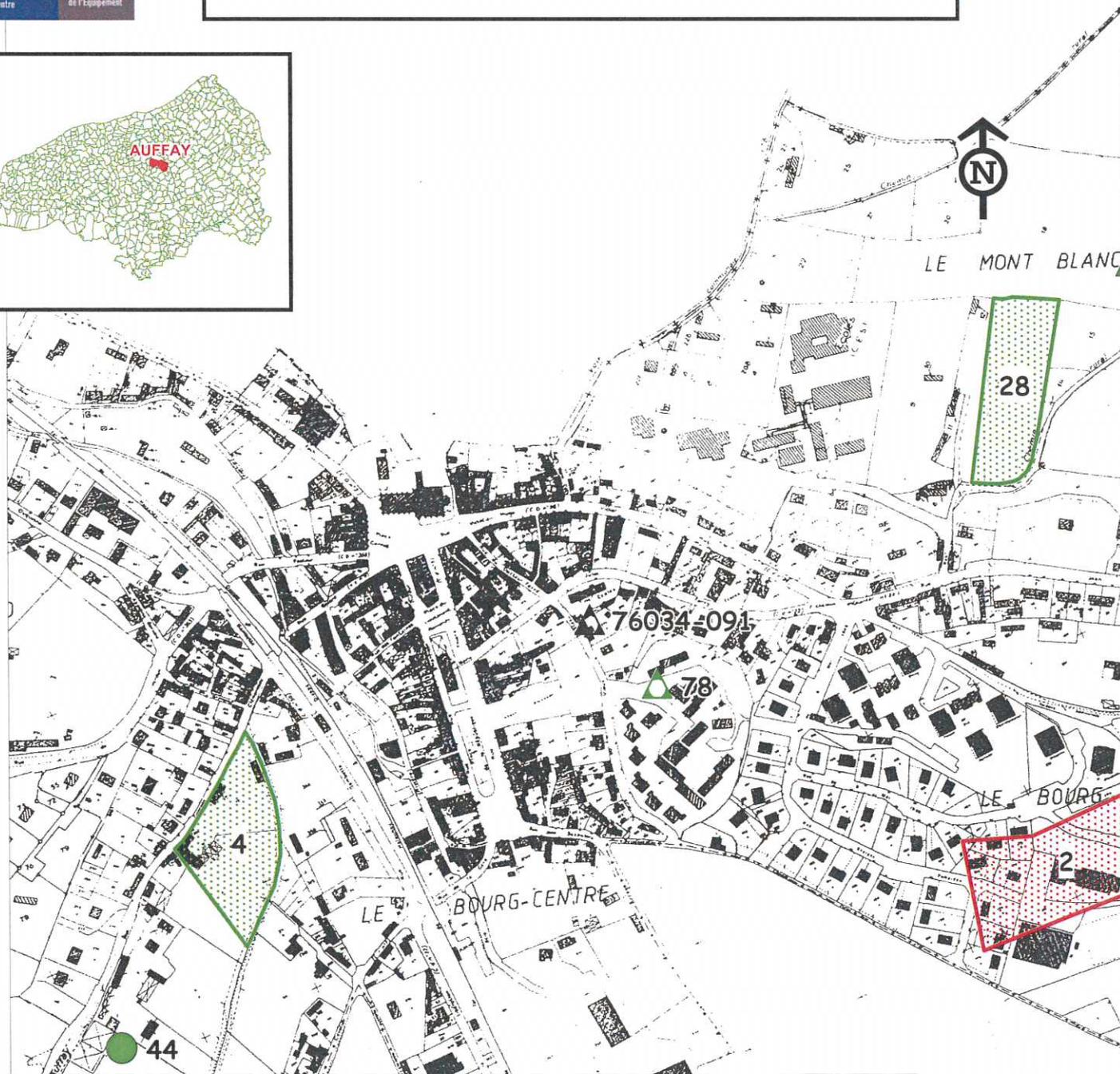
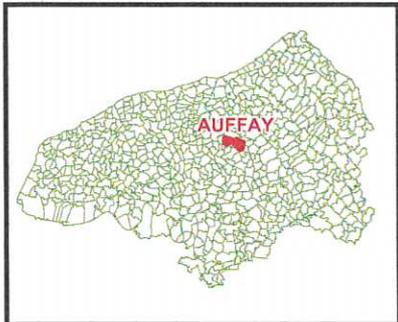


DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

COMMUNE DE AUFFAY

PLAN DE SITUATION DE L'INDICE 76034-091

AFFAIRE N°9862



LEGENDE

-  INDICE MENTIONNE LORS DE L'ENQUETE ORALE VISIBLE SUR LE TERRAIN
-  INDICE MENTIONNE LORS DE L'ENQUETE ORALE NON VISIBLE SUR LE TERRAIN OU NON ACCESSIBLE
-  INDICE ISSU DES ARCHIVES SANS LOCALISATION PRECISE
-  Carrière souterraine (marnière, argillère, cailloutière, pierre de taille, ...)
-  Indice d'origine indéterminée
-  Indice non lié à une cavité souterraine (extraction à ciel ouvert, puits d'eau, leurre...)

AOÛT 2005

Echelle : 1/5000



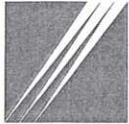
- 9 JUIN 2005 - ENV

GRAND QUEVILLY, le 2 juin 2005

Mairie d'AUFFAY

76720 - AUFFAY

ministère
de l'Équipement
des Transports
de l'Aménagement
du territoire
du Tourisme et
de la Mer



centre d'Études
techniques
de l'Équipement

CETE

Normandie
Centre
laboratoire
régional des
Ponts et Chaussées
de Rouen

Affaire suivie par : M. DELAUNAY
☎ 02.35.68.81 60 - Fax. : 02.35.68.81.88
E Mail : maud.delaunay@equipement.gouv.fr

N/Réf : L.21- MD/CG – 05/295

Objet : **AUFFAY**
RICS N°76034-091

Affaire n° **9862 – D143**

Monsieur,

Veillez trouver, ci-joint, le rapport concernant l'affaire citée en objet ainsi que la facture.

Vous en souhaitant bonne réception je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Directeur du Laboratoire

J.R. LE RU

P.J : 1 Rapport + 1 Facture

Copie du rapport : **DDE 76 M. BLONDEL**
Subdivision de PAVILLY



10, chemin de la Poudrière
BP 245
76121 Le Grand-Quevilly
cedex
téléphone :
02 35 68 88 61
télécopie :
02 35 68 81 72
mél : lrpc-rouen.cete-nc
@equipement.gouv.fr

AUFFAY

**Sondage pelle ICS n°76037-091
Reconnaissance d'un indice de cavité souterraine**

Affaire N°9862

MAI 2005





ministère
de l'Équipement
des Transports
de l'Aménagement
du territoire
du Tourisme et
de la Mer



centre d'Études
techniques
de l'Équipement

CETE

Normandie
Centre
laboratoire
régional des
Ponts et Chaussées
de Rouen

AUFFAY

Reconnaissance d'un indice de cavité souterraine

AFFAIRE N° 9862

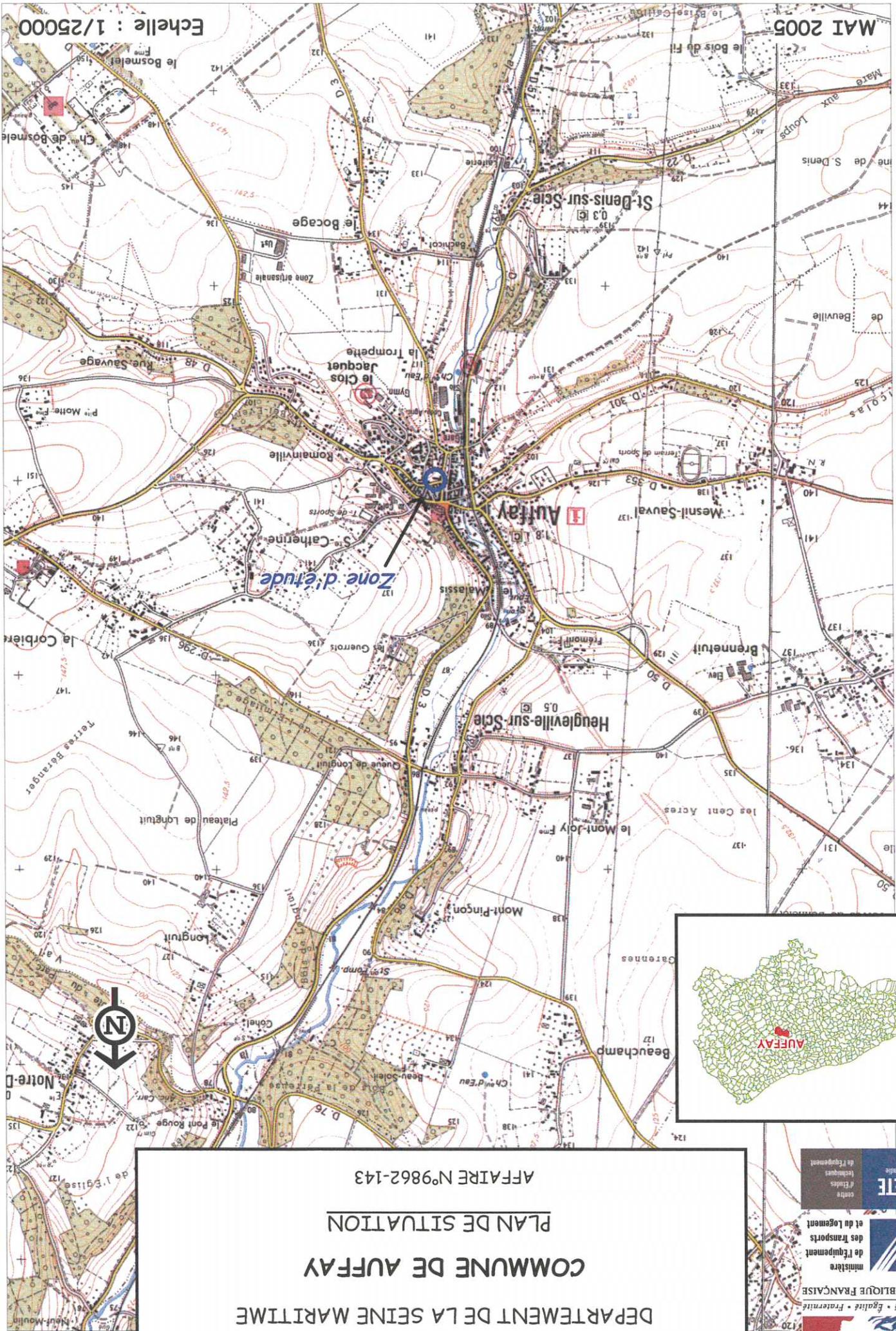


10, chemin de la Poudrière
BP 245
76121 Le Grand-Quevilly
cedex
téléphone :
02 35 68 88 61
télécopie :
02 35 68 81 72
mél : lrpc-rouen.cete-nc
@equipement.gouv.fr

Grand-Quevilly, le 02 JUIN 2005

**La Chargée d'Etudes
Risques naturels**

Maud DELAUNAY



Echelle : 1/25000

MAI 2005

DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

COMMUNE DE AUFFAY

PLAN DE SITUATION

AFFAIRE N°9862-143





 République Française

 Liberté • Egalité • Fraternité

 Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement

 CETE

 Centre d'Études Techniques de l'Équipement

A la demande de la ville d'Auffay, le Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées (LRPC) de Rouen est intervenu pour suivre la réalisation d'un sondage à la pelle mécanique sur un indice d'effondrement recensé lors de l'enquête orale du Recensement des Indices de Cavité Souterraine de la dite commune (76) par nos services.

Le sondage à la pelle mécanique a eu lieu le 18 mai 2005 en la présence de deux membres du conseil municipal, du propriétaire de la parcelle concernée et de Maud Delaunay du LRPC de Rouen.

1- Objectif de l'intervention

Le sondage à la pelle mécanique a été préconisé afin de déterminer l'origine de l'effondrement, problème de cavité, montée d'une cloche de fontis, puits d'accès à une carrière, ruissellement des eaux, etc.

2- Travaux et résultats des investigations

Le sondage a commencé par le retrait de la terre végétale, des matériaux de remblai et a continué jusqu'à une profondeur d'environ 2,5m (photo 1 annexe 1).

Il a pu mettre en évidence :

- ✓ De 0 à 0.5 m de profondeur, des matériaux de remblai déposés par le propriétaire de la parcelle lors de l'effondrement du 06/02/2001,
- ✓ À 0.8 m, un cercle de terre argileuse d'environ 1 m de diamètre s'est dessiné dans le terrain naturel,
- ✓ De 1 m à 2.5 m, ce cercle s'est accentué laissant apparaître, sur son pourtour, un mélange de silex, chaux et sable.

Ces observations ont permis de découvrir un puits maçonné de silex et d'un mélange chaux/sable en guise de mortier.

3- Préconisations

Au vu des résultats du sondage à la pelle mécanique, l'intervention d'un puisatier sera nécessaire. Cette intervention permettra de curer le puits et ainsi de découvrir son origine (puits d'eau ou puits d'accès à une carrière souterraine anthropique).

4- Conclusion

Le LRPC de Rouen en la personne de Maud DELAUNAY a procédé au suivi du sondage à la pelle au droit de l'indice n°76034-091 le 18 mai 2005.

L'intervention d'un puisatier est préconisée afin de curer le puits et de déterminer son origine (puits d'eau ou puits d'accès à une carrière souterraine). A la suite de cette reconnaissance, s'il existe une ou plusieurs galerie(s) souterraine(s), leur levé topographique sera nécessaire afin de déterminer l'emprise de la carrière sur les constructions de surface.

La fiche descriptive de l'indice étudié (76034-091) a été mise à jour sur la base de données "**Cavités Souterraines**" du CETE NORMANDIE CENTRE (voir en annexe).



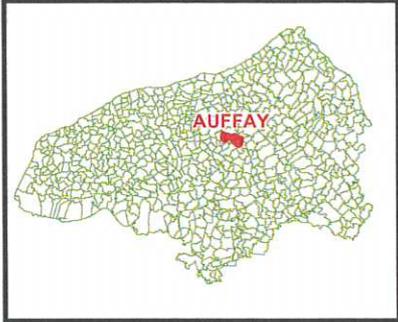
DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

COMMUNE DE AUFFAY

PLAN DE LOCALISATION DU SONDAGE A LA PELLE

AFFAIRE N°9862-143

COMMUNE



LEGENDE

-  INDICE MENTIONNE LORS DE L'ENQUETE ORALE VISIBLE SUR LE TERRAIN
-  Carrière souterraine (marnière, argilière, cailloutière, pierre de taille,...)

MAI 2005

Echelle : 1/5000

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE : ANNEXE 1



Photo 1 : Retrait de la terre végétale et des matériaux de remblai

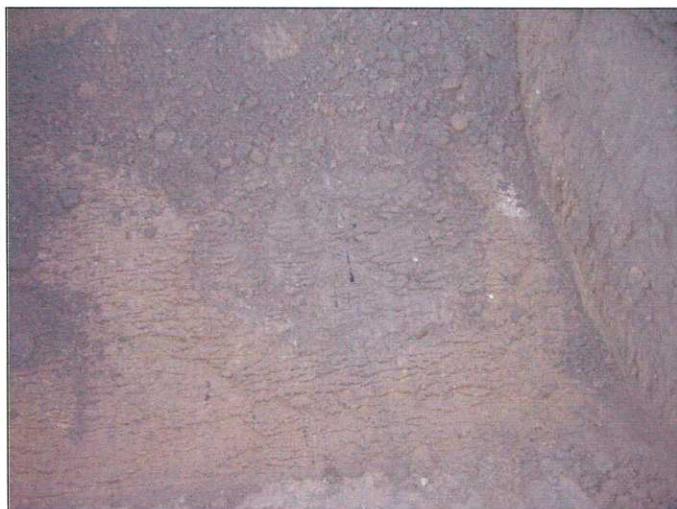


photo 2 : tâche de terre argileuse de de nature différente du terrain naturel



Photos 3 et 4 : Trace identique de 1 m à 2,5 m de profondeur, remblai de terre entouré de silex et de chaux mélangé d'un diamètre d'environ 1 m.



CAVITES SOUTERRAINES

INDICE N° 76034-091

LOCALISATION

Département 76 - Seine-Maritime

Commune AUFFAY

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit : Le bourg-centre

Autre (route, chemin...) :

Parcelle(s) cadastrale(s) :

**Coordonnées en
LAMBERT 1 nord**

Origine GPS

x : 510945

y : 224987

précision +/- 1m

Type de Report

point

SOURCE

Indices d'archives

Départementales

Communales

Autres

Cartes (géologique,)

Etudes (CETE,...)

Enquête orale

visite sur le site, vu avec le propriétaire:effondrement

06/02/2001

Indice photo
Indice de terrain

- effondrement
 affaissement-dépression
 zone remblayée
 puits
 entrée à flanc de coteaux
 arbre isolé
 autre

Géométrie
 circulaire diamètre : 0m30

 quelconque longueur min : longueur max :

profondeur maxi :

type d'effondrement : cylindrique conique en entonnoir

Observations

CONTEXTE MORPHOLOGIQUE

 plateau talweg flanc de coteau

HYDROGEOLOGIE

 profondeur de la nappe : 15m
 d'après Atlas Hydrogéologique

ORIGINE PROBABLE DE L'INDICE

Type Probable Indice

- Carrière à ciel Ouvert
 Carrière Souterraine
 Indéterminée
 Karstique
 puisard

Matière Probablement Extraite

- Cailloux Pierres de taille
 Marne Argile
 Sable Autre

Commentaires

Investigation à envisager :

Puisatier

Traitement de l'indice \ observations

D'après le propriétaire, le trou était en forme de cloche avec un diamètre à la base de 1m50 et à l'affleurement de 0,30 cm: montée de fontis

Le sondage à la pelle du 18/05/2005 sur cet indice a révélé la présence d'un puits. En effet, à partir de 1 m de profondeur, nous avons pu apercevoir un cercle de terre argileuse différente de celle du terrain naturel, entouré de silex et de chaux mélangé. Cette anomalie a été constatée jusqu'à une profondeur d'environ 2,5 m. Profondeur à laquelle nous avons cessé le sondage pour préconiser l'intervention d'un puisatier. Celui-ci déterminera l'origine de ce puits (puits d'eau ou puits d'accès à une carrière souterraine).



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système : RFG93-CC50

Orig. report carto : GPS

x : 1 562 521

y : 9 170 698

Précision : +/- 5m

Type de Report : Ponctuel

Contexte

Geomorphologique :

Altitude de la nappe : 90 m

Source : Atlas 2012 ME - BRGM

Source(s) de l'information

Nouvel indice / RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Récentes || Auteur: Cété | Réf.: Rapport 8004 | | Date: 01/10/2002 |

Récentes || Auteur: DDTM | Réf.: Mail | | Date: 21/12/2020 |

Récentes || Auteur: Explor-e | Réf.: Rapport 76034-09-01 Version A | | Date: 11/01/2024 |

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

Effondrement

Affaissement-dépression

Zone remblayée

Puits

Entrée à flanc de coteaux (cavage)

Arbre isolé

Autre :

Aucun

Géométrie :

Circulaire

Diamètre (m) # 2

Profondeur max (m) # 0,5

Quelconque

Longueur min (m) #

Longueur max (m) #

Observations

CETE 2001 : "Pas pris au GPS car masquage par les arbres"

Explor-e 2023 : observations initialement associées à l'ICS003

Origine probable de l'indice

Type

Carrière souterraine

Carrière à ciel ouvert

Carrière type inconnu

Karstique (Naturel)

Indéterminé

Puits à eau

Matière extraite

Marne

Cailloux

Sable

Pierre de taille

Argile

Commentaires

Explor-e 2023 : initialement une information d'archives, des observations de terrain et un témoignage avaient été regroupés sous l'ICS003. Informations disjointes suite à étude Cété : le document d'archives a été rattaché à l'ICS088 les autres observations à l'ICS092. L'ICS003 n'est reporté sur le PICS que "pour mémoire" (du fait des écarts de localisation observés) - périmètre de sécurité réduit à 15m sur proposition du Cété. Toutefois, le doute signifié par la DDTM sur l'origine de l'indice semble pertinent le contexte n'étant pas favorable au développement d'indice naturel.

Indice 76034-092 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	<i>Auteur :</i> Cété <i>Référence :</i> Rapport 8004 <i>Date :</i> 01/10/2002
Informations extraites	Reconnaissance de 3 indices de cavité souterraine // Réalisation de décapages - sondages à la pelle localisés au droit des ICS003, 043 et 088 // Conclusion : Les indices 43 et 92 correspondent très probablement à des points d'infiltration naturels des eaux de surface. Aucune reconnaissance complémentaire n'est à envisager, l'installation d'un périmètre d'inconstructibilité d'un rayon de 15m est préconisé autour de chacun d'eux. La suppression de ce périmètre passe par l'imperméabilisation du site.
Elements de localisation	<i>Plan de localisation :</i> Echelle : <i>Lieu-dit :</i> <i>Autre information :</i>
Elements de dimensionnement	<i>Plan d'extension :</i> Echelle :
Remarques	Explor-e 2023 : le rapport (et l'avis DDTM) font état d'un périmètre de 15m de rayon / la fiche Cété d'un rayon de 10m. Du fait de cet écart, la situation la plus sécurisante (15m a été retenue)

Indice 76034-092 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	<i>Auteur :</i> DDTM <i>Référence :</i> Mail <i>Date :</i> 21/12/2020
Informations extraites	Pas de remarque sur la méthodologie. ... pour le 3 renuméroté 92..., ok pour le périmètre de risque de 15m de rayon même si je trouve que l'absence d'étude géomorphologique laisse un doute sur l'existence de bétoires à cet endroit.
Elements de localisation	<i>Plan de localisation :</i> Echelle : <i>Lieu-dit :</i> <i>Autre information :</i>
Elements de dimensionnement	<i>Plan d'extension :</i> Echelle :
Remarques	

Indice 76034-092 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	<i>Auteur :</i> Explor-e <i>Référence :</i> Rapport 76034-09-01 Version A <i>Date :</i> 11/01/2024
Informations extraites	Rapport : vérification de l'absence de vides en relation avec les ICS003 et 043 // Réalisation d'un rideau de 14 sondages destructifs // Conclusion : Aucune anomalie (vide, fontis...) liée à la présence d'une ancienne cavité souterraine n'a été mise en évidence lors de la réalisation de ces sondages // Proposition : au vu du résultat de ces investigations, nous proposons à la commune de Val-de-Scie et à la DDTM76, l'aménagement local des périmètres de sécurité des ICS003 et 043 au droit de la parcelle étudiée,
Elements de localisation	<i>Plan de localisation :</i> Echelle : <i>Lieu-dit :</i> <i>Autre information :</i>
Elements de dimensionnement	<i>Plan d'extension :</i> Echelle :
Remarques	Nota : les références aux ICS utilisées dans ce rapport explor-e correspondent au RICS initial, la mise à jour n'étant pas officiellement validée à la date des investigations. On se référera aux ICS003, 043, 088 et 092.

V

AUFFAY PROPRIETE PONTTHIEUX

Reconnaissance de Trois Indices de Cavités

Affaire N°8004

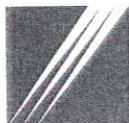
Octobre 2002





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère
de l'Équipement,
des Transports,
du Logement,
du Tourisme
et de la Mer



centre d'Études
techniques
de l'Équipement

CETE

Normandie
Centre
laboratoire
régional des
Ponts et Chaussées
de Rouen

AUFFAY – PROPRIETE PONTTHIEUX

Reconnaissance De Trois Indices de Cavités

AFFAIRE N° 8004

Grand-Quevilly, le 29 octobre 2002
La Chargée d'Études Géologue

N. GAUMET

10, chemin de la Poudrière
BP 245
76121 Le Grand-Quevilly cedex
téléphone :
02 35 68 81 00
télécopie :
02 35 68 81 72
mél : lrpc-rouen.cete-nc
@equipement.gouv.fr

A la demande et pour le compte de Mr PONTHEUX, propriétaire d'un terrain à AUFFAY, le LABORATOIRE DES PONTS ET CHAUSSEES de ROUEN, Département GEOTECHNIQUE-ENVIRONNEMENT, est intervenu pour la reconnaissance de trois indices de cavités souterraines situés sur ce terrain, localisé lieudit Le BOURG-NORD (cf. plan de situation au 1/25000è joint à ce rapport).

I LES CAVITES SOUTERRAINES

Comme toutes les communes situées sur le plateau crayeux normand, le territoire de la commune d'AUFFAY peut être concerné par des problèmes liés aux cavités souterraines. L'existence de ces cavités souterraines s'explique par le contexte géologique du site : la commune d'AUFFAY s'étend en partie sur un plateau constitué à sa base par une formation crayeuse, recouverte de formations superficielles argileuses, sableuses et limoneuses, d'épaisseurs variables. Les cavités se rencontrent essentiellement dans la craie, elles peuvent avoir une origine naturelle ou artificielle.

Les cavités naturelles sont dues à l'action des eaux circulant dans les fissures de la craie. Ces eaux, chargées en acide carbonique, dissolvent le calcaire et agrandissent les fissures jusqu'à former de véritables cavités, pouvant communiquer entre elles et constituer un réseau karstique. Ces cavités, de tailles et formes très diverses, se situent en général dans la partie active du réseau karstique, dans la nappe phréatique ; au niveau de la propriété de M. PONTHEUX, la cote supérieure de celle-ci se situe, d'après l'atlas hydrogéologique du BRGM, à 20m de profondeur. Au-dessus de la nappe, le réseau karstique n'est à priori plus actif, les cavités naturelles étant toutes plus ou moins remplies de matériaux divers (argile, sable, silex, limon) provenant de l'infiltration des eaux de surface. Ces eaux de surface, qui alimentent en partie le réseau karstique, doivent donc traverser les terrains superficiels recouvrant la

craie : elles cheminent préférentiellement par l'intermédiaire de poches de sable disséminées dans la formation argileuse, après avoir été récupérées en surface par des points d'infiltration appelés bétoires. A chaque période de précipitations, les remplissages des conduits karstiques sont remis en mouvement par l'apport de nouveaux matériaux provenant de la surface ; le réseau karstique fossile redevient actif temporairement et les bétoires sont alors fonctionnelles mais de nouveaux matériaux comblent les vides au fur et à mesure qu'ils se débouchent.

Les cavités artificielles ont été creusées par l'homme, principalement afin d'utiliser la craie pour l'amendement des champs. L'appellation locale de la craie (marne) explique le nom donné aux exploitations (marnières). Elles ont été ouvertes en majorité aux XVIII^e et XIX^e siècles. Sur le plateau, la marnière est reliée à la surface par un puits d'accès vertical, creusé manuellement ; ce puits traverse les formations superficielles et une certaine épaisseur de craie, afin d'assurer la solidité du toit de l'exploitation ; à partir du puits, des chambres sont creusées, prenant des formes et tailles diverses suivant les terrains rencontrés et le mode de travail de l'exploitant.

L'évolution dans le temps de ces cavités souterraines peut être à l'origine de désordres de surface, pouvant remettre en cause la stabilité d'infrastructures et de bâtiments et mettre en danger des vies. Les effondrements et affaissements de tailles diverses survenant périodiquement (en général après de fortes pluies), sont les manifestations visibles des cavités.

II METHODOLOGIE DE LA RECONNAISSANCE

Actuellement, aucune méthode physique existante ne permet de détecter de façon certaine ces cavités souterraines, relativement profondes dans la zone d'étude (de 15 à 30m en moyenne). Pour cette raison, il est conseillé avant tout projet d'aménagement ou vente de terrain à bâtir, de réaliser un recensement des indices de cavités souterraines à partir des méthodes suivantes : recherche bibliographique des archives anciennes et récentes, étude de photo-interprétation, enquête orale auprès des « Anciens » de la Commune et des exploitants agricoles, reconnaissance de terrain. Si des indices sont détectés lors de cette phase, il faut alors procéder à des investigations spécifiques sur chacun d'eux, investigations définies en fonction des caractéristiques des indices repérés.

Les indices concernés par la présente étude ont été repérés lors du recensement réalisé par notre Service en 2000 et 2001 pour le compte de la Mairie (affaire n° 5334, rapport envoyé le 21 mars 2001) : il s'agit des indices suivants (cf. leur localisation sur le plan au 500^e joint à ce rapport) :

- ♦ **Indice n° 76034-003** : repéré grâce à l'étude bibliographique (archive ancienne, déclaration d'ouverture d'une carrière), l'enquête orale (effondrement indiqué par Mme LELIEVRE) et la reconnaissance de terrain (constat d'un effondrement de diamètre 2m et profondeur 1m), cet indice a été interprété comme le tassement des matériaux de remblai du puits d'accès à

la carrière déclarée en archive, un sondage à la pelle mécanique est préconisé pour confirmer cette interprétation ;

♦ **Indice n° 76034-043** : repéré grâce à l'enquête orale (effondrement indiqué par Mme LELIEVRE) et la reconnaissance de terrain (constat d'un effondrement de diamètre 4m et profondeur 2m, voir photo ① en annexe au rapport), cet indice a été interprété comme une remontée de fontis en liaison avec une cavité souterraine, des sondages destructifs de recherche de vides sont préconisés en cas de reconnaissance complémentaire ;

♦ **Indice n° 76304-088** : repéré grâce à l'enquête orale (effondrement signalé par la Mairie) et la reconnaissance de terrain (constat d'un affaissement de diamètre 2m et profondeur 1m, voir photo ③ en annexe au rapport), cet indice a été interprété comme une remontée de fontis en liaison avec une cavité souterraine, un sondage à la pelle mécanique est préconisé en cas de reconnaissance complémentaire ;

La présence de ces indices de cavités souterraines a généré, autour de chacun d'entre eux, la mise en place, par les services de l'Etat chargés de l'application des règlements d'urbanisme, d'un périmètre d'inconstructibilité d'un rayon de 60m. M. PONTHEUX, propriétaire d'un terrain en partie gelé par les trois périmètres, désire le vendre en terrain à bâtir ; pour cela, il doit prouver l'inexistence de vides provenant des trois indices sous son terrain et doit donc entreprendre leur reconnaissance.

Un sondage à la pelle étant préconisé pour deux des indices (n° 3 et 88), nous avons proposé à M. PONTHEUX de faire réaliser ce type d'investigation sur les trois indices, y compris sur l'indice 43 bien que ce ne soit pas, au vu des dimensions de l'effondrement, l'investigation la plus adaptée ; l'engin étant sur place, il nous a semblé judicieux de pratiquer un sondage pelle sur cet indice 43, dans l'espoir de pouvoir éviter la réalisation des sondages destructifs. M. PONTHEUX nous a alors confié la mission de suivre ces trois sondages à la pelle, de réaliser leur diagnostic et d'indiquer nos éventuelles préconisations concernant reconnaissance complémentaire des indices ou traitement des cavités détectées. La réalisation des sondages à la pelle a été confiée à une entreprise privée, qui a, pour deux des indices, mis à disposition une mini-pelle équipée d'un godet à dents, et pour le troisième indice, utilisé une pelle sur pneus plus puissante équipée également d'un godet à dent.

III RESULTATS DES RECONNAISSANCES

Les sondages à la mini-pelle ont été réalisés le 6 août 2002 (indices 43 et 88), le sondage à la pelle à pneus le 16 septembre 2002 (indice 3). M. PONTHEUX était présent lors des deux interventions, M. le Maire d'AUFFAY et un de ses adjoints ont assisté à la deuxième intervention du 16 septembre.

Lors de la première intervention, une tranchée à la pelle a été également réalisée dans une dépression ovale manifestement creusée par l'homme pour récupérer les eaux de ruissellement provenant de l'amont ; sa localisation figure sur le plan au 1/500^e joint au rapport.

III 1 INDICE 43

Le sondage a mis en évidence la coupe de terrains suivante :

- ♦ 0 à 1.00m : Remblai anthropique
- ♦ 1.00 à 1.20m : Argile à silex rouge
- ♦ 1.20 à 1.60m : Argile limoneuse beige-ocre très humide

La photo ② montre le fond de la fouille réalisée. On constate qu'un effondrement a été remblayé antérieurement au désordre visible aujourd'hui (1m de rechargement anthropique). Au vu du contexte du site (terrain en légère pente et cheminement préférentiel des eaux de ruissellement d'après M. PONTHEUX) et de l'état hydrique des terrains en place (forte humidité de l'argile limoneuse), l'origine de l'effondrement semble naturelle : il s'agit très vraisemblablement d'un point d'infiltration naturel des eaux de surface, à priori peu actif car n'ayant pas subi de gros rechargements.

III 2 INDICE 88

Le sondage a mis en évidence la coupe de terrains suivante :

- ♦ 0 à 2.00m : Remblai anthropique (terre, gravats, briques, bouteilles, ferrailles...), voir photo ④ en annexe
- ♦ 2.00 à 2.80m : Limons gris humides, auréole de diamètre 2m incluse dans argile à silex rouge (voir photo ⑤ en annexe)
- ♦ 2.80 à 3.00m : Argile à silex rouge (voir photo ⑥ en annexe)

La présence du remblai anthropique et des limons gris indiquent un ou plusieurs rechargements d'un affaissement ou d'un effondrement par l'homme. Le terrain en place est retrouvé à partir de 3m. Vu le contexte topographique du site (bordure de plateau) l'origine du désordre est probablement anthropique (remontée de fontis liée à l'effondrement partiel du toit d'une carrière souterraine). A moins d'investigations complémentaires (décrites dans le § IV), il est impossible de déterminer l'étendue et l'état des galeries souterraines.

III 2 INDICE 3

Le sondage a mis en évidence la coupe de terrains suivante :

- ♦ 0 à 2.00m : Poche de remblai anthropique (terre grise, limons, quelques déchets divers) dans argile à silex (voir photo ⑦ en annexe)
- ♦ 1.60 à 3.00m : Argile à silex marron-rouge très charpentée (voir photo ⑧ en annexe)

La poche de remblai anthropique, d'un diamètre d'environ 2m en surface, se réduit progressivement (diamètre 0.50m à 1.60m de profondeur) puis disparaît entièrement ; ceci est bien visible sur les parois de la fouille (voir photo ⑨ en annexe). Elle signale un ou quelques rechargements d'effondrements par l'homme. Vu le contexte topographique (identique à celui de l'indice 43), l'origine de ce désordre semble être également d'origine naturelle : point d'infiltration naturel des eaux de surface.

Contrairement à ce qui a été conclu pour le recensement, cet indice ne peut donc être lié à la carrière n° 3 déclarée en archive. Un nouvel indice doit donc être créé (n° 92), l'indice n° 3 étant déplacé et repositionné à l'emplacement de l'indice n° 88 qui est donc supprimé.

IV PRECONISATIONS

IV 1 INDICES 43 ET 92 (anciennement 3)

Concernant ces deux points d'infiltration naturels, aucune investigation complémentaire de reconnaissance n'est nécessaire. Un risque d'effondrement très localisé existant toujours à chaque nouvelle infiltration d'eau à cet endroit, nous préconisons l'installation d'un périmètre d'inconstructibilité d'un rayon de 15m autour de ces 2 indices. Si M. PONTHEUX désire supprimer totalement le risque d'effondrement et donc lever entièrement le périmètre d'inconstructibilité, il lui faudra empêcher toute nouvelle infiltration d'eau à ces endroits en imperméabilisant le site.

IV 2 INDICE 3 (anciennement 88)

Afin de vérifier l'extension et l'état des vides, il convient dans un premier temps de rechercher les galeries souterraines tout autour de la zone effondrée par sondages destructifs de recherche de vides. Pour une interprétation la plus fine possible, nous conseillons de faire réaliser ces sondages selon le protocole suivant :

- Sondages en rotation pure (tricône) avec pression faible et constante sur l'outil, permettant l'établissement d'une coupe fine des terrains
- Sondages gros diamètre ($\Phi > 110\text{mm}$), pour permettre, le cas échéant et après tubage, d'une part le passage d'une caméra vidéo et d'autre part, les injections de remplissage
- Enregistrement des paramètres de forage (au minimum vitesse d'avancement, pression sur l'outil, pression d'injection de fluide, couple de rotation) afin que toute anomalie (vide, zone décomprimée) soit nettement mise en évidence
- Espacement maximal entre sondages égal à 3m (2.5m conseillé), afin de ne pas risquer de passer juste en limite d'une galerie peu large
- Sondages descendus à 15m sous la cote du toit de la craie, afin de tenir compte de certaines marnières souterraines profondes

En première estimation, 4 à 6 sondages profonds de 25m seront nécessaires pour rechercher ces galeries (prestation estimée à 10000€ HT). Si des vides sont alors mis en évidence, leur reconnaissance (détermination du volume, vérification de la stabilité) devra être réalisée, tout d'abord en passant une caméra vidéo permettant une visualisation et une première estimation du volume des vides puis en réalisant soit un puits d'accès permettant l'accès à la cavité et sa visite, soit de nouveaux sondages destructifs à partir de la surface, le choix du type d'investigation dépendant des résultats des premiers sondages. Le coût de ces reconnaissances peut s'élever à plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Si, suite à l'une ou l'autre des reconnaissances (visite ou sondages destructifs), une carrière souterraine est découverte et entièrement reconnue, son traitement pourra être envisagé : suivant l'extension et l'état des galeries souterraines, on pourra décider de la laisser en l'état (avec une surveillance régulière), de la conforter en partie ou de la remplir partiellement voire complètement par un coulis adapté (coulis fluide sable ciment eau en général). Le coût de ces traitements peut atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros, ils varient en fonction de la taille et de l'état de stabilité de la cavité.

V CONCLUSION

Mr PONTHEUX nous a confié le suivi de la reconnaissance de trois indices de cavités souterraines localisés sur un terrain lui appartenant situé à AUFFAY, lieudit Le BOURG-NORD. Ces trois indices (n° 76034-003, 043 et 088) sont issus du recensement des indices de cavités souterraines réalisé par notre Service pour le compte de la commune en 2000 et 2001.

Les reconnaissances ont consisté en la réalisation de sondages à la pelle mécanique à l'aplomb des indices. Suite à ces reconnaissances, l'indice 3 a été déplacé et est localisé maintenant sur l'ancien indice 88, aujourd'hui supprimé. L'ancien indice 3 fait l'objet de l'ouverture d'une nouvelle fiche et est indicé n° 92. L'indice 43 reste inchangé.

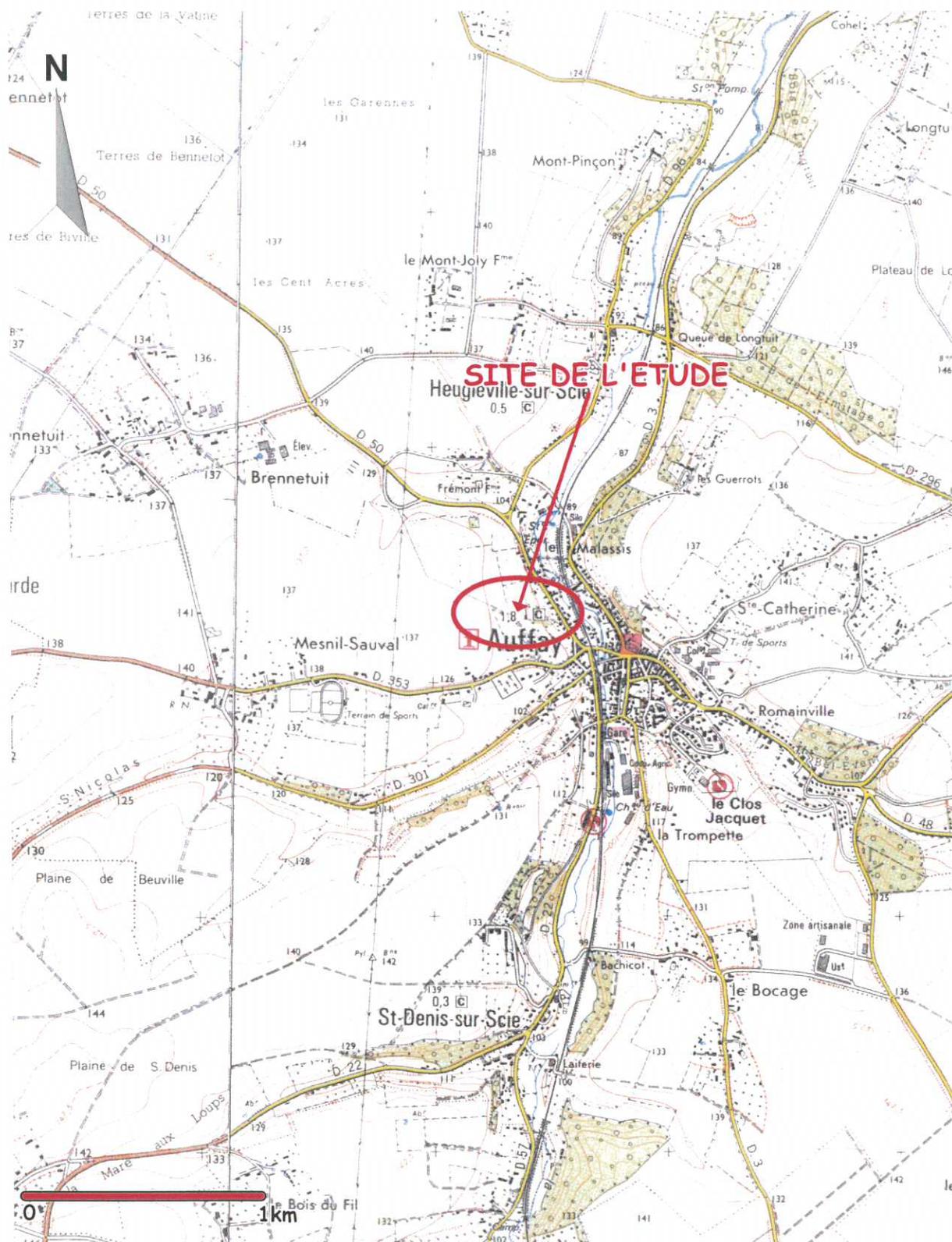
L'indice 3 correspond très probablement à une remontée de fontis en liaison avec la carrière souterraine déclarée en archive. La reconnaissance complémentaire de l'indice passe en premier lieu par la réalisation de sondages destructifs de recherche de vides autour de l'affaissement de surface.

Les indices 43 et 92 correspondent très probablement à des points d'infiltration naturels des eaux de surface. Aucune reconnaissance complémentaire n'est à envisager, l'installation d'un périmètre d'inconstructibilité d'un rayon de 15m est préconisé autour de chacun d'eux. La suppression de ce périmètre passe par l'imperméabilisation du site.

Les fiches descriptives des indices créées pour le recensement et mises à jour à l'occasion de cette étude ainsi que la fiche du nouvel indice n° 92 sont jointes à ce rapport. Est joint également un extrait du plan des indices au 1/5000è modifié (accompagné de sa légende) prenant en compte les résultats de cette étude.

AUFFAY Propriété PONTTHIEUX

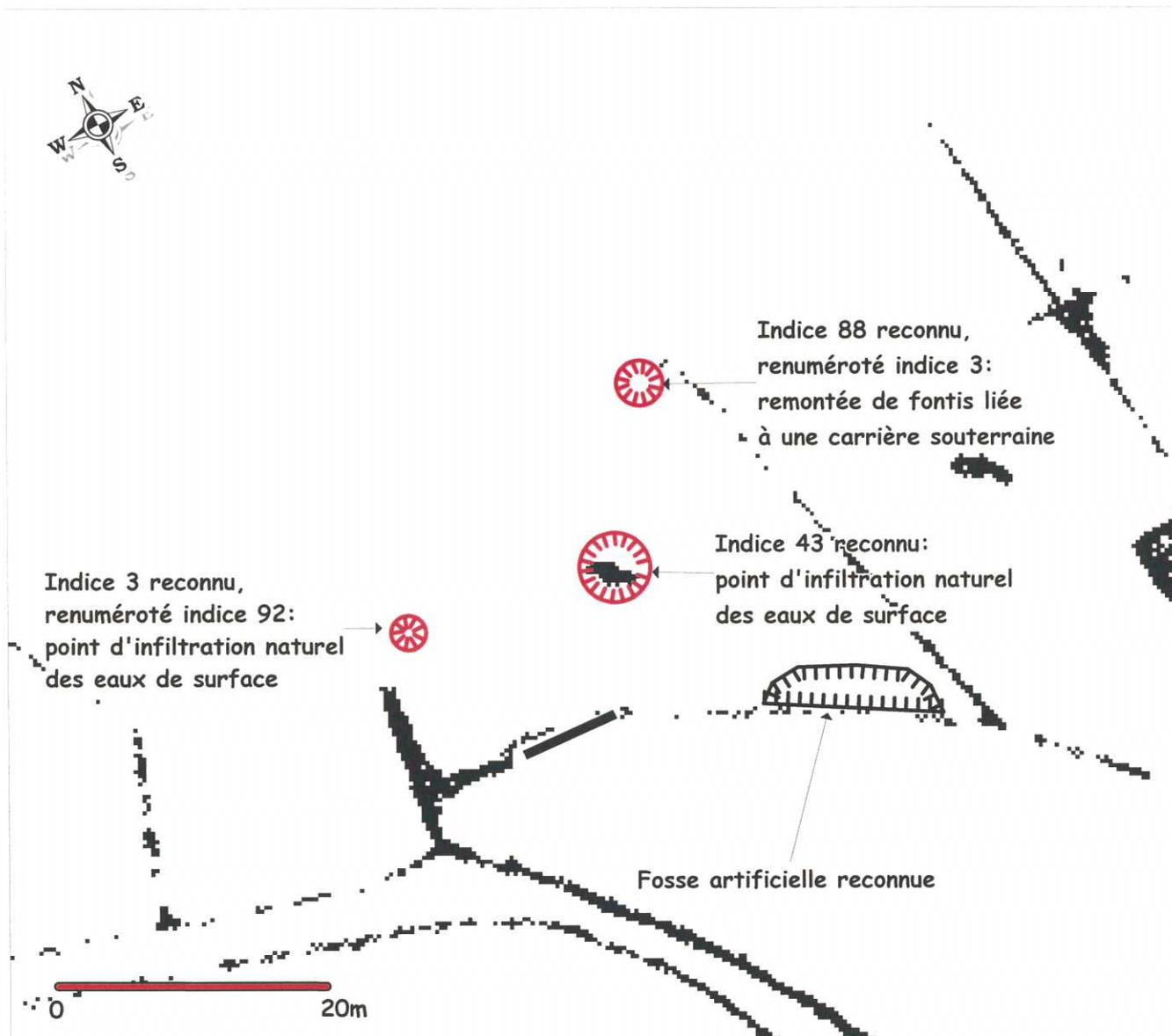
RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE
Echelle 1/25000è

AUFFAY Propriété PONTTHIEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



PLAN DE SITUATION DES INDICES RECONNUS
Echelle 1/500è

AUFFAY Propriété PONTHEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



Photo 1: Indice 43 avant reconnaissance



Photo 2: Fond de la fouille réalisée sur l'indice 43 (cote -2.00m): pas de remblai anthropique

AUFFAY Propriété PONTHEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



Photo 3: Indice 3 avant reconnaissance



Photo 4: Sondage en pelle en cours sur l'indice 3 (cote -1.50m): remblai anthropique

AUFFAY Propriété PONTHEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



Photo 5: Sondage pelle en cours sur indice 3 (cote -2.50m): auréole circulaire limons gris diamètre 2m



Photo 6: Fond de la fouille réalisée sur l'indice 3 (cote -3.00m): argile à silex, terrain en place

AUFFAY Propriété PONTTHIEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



Photo 7: Sondage pelle en cours sur indice 92 (cote -2.00m): poche limons gris + terre végétale, diamètre 1m



Photo 8: Fond de la fouille réalisée sur l'indice 92 (cote -3.00m): argile à silex, terrain en place

AUFFAY Propriété PONTHEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



Photo 9: Reconnaissance de l'indice 92: section de la poche de remblai visible sur la paroi de la fouille



CAVITES SOUTERRAINES

INDICE N° 76034-003

LOCALISATION

Département	76 - Seine-Maritime	Coordonnées en LAMBERT 1 nord
Commune	AUFFAY	Origine GPS
Repères locaux		x : 510378
Hameau/Lieu-dit : Le bourg nord		y : 225310
Autre (route, chemin...) :		précision +/- 1m
Parcelle(s) cadastrale(s) :		Type de Report
		point

SOURCE

Indices d'archives

Départementales 01/09/1910 Déclaration d'ouverture de carrières, souterraines et à ciel ouvert, issues des registres de la Préfecture de

Communes

Autres

Cartes (géologique,)

Etudes (CETE,...) CETE: RICS (aff 5334-2001-client Mairie) + Prop Ponthieux-Reconn ICS (aff 8004-21/10/02-client privé)

Enquête orale info Mairie: effondrement

Indice photo

Indice de terrain

Géométrie

effondrement circulaire diamètre : 2m00

affaissement-dépression quelconque longueur min : longueur max :

zone remblayée profondeur maxi : 1m00

puits **type d'effondrement** : cylindrique conique en entonnoir

entrée à flanc de coteaux **Observations**

arbre isolé reconnaissance CETE en 2001 (recensement) et 2002 (affaire n° 8004); zone qui tasse

autre

CONTEXTE MORPHOLOGIQUE

HYDROGEOLOGIE

<input checked="" type="radio"/> plateau <input type="radio"/> talweg <input type="radio"/> flanc de coteau	profondeur de la nappe : 20m d'après Atlas Hydrogéologique
---	---

ORIGINE PROBABLE DE L'INDICE

Type Probable Indice	Matière Probablement Extraite	Commentaires
<input type="radio"/> Carrière à ciel Ouvert	<input type="radio"/> Cailloux <input type="radio"/> Pierres de taille	
<input checked="" type="radio"/> Carrière Souterraine	<input type="radio"/> Marnes <input type="radio"/> Argile	
<input type="radio"/> Indéterminée	<input type="radio"/> Sable <input type="radio"/> Autre	
<input type="radio"/> Karstique		
<input type="radio"/> puisard		

Traitement de l'indice \ observations

informations recensement: prise en compte des éléments d'archive, enquête orale et terrain; les trois effondrements dont deux sont les indices 43 et 88 seraient certainement liés à cette déclaration si cette carrière, dont l'origine est inconnue, est souterraine. En effet la parcelle s'étend sur un terrain en pente dont le point bas est la vallée. Les trois effondrements sont en point haut; la parcelle napoléonienne de la déclaration a été réduite à un des effondrements remarque: à l'issue du recensement, l'indice donné par enquête orale et vu sur le terrain a été répertorié n° 88 et ne correspondait pas à l'archive informations étude CETE 2002: investigation réalisée: sondage à la pelle mécanique-résultat: remblai anthropique jusqu'à 3m de profondeur avec rond de limons gris humides diamètre 2m, argile à silex rouge à partir de 3m de profondeur, fouille arrêtée à cette cote-interprétation: remontée de fontis en liaison probable avec la carrière n° 3-préconisations: sondages destructifs de recherche de vides remarque: suite à cette nouvelle étude, l'effondrement sur lequel avait été placé la carrière n° 3 s'est avéré correspondre, après reconnaissance, à un point d'infiltration naturel des eaux de surface: la carrière 3 a donc été remplacée sur l'indice n° 88 et l'ancien indice 3 a fait l'ouverture d'une nouvelle fiche (n° 92); les détails de chaque indice sont reportés sur les fiches correspondantes

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES ARCHIVES

INDICE N° 76034-003

Cadastre Napoléonien	Lieu-dit :
	Autre (route,...):
	Parcelle(s) : A 282

Propriétaire	BIVILLE
Locataire ou fermier	
Exploitant de la carrière	

Exploitation	Puits :	
	profondeur: diamètre:	
	Nombre d'étages :	
	profondeur(s) :	
	Chambres :	
	hauteur : min : max : largeur : min : max :	
	Extension minimale	Volume global estimé :
	Etat :	
Divers :		
Décisions prises :		



CAVITES SOUTERRAINES

INDICE N° 76034-043

LOCALISATION

Département	76 - Seine-Maritime	Coordonnées en LAMBERT 1 nord
Commune	AUFFAY	
Repères locaux		Origine GPS
Hameau/Lieu-dit : Le bourg nord		x : 510370,3
Autre (route, chemin...) :		y : 225298
Parcelle(s) cadastrale(s) :		précision +/- 1m
		Type de Report
		point

SOURCE

Indices d'archives		
Départementales		
Communales		
Autres		
Cartes (géologique,)		
Etudes (CETE,...)	CETE: RICS (aff 5334-2001-client Mairie) + Prop Ponthieux-Reconn ICS (aff 8004-21/10/02-client privé)	
Enquête orale	info enquête orale, madame LELIEVRE:effondrement	16/10/2000
Indice photo		
Indice de terrain		
Géométrie		
<input checked="" type="radio"/> effondrement	<input type="radio"/> circulaire	diamètre : 4m00
<input type="radio"/> affaissement-dépression	<input checked="" type="radio"/> quelconque	longueur min : longueur max :
<input type="radio"/> zone remblayée		profondeur maxi : 2m00
<input type="radio"/> puits	type d'effondrement : <input type="radio"/> cylindrique <input type="radio"/> conique <input type="radio"/> en entonnoir	
<input type="radio"/> entrée à flanc de coteaux	Observations	
<input type="radio"/> arbre isolé	reconnaissance CETE en 2001 (recensement) et août 2002 (affaire 8004)	
<input type="radio"/> autre		

CONTEXTE MORPHOLOGIQUE

- plateau talweg flanc de coteau

HYDROGEOLOGIE

profondeur de la nappe : 20m
d'après Atlas Hydrogéologique

ORIGINE PROBABLE DE L'INDICE

Type Probable Indice	Matière Probablement Extraite	Commentaires
<input type="radio"/> Carrière à ciel Ouvert	<input type="radio"/> Cailloux <input type="radio"/> Pierres de taille	
<input type="radio"/> Carrière Souterraine	<input type="radio"/> Marne <input type="radio"/> Argile	
<input type="radio"/> Indéterminée	<input type="radio"/> Sable <input type="radio"/> Autre	
<input checked="" type="radio"/> Karstique		
<input type="radio"/> puisard		

Investigation à envisager :

Aucune

Traitement de l'indice \ observations

informations recensement: enquête orale + terrain; indice probablement en liaison avec carrière 3, si celle-ci est souterraine
informations étude 2002: sondage pelle réalisé-résultats: remblai anthropique sur le premier mètre, argile à silex rouge de 1 à 1,20m, argile limoneuse beige-ocre très humide de 1,20 à 1,60m, fouille arrêtée à cette cote-interprétation: point d'infiltration naturel des eaux de surface-préconisations: aucune investigation complémentaire, mise en place d'un périmètre d'inconstructibilité d'un rayon de 10m centré sur l'indice 43



CAVITES SOUTERRAINES

INDICE N° 76034-088

LOCALISATION

Département	76 - Seine-Maritime	Coordonnées en LAMBERT 1 nord
Commune	AUFFAY	
Repères locaux		Origine GPS
Hameau/Lieu-dit : Le bourg nord		x : 510378
Autre (route, chemin...) :		y : 225310
Parcelle(s) cadastrale(s) :		précision +/- 1m
		Type de Report
		point

SOURCE

Indices d'archives

Départementales

Communales

Autres

Cartes (géologique,)

Etudes (CETE,...) CETE: RICS (aff 5334-2001-client Mairie) + Prop Ponthieux-Reconn ICS (aff 8004-21/10/02-client privé)

Enquête orale info mairie : effondrement

Indice photo

Indice de terrain

Géométrie

effondrement circulaire diamètre : 2m00

affaissement-dépression quelconque longueur min : longueur max :

zone remblayée profondeur maxi : 1m00

puits **type d'effondrement :** cylindrique conique en entonnoir

entrée à flanc de coteaux

arbre isolé

autre

Observations
reconnaissance CETE en 2001 (recensement) et août 2002 (affaire 8004); zone qui tasse

CONTEXTE MORPHOLOGIQUE

HYDROGEOLOGIE

<input checked="" type="radio"/> plateau <input type="radio"/> talweg <input type="radio"/> flanc de coteau	profondeur de la nappe : 20m d'après Atlas Hydrogéologique
---	---

ORIGINE PROBABLE DE L'INDICE

Type Probable Indice	Matière Probablement Extraite	Commentaires
<input type="radio"/> Carrière à ciel Ouvert	<input type="radio"/> Cailloux <input type="radio"/> Pierres de taille	
<input type="radio"/> Carrière Souterraine	<input type="radio"/> Marnes <input type="radio"/> Argile	
<input type="radio"/> Indéterminée	<input type="radio"/> Sable <input type="radio"/> Autre	
<input type="radio"/> Karstique		
<input type="radio"/> puisard		

Traitement de l'indice \ observations

informations recensement: enquête orale + terrain: indice probablement en liaison avec carrière 3, si celle-ci est souterraine
informations étude 2002: sondage pelle réalisé-résultats: remblai anthropique jusqu'à 3m de profondeur avec rond limons gris humides de 2m de diamètre, argile à silex rouge à partir de 3m, fouille arrêtée à cette cote (limite d'action de la machine)-interprétation: remontée de fontis en liaison avec une cavité souterraine probable-préconisations: sondages destructifs de recherche de vides
remarque: suite à l'étude du CETE de 2002, l'effondrement sur lequel avait été placée la carrière n° 3 s'est avéré correspondre, après reconnaissance, à un point d'infiltration naturel des eaux de surface: la carrière 3 a donc été remplacée sur l'indice n° 88 et l'ancien indice 3 a pris un nouveau numéro (n° 92); l'indice n° 88 peut donc être supprimé et la suite des investigations sera reportée sur la fiche n° 3: les détails de chaque indice sont reportés sur les fiches correspondantes



CAVITES SOUTERRAINES

INDICE N° 76034-092

LOCALISATION

Département	76 - Seine-Maritime	Coordonnées en LAMBERT 1 nord
Commune	AUFFAY	Origine Report plan
Repères locaux		x : 510354,3
Hameau/Lieu-dit : Le bourg nord		y : 225300,3
Autre (route, chemin...) :		précision +/- 5m
Parcelle(s) cadastrale(s) :		Type de Report

SOURCE

Indices d'archives	
Départementales	
Communales	
Autres	
Cartes (géologique,)	
Etudes (CETE,...)	CETE: RICS (aff 5334-2001-client Mairie) + Prop Ponthieux-Reconn ICS (aff 8004-21/10/02-client privé)
Enquête orale	Information enquête orale, Mme LELIEVRE: effondrement
Indice photo	
Indice de terrain	
Géométrie	
<input checked="" type="radio"/> effondrement	<input checked="" type="radio"/> circulaire diamètre : 2m00
<input type="radio"/> affaissement-dépression	<input type="radio"/> quelconque longueur min : longueur max :
<input type="radio"/> zone remblayée	profondeur maxi : 0m50
<input type="radio"/> puits	type d'effondrement : <input type="radio"/> cylindrique <input type="radio"/> conique <input type="radio"/> en entonnoir
<input type="radio"/> entrée à flanc de coteaux	Observations
<input type="radio"/> arbre isolé	reconnaissance CETE en 2001, lors du recensement; point non pris au GPS car masquage par les arbres
<input type="radio"/> autre	

CONTEXTE MORPHOLOGIQUE

plateau talweg flanc de coteau

HYDROGEOLOGIE

profondeur de la nappe : 20m
d'après Atlas Hydrogéologique

ORIGINE PROBABLE DE L'INDICE

Type Probable Indice	Matière Probablement Extraite	Commentaires
<input type="radio"/> Carrière à ciel Ouvert	<input type="radio"/> Cailloux <input type="radio"/> Pierres de taille	
<input type="radio"/> Carrière Souterraine	<input type="radio"/> Marnes <input type="radio"/> Argile	
<input type="radio"/> Indéterminée	<input type="radio"/> Sable <input type="radio"/> Autre	
<input checked="" type="radio"/> Karstique		
<input type="radio"/> puisard		

Investigation à envisager :

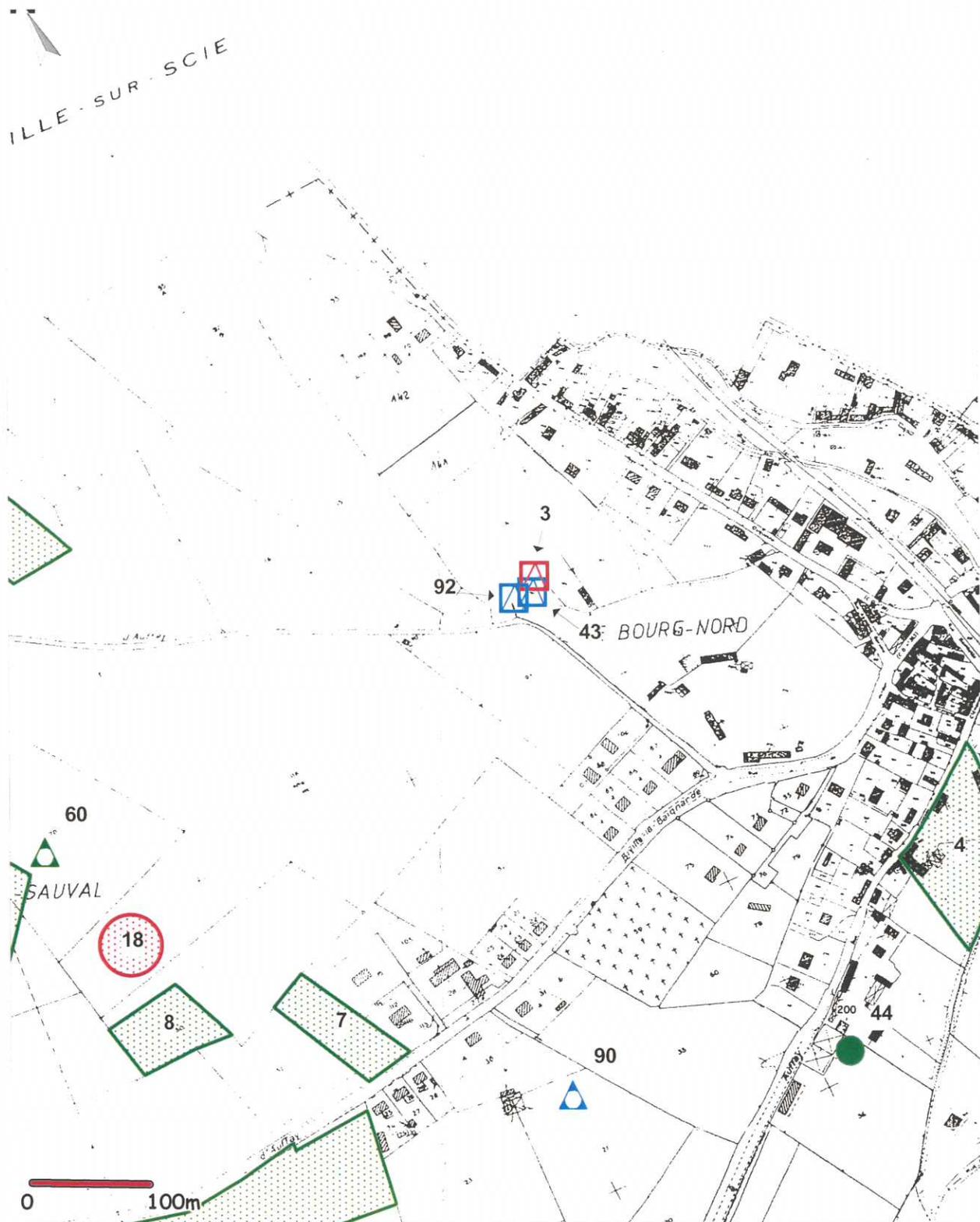
Aucune

Traitement de l'indice \ observations

informations recensement: enquête orale + terrain; indice considéré comme étant en liaison avec la carrière 3
remarque: à l'issue du recensement, cet indice avait été numéroté 3
informations étude CETE 2002: investigation réalisée: sondage à la pelle-interprétation: l'indice correspond en fait à un point d'infiltration naturel des eaux de surface et n'est donc pas en liaison avec la carrière n° 3-préconisations: aucune investigation complémentaire, mise en place d'un périmètre d'inconstructibilité d'un rayon de 10m centré sur l'indice
remarque: pour prendre en compte ce résultat d'investigation, un nouvel indice (n° 92) a du être créé; la carrière 3 est déplacée à l'emplacement de l'indice n° 88 (cf. explications sur fiches correspondantes)

AUFFAY Propriété PONTTHIEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES



EXTRAIT DU PLAN MODIFIE DES INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES
Echelle 1/5000è

AUFFAY Propriété PONTHEUX

RECONNAISSANCE D'INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES

LEGENDE

2

NUMERO DE LA FICHE CONCERNANT L'INDICE



INDICE RECENSE EN ARCHIVES VISIBLE SUR LE TERRAIN



INDICE RECENSE EN ARCHIVES NON VISIBLE SUR LE TERRAIN OU NON ACCESSIBLE



INDICE MENTIONNE LORS DE L'ENQUETE ORALE VISIBLE SUR LE TERRAIN



INDICE MENTIONNE LORS DE L'ENQUETE ORALE NON VISIBLE SUR LE TERRAIN OU NON ACCESSIBLE



INDICE DE TERRAIN (EFFONDREMENT, AFFAISSEMENT, DEPRESSION TOPOGRAPHIQUE, ZONE REMBLAYEE)



INDICE ISSU DES ARCHIVES SANS LOCALISATION PRECISE



CROIX INDIQUANT QUE L'INDICE A ETE TRAITE OU SUPPRIME

N.B :

- le terme "archives" englobe les documents des archives départementales, les inventaires récents (CETE, DDE...), les informations fournies par les cartes (topographiques,géologiques...) ou d'autres documents.

- les couleurs ci-dessous indiquent l'origine de l'indice :



Carrière souterraine (marnière, argilière, cailloutière, pierre de taille, ...)



Indice d'origine karstique (point d'infiltration, béttoire naturelle, ...)



Indice d'origine indéterminée



Autre (puisard, puits, ...)

LEGENDE DU PLAN DES INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES

76034-09

M. Jonas CUVILLIER

Commune déléguée d'Auffay (Val-de-Scie)
Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides en lien avec les ICS3&43

Version A du 11 janvier 2024



explor-e

Solutions risques naturels hydrogéologie et environnement



explor-e

SARL au capital de 40 000 euros - RCS Rouen - Siret : 510 864 226 00020 - APE : 7112B

Siège social : 908-3, route de Veules-les-Roses – 76760 Yerville

Mail : contact@explor-e.fr

Site internet : www.explor-e.fr

 N°Vert 0 800 00 28 12

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Responsables de la mission : Gilles DEMAREST - Ingénieur Hydrogéologue



Sommaire général

1	CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION.....	1
2	MÉTHODOLOGIE.....	3
3	DESCRIPTIF OPÉRATIONNEL – RÉSULTATS	7
	3.1 Descriptif opérationnel	7
	3.2 Résultats-Interprétations	8
4	CONCLUSION	11



Sommaire des illustrations

Liste des Schémas

Schémas 1	: Localisation de la parcelle étudiée	1
Schémas 2	: Vue des ICS3&43 impactant le projet d'extension et la piscine	2
Schéma 3	: Illustration simplifiée de l'interprétation	6
Schéma 4	: Implantation des sondages réalisés	7
Schéma 5	: Proposition d'aménagement des périmètres de sécurité des ICS3&43	12

Liste des graphiques

Graphique 1	: Synthèse lithologique établie à partir des sondages destructifs profonds	9
-------------------	--	---

Liste des annexes

Annexe 1	: Diagraphies interprétées (paramètres de forage)	9
----------------	---	---

Contexte et objectifs de la mission

La présente étude concerne un projet d'extension d'une habitation et une piscine, situés sur la parcelle AB 345, rue Duquesne au Val-de-Scie (Commune déléguée d'Auffay).

Schémas 1 : Localisation de la parcelle étudiée



Ce projet d'extension ainsi que la piscine sont actuellement impactés par les périmètres de sécurité des indices 3 et 43 du RICS (Recensement des Indices de Cavités Souterraines) de la commune d'Auffay.

Schémas 2 : Vue des ICS3&43 impactant le projet d'extension et la piscine



La présente mission a pour objectif de vérifier l'absence de vide en lien avec les ICS3&43 au droit du projet d'extension ainsi que de la piscine.

Ce rapport synthétise les résultats de la campagne de reconnaissance.

2

Méthodologie

La vérification de l'absence de vides ou de zones décomprimées a été réalisée par la mise en œuvre de forages destructifs par méthode tricône dont le protocole est présenté ci-dessous.

Le principe du tricône utilise uniquement la rotation pure pour désagréger la roche.

Les sondages ont été réalisés à l'aide d'une sondeuse sur chenillard EMCI 4.50 (2.6T).



EMCI 4.50



Les forages ont été réalisés en diamètre 114 mm, pour rappel le diamètre minimal à mettre en œuvre pour respecter les prérogatives des services de l'état est de 110mm.

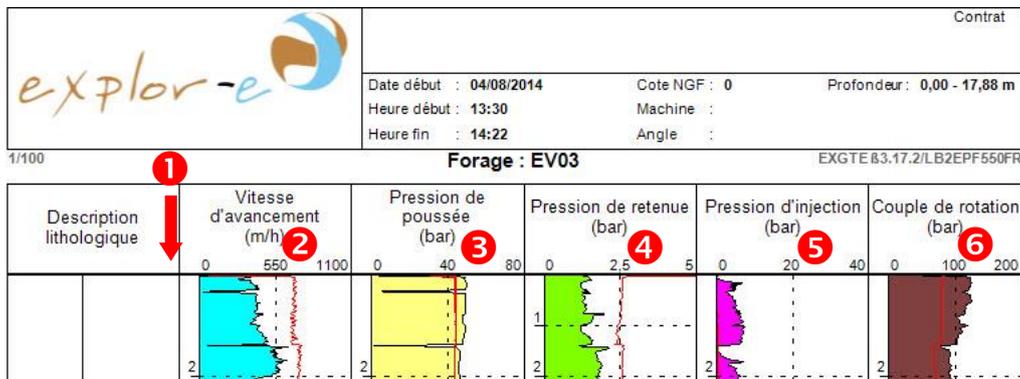
Le recours à un diamètre de sondage relativement important permet en effet de limiter les frottements du train de tige (60 mm) contre les parois du forage, favorisant ainsi des chutes d'outils franches au niveau d'éventuelles cavités.

- Les pressions exercées sur l'outil, la vitesse de rotation et la pression d'injection ont été maintenues les plus faibles possibles et constantes dans le temps afin de permettre une différenciation qualitative fine des formations traversées ;
- En complément, les observations réalisées sur les échantillons remontés en surface (« cuttings ») ont permis l'établissement d'une coupe de terrain (log géologique) détaillée ;
- Les paramètres de forage ont fait l'objet d'un enregistrement numérique.

L'enregistrement des paramètres de forage consiste à mesurer et enregistrer, pendant le forage, des grandeurs physiques, dont les variations sont en corrélation avec les propriétés géomécaniques des terrains traversés.

La métrologie ainsi que l'enregistrement des paramètres de forage ont été assurés par des équipements Jean-Lutz et comprenaient les paramètres suivants :

1. Profondeur ;
2. Vitesse instantanée d'avancement (VIA) – figuré bleu clair ;
3. Pression de poussée (PO) – figuré jaune ;
4. Pression de retenue – figuré vert
5. Pression d'injection du fluide de forage (eau + polymère biodégradable permettant d'augmenter la viscosité) – figuré magenta ;
6. Couple de rotation (CR) – figuré rouge.





Pour simplifier, la recherche de vides sur les enregistrements de paramètres de forage se résume généralement à rechercher les zones où les paramètres de forage se rapprocheront des valeurs qu'ils atteindraient lors de la traversée d'un vide (vitesse d'avancement de l'ordre de 1 000 m/h / perte d'injection / chute du couple de rotation...).

Afin de confirmer les éventuels vides et faciliter l'interprétation des données enregistrées, explor-e met en œuvre la procédure ECL développée spécifiquement par la société Jean Lutz dans le cadre de recherche de vides.

La procédure ECL permet de connaître, a priori, l'amplitude de chaque paramètre lorsque le forage traverse un vide. La présentation graphique de l'ECL met immédiatement en évidence la traversée d'un vide franc par simple examen des enregistrements. C'est une aide précieuse à l'interprétation facilitant la distinction entre vides francs et zones très décomprimées.

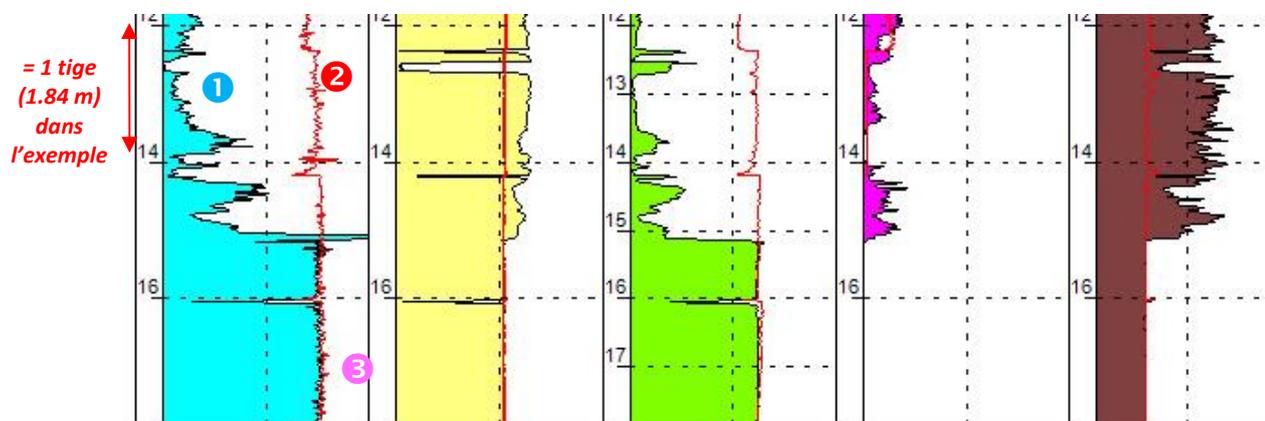
La procédure ECL prend automatiquement en compte tous les facteurs qui influent, ou non, sur l'amplitude des paramètres lors de la traversée d'un vide : profondeur, poids des tiges, caractéristiques hydrauliques de la machine, qualité des parois du trou, etc.

Après avoir foré la longueur d'une tige et réalisé le trou par des passages successifs, l'opérateur repositionne l'outil à la hauteur où il était initialement puis débloque le frein de la machine tout en enregistrant les paramètres comme lors de la foration initiale.

Ce second enregistrement qui correspond donc à un enregistrement « de vide » (car réalisé dans un trou déjà foré) est superposé sur le graphique initial ce qui permet, en lecture directe, la comparaison entre les paramètres enregistrés lors de la foration et les paramètres qui auraient été enregistrés si le forage avait traversé un vide souterrain.

Nous nous référerons au graphique présenté page suivante.

Schéma 3 : Illustration simplifiée de l'interprétation



Foration au niveau d'une zone ne présentant ni vide, ni zone décomprimée

- ① : Enregistrement de la vitesse d'avancement lors du forage ;
- ② : Enregistrement de la vitesse d'avancement dans le trou déjà foré - procédure ECL
Tracé rouge

=

Tracés distincts

Foration au niveau d'une zone présentant un vide franc : ③

=

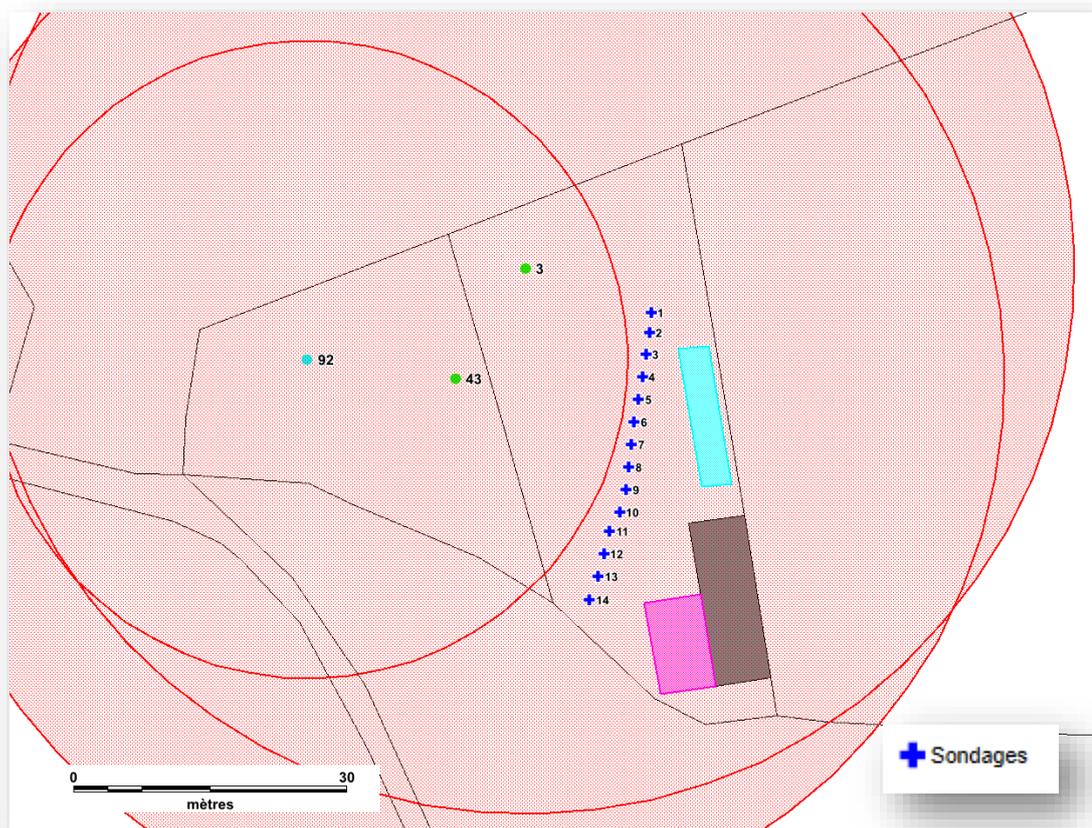
Tracés très proches, voire identiques

Descriptif opérationnel – Résultats

3.1 Descriptif opérationnel

Les investigations ont eu lieu du 19 au 20 décembre 2023. Au total, 14 sondages, espacés de 2.5 m ont été réalisés selon l'implantation présentée sur le plan de récolement ci-dessous.

Schéma 4 : Implantation des sondages réalisés



Conformément à la doctrine départementale relative à la gestion des risques liés aux cavités souterraines, les sondages ont pénétré au minimum à 15 m dans les formations crayeuses.

3.2 Résultats-Interprétations

Avertissement préliminaire

Les sondages destructifs ne permettent qu'une description lithologique (description des formations géologiques) approximative par examen des cuttings (éléments de roche désagregés sous l'effet de la foration) remontés à la surface, poussés par l'eau injectée au niveau de l'outil de forage.

Compte tenu de la petite taille des éléments ainsi que de la durée de leur remontée en surface (qui va être de plus en plus importante avec la profondeur), les descriptions lithologiques et les profondeurs des changements de faciès notées sur le terrain sont généralement approximatives. Dans la mesure du possible elles sont ensuite recalées à partir de l'analyse des diagraphies des sondages.

Toutefois, en cas de perte du fluide de forage (dans le cas présent eau additivée par un polymère), il ne peut plus y avoir de remontée de cuttings en surface ce qui implique que les coupes géologiques ne peuvent être extrapolées qu'à partir des enregistrements des paramètres de forage.

La coupe lithologique reconnue au droit des différents sondages est une coupe classique de la région dans ce type de contexte en coteau, avec des formations résiduelles à silex, probablement solifluées, qui reposent sur le substratum crayeux.

- ✓ **Formations résiduelles à silex** : Ces formations ont une épaisseur comprise entre 4 m et 7.5 m ;
- ✓ **Formations crayeuses** : Le toit de ces formations a été rencontré entre 4 m et 7.5 m de profondeur. Cette variation est liée à l'interface irrégulière entre les formations résiduelles à silex et le substratum crayeux.

Ces formations crayeuses sont assez tendres et le toit de celles-ci peut être ponctuellement altéré.

- ✓ **Synthèse**

Aucune anomalie (vide, fontis...) liée à la présence d'une cavité souterraine n'a été mise en évidence lors de la réalisation de ces sondages.

Nous nous référerons à la synthèse lithologique présentée page suivante ainsi qu'à l'annexe 1.

Graphique 1 : Synthèse lithologique établie à partir des sondages destructifs profonds



Annexe 1 : Diagraphies interprétées (paramètres de forage)

M. Jonas CUVILLIER

Commune déléguée d'Auffay (Val-de-Scie) - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides en lien avec les ICS3&43



4

Conclusion

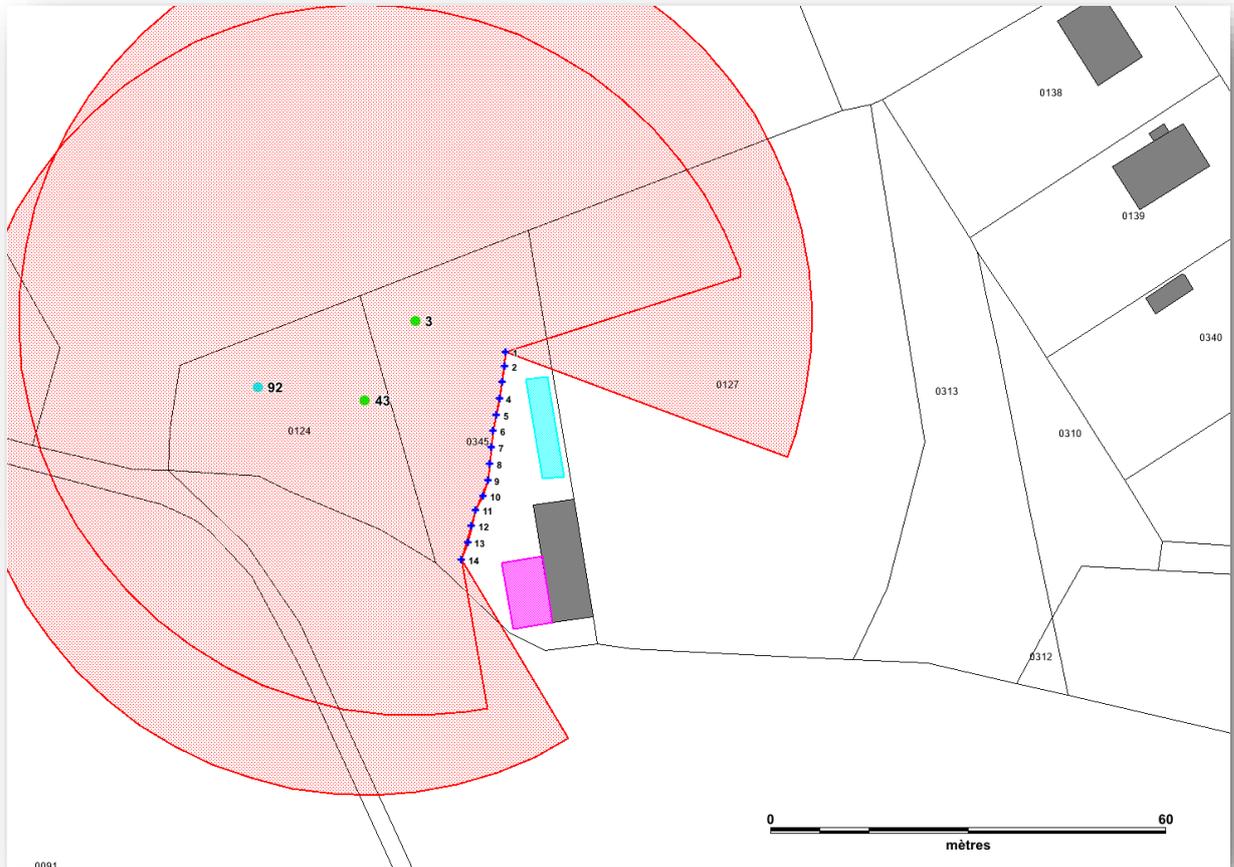
La présente étude concerne un projet d'extension d'une habitation et une piscine, situés sur la parcelle AB 345, rue Duquesne au Val-de-Scie (Commune déléguée d'Auffay) qui sont actuellement impactés par les périmètres de sécurité des indices 3 et 43 du RICS (Recensement des Indices de Cavités Souterraines) de la commune éponyme.

Le programme de reconnaissance mis en œuvre a compris la réalisation de 14 sondages destructifs en méthode tricône (diamètre 114 mm).

Aucune anomalie (vide, fontis...) liée à la présence d'une ancienne cavité souterraine n'a été mise en évidence lors de la réalisation de ces sondages.

Au vu du résultat de ces investigations, nous proposons à la commune de Val-de-Scie et à la DDTM 76, l'aménagement local des périmètres de sécurité des ICS3&43 au droit de la parcelle étudiée selon le plan présenté page suivante.

Schéma 5 : Proposition d'aménagement des périmètres de sécurité des ICS3&43



M. Jonas CUVILLIER

Commune déléguée d'Auffay (Val-de-Scie) - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides en lien avec les ICS3&43



Annexe 1

Diagraphies interprétées (paramètres de forage)

M. Jonas CUVILLIER

Commune déléguée d'Auffay (Val-de-Scie) - Gestion des risques liés aux cavités souterraines

Vérification de l'absence de vides en lien avec les ICS3&43

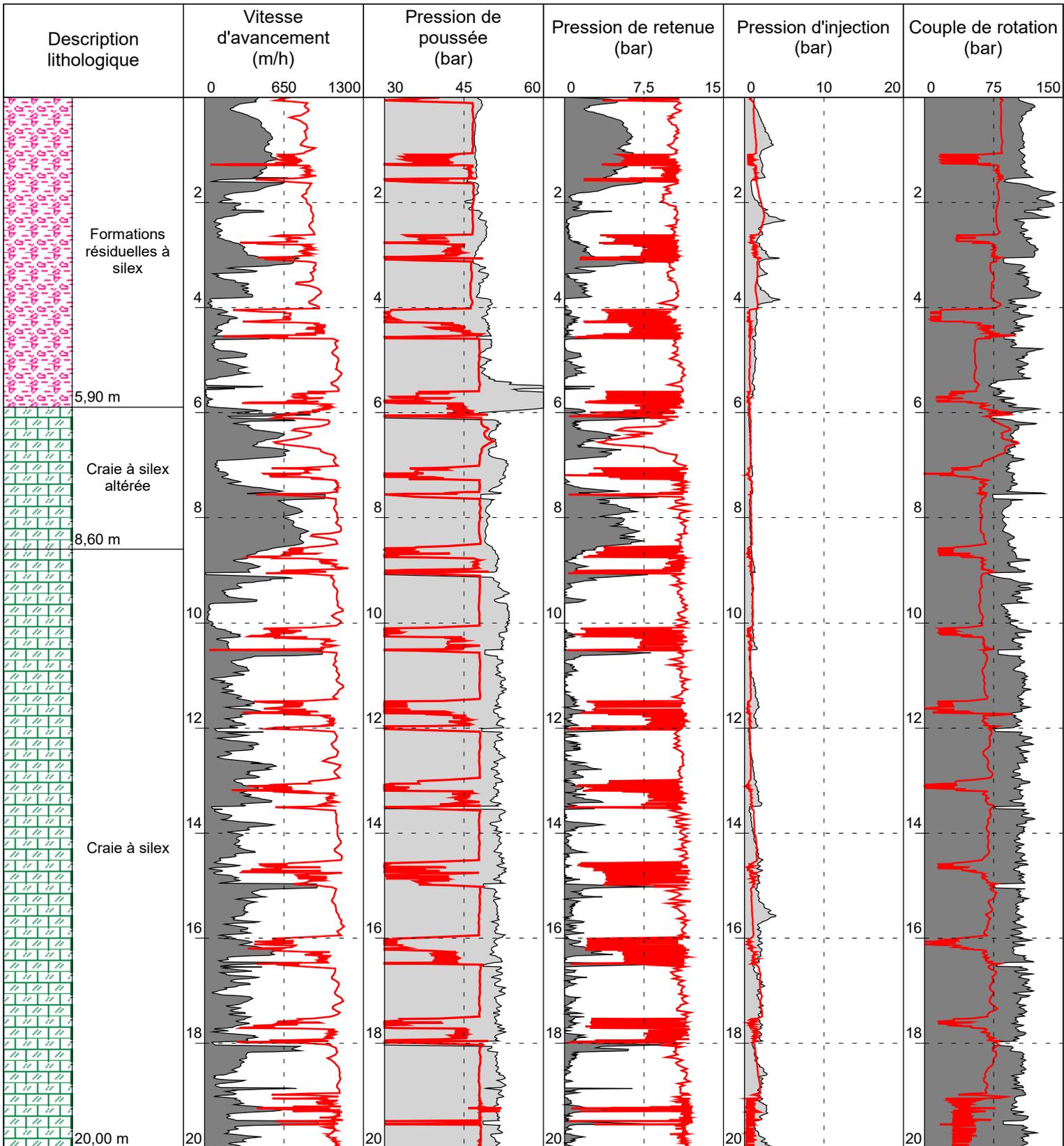




M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 104 Profondeur : 0,00 - 20,94 m
 Heure début : 09:48 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 10:32 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

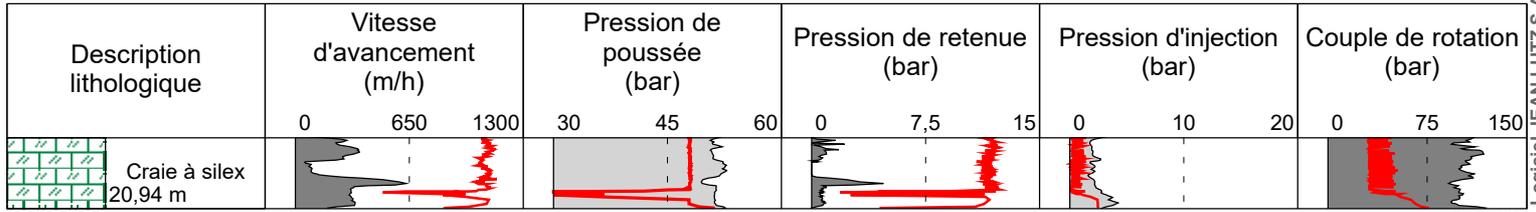
Forage : SD1



M. Cuvillier - Val-de-Scie

1/100

SD1



Page 2/2



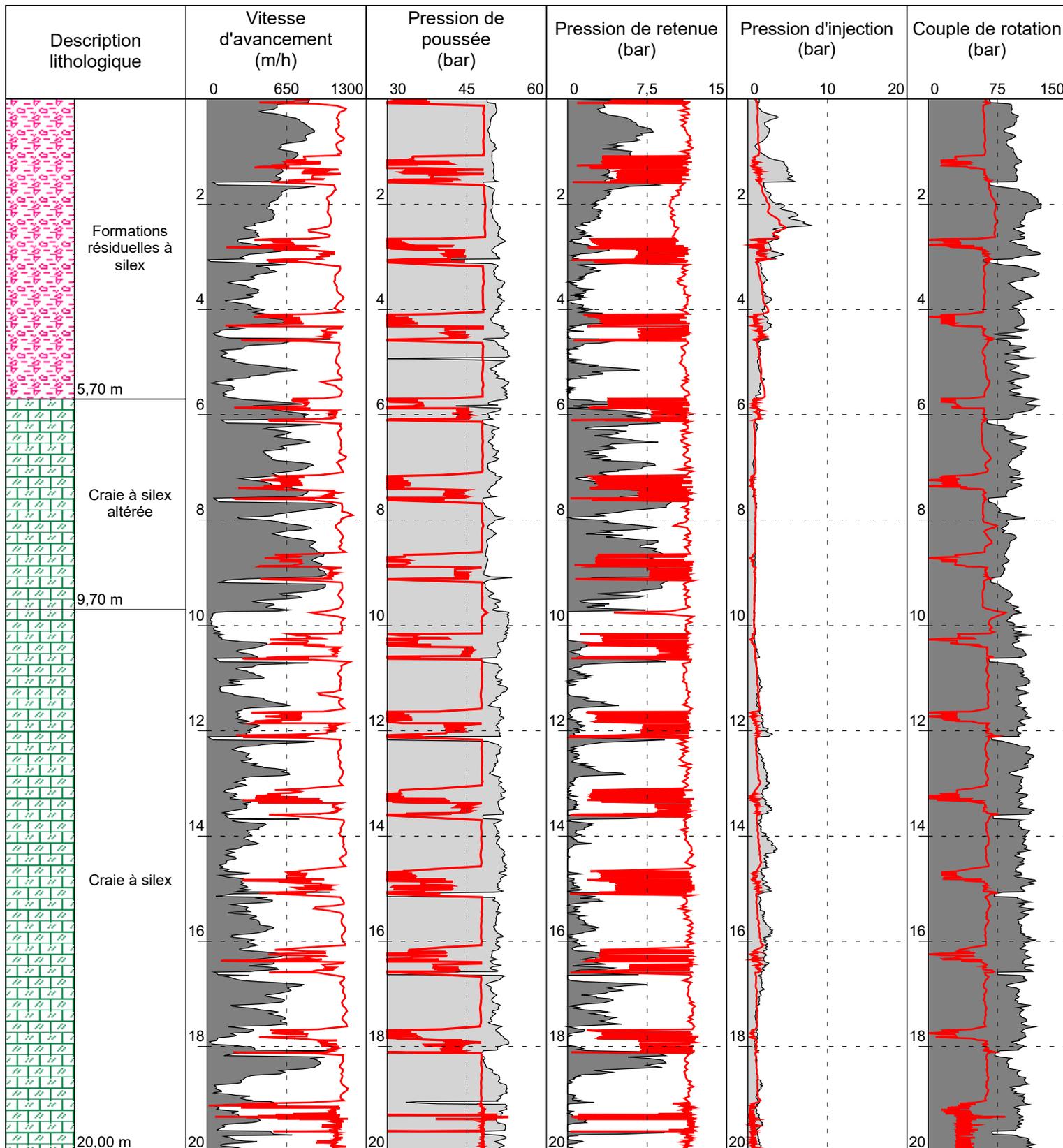
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 107 Profondeur : 0,00 - 21,09 m
 Heure début : 10:41 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 11:02 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

Forage : SD2

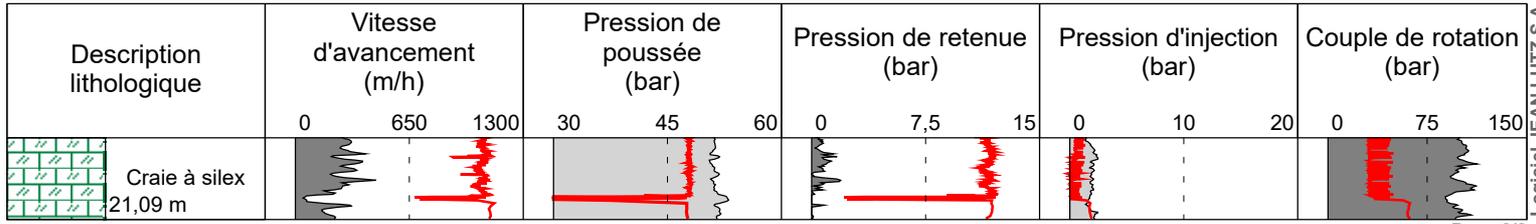
EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



M. Cuvillier - Val-de-Scie

1/100

SD2



Page 2/2



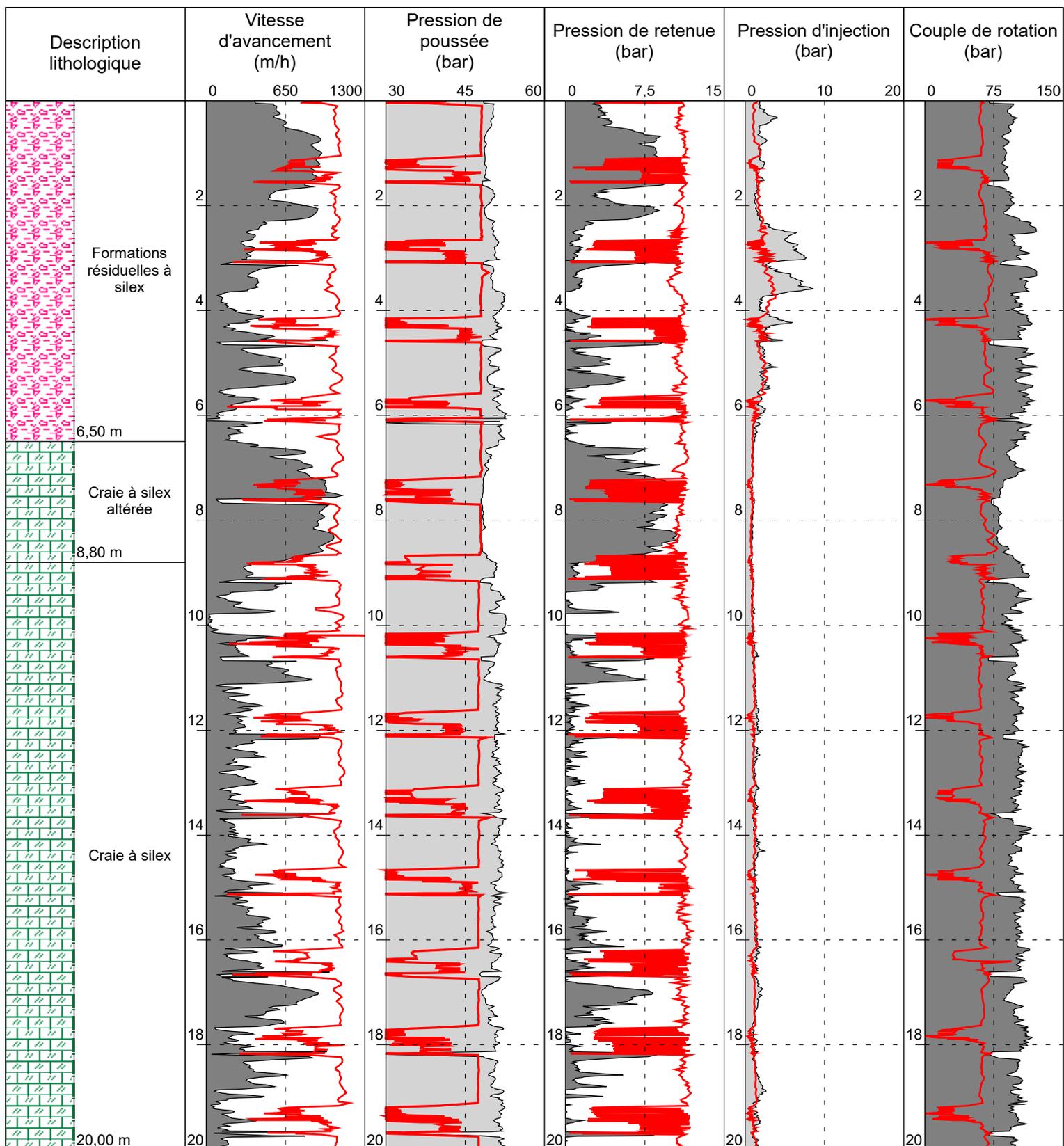
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 103 Profondeur : 0,00 - 22,66 m
 Heure début : 11:05 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 11:28 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

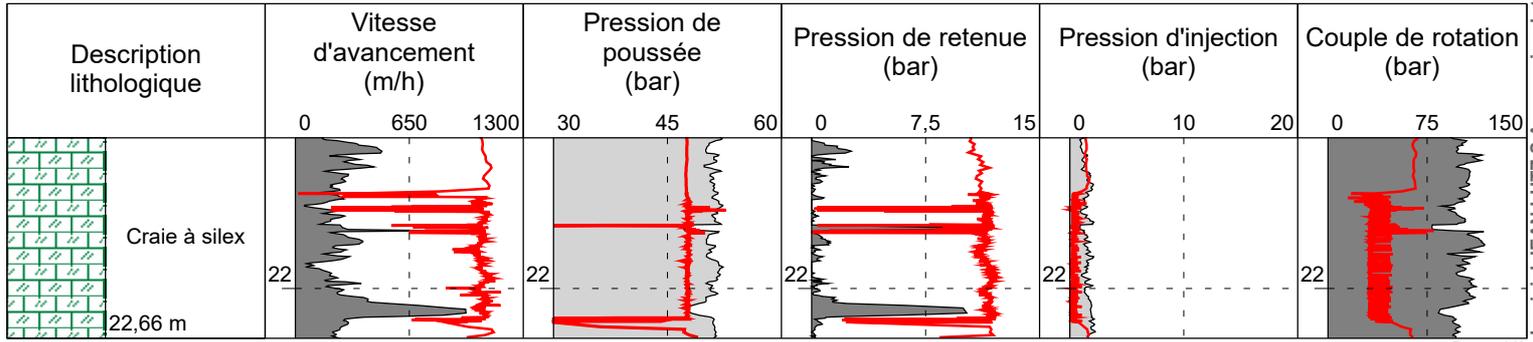
Forage : SD3

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD3





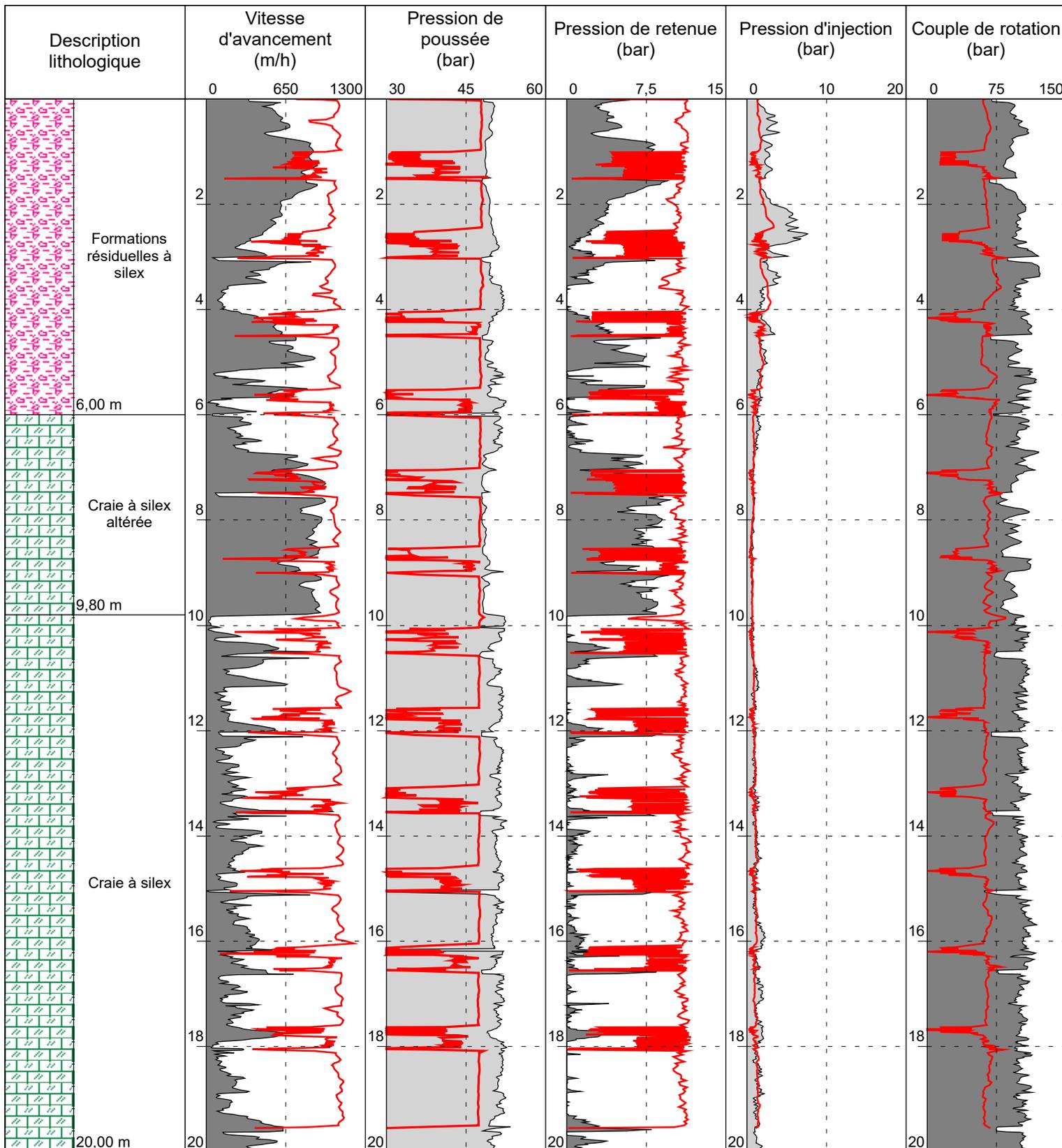
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 100 Profondeur : 0,00 - 21,01 m
 Heure début : 11:34 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 12:00 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

Forage : SD4

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1

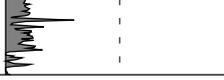
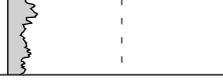


Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

M. Cuvillier - Val-de-Scie

1/100

SD4

Description lithologique	Vitesse d'avancement (m/h)	Pression de poussée (bar)	Pression de retenue (bar)	Pression d'injection (bar)	Couple de rotation (bar)
	0 650 1300	30 45 60	0 7,5 15	0 10 20	0 75 150
 Craie à silex 21,01 m					

Page 2/2



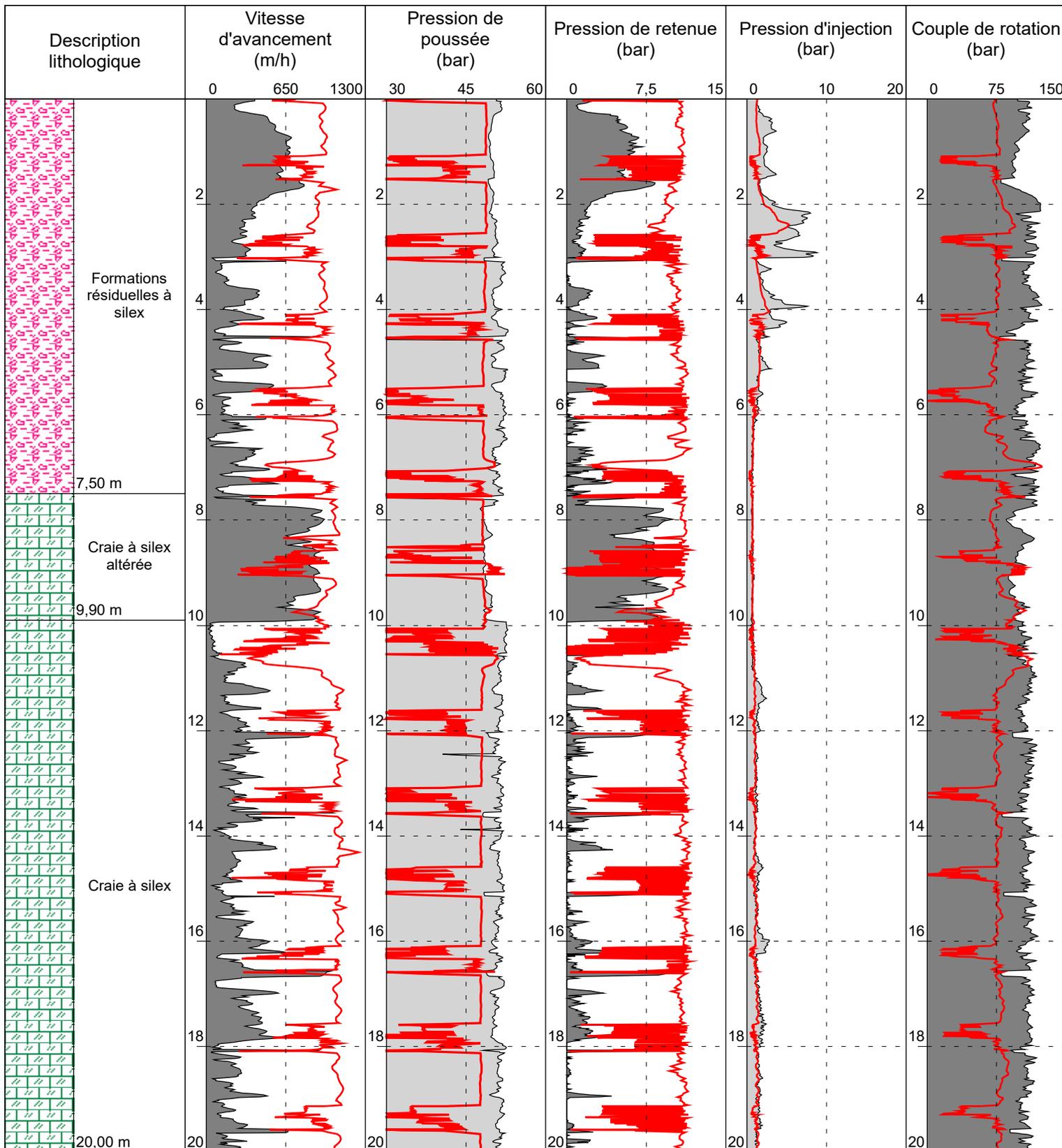
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 106 Profondeur : 0,00 - 22,57 m
 Heure début : 13:22 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 13:48 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

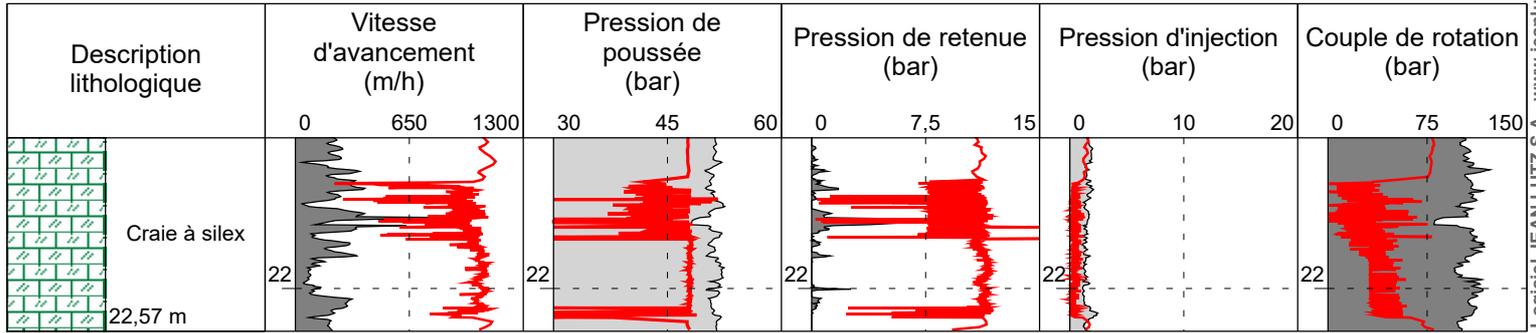
Forage : SD5

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD5





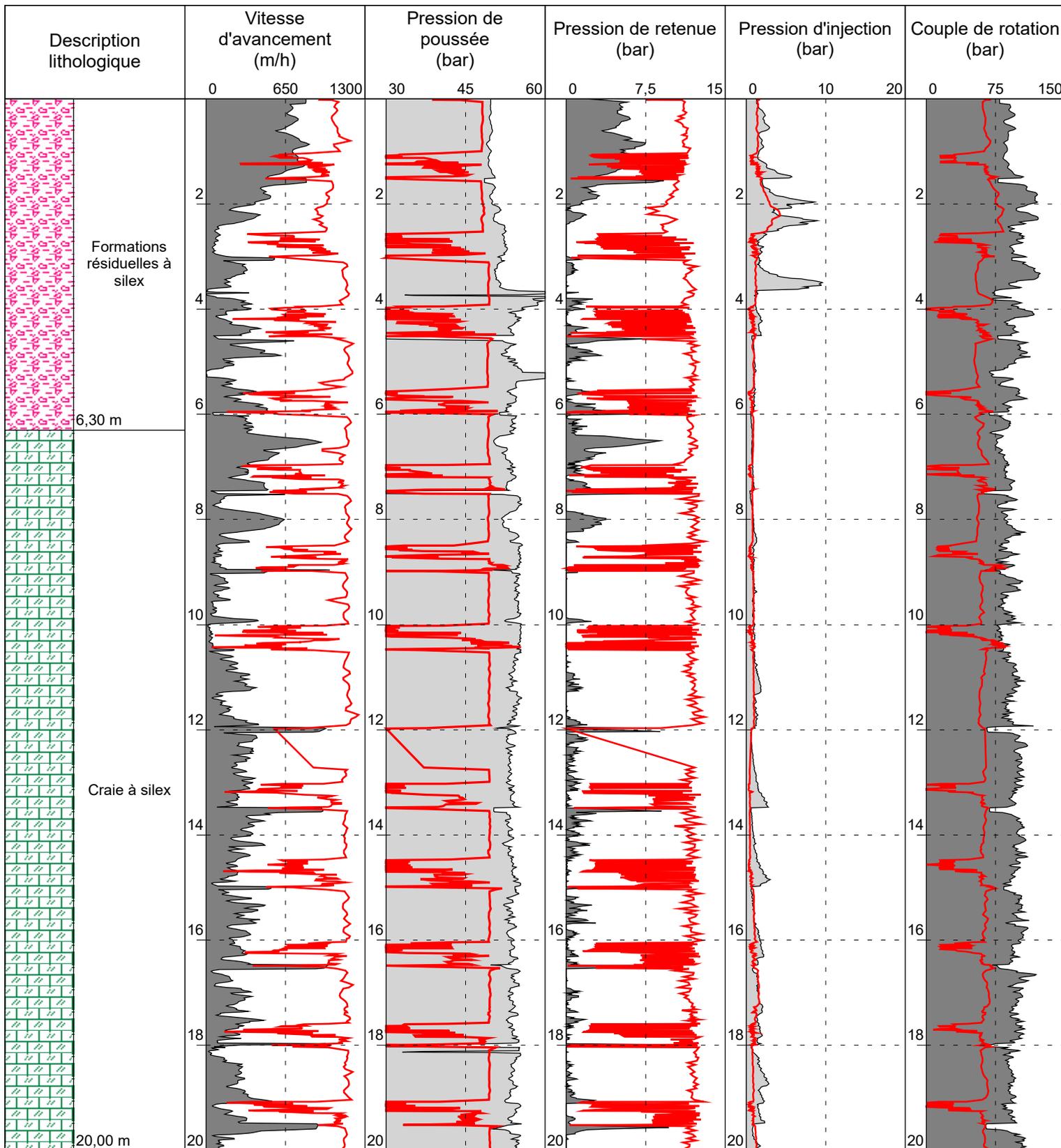
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 105 Profondeur : 0,00 - 22,52 m
 Heure début : 13:54 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 14:47 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

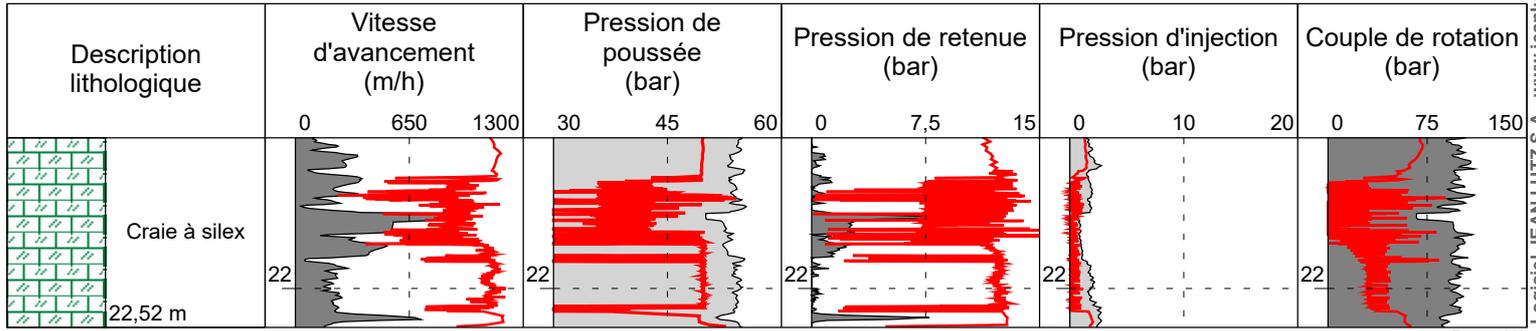
Forage : SD6

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD6





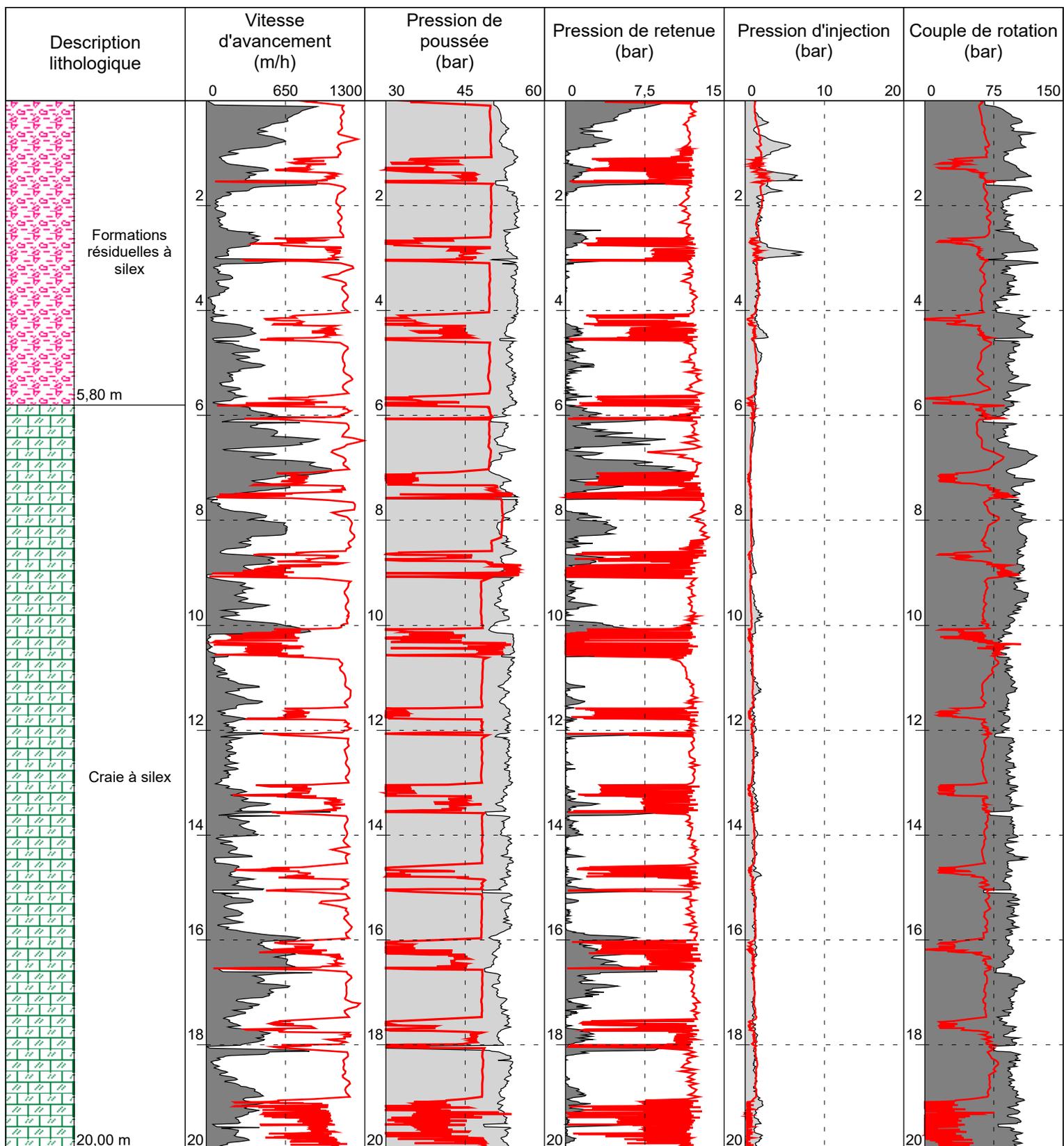
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 114 Profondeur : 0,00 - 21,03 m
 Heure début : 14:49 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 15:16 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

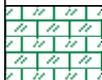
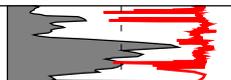
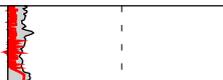
1/100

Forage : SD7

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



SD7

Description lithologique	Vitesse d'avancement (m/h)	Pression de poussée (bar)	Pression de retenue (bar)	Pression d'injection (bar)	Couple de rotation (bar)
	0 650 1300	30 45 60	0 7,5 15	0 10 20	0 75 150
 Craie à silex 21,03 m					



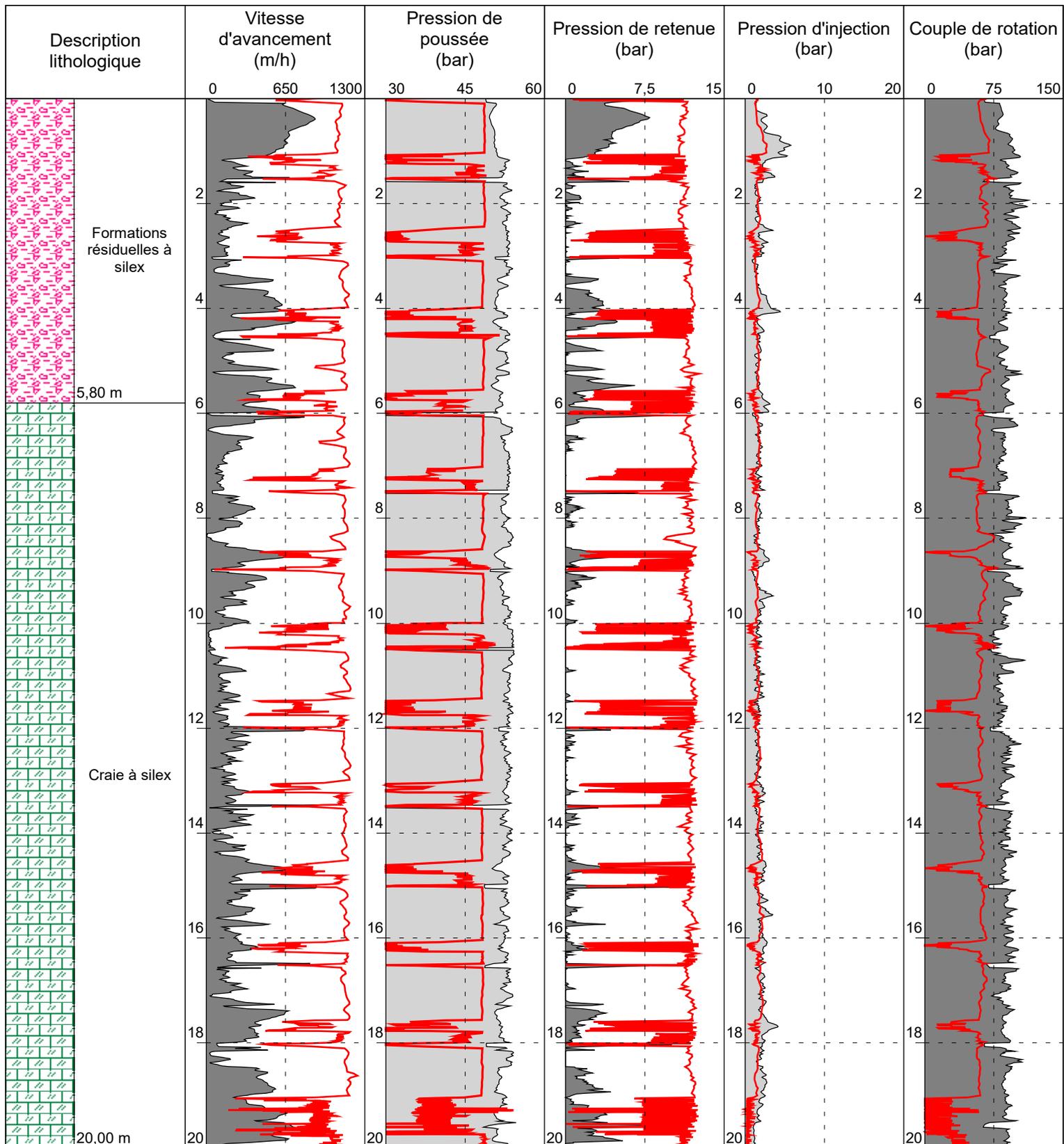
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 120 Profondeur : 0,00 - 21,02 m
 Heure début : 15:20 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 15:45 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

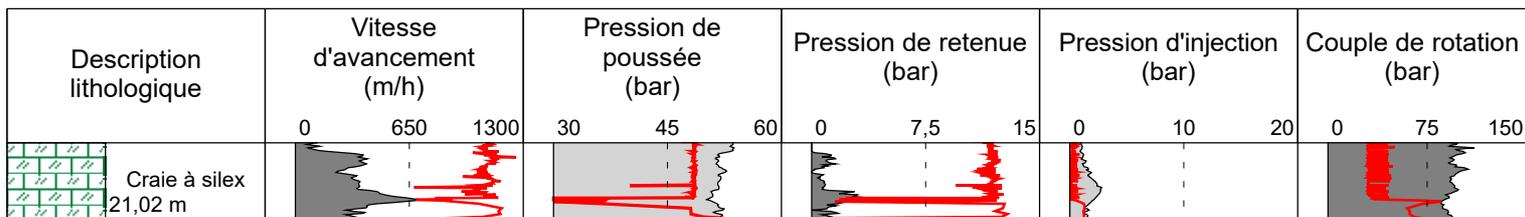
Forage : SD8

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD8





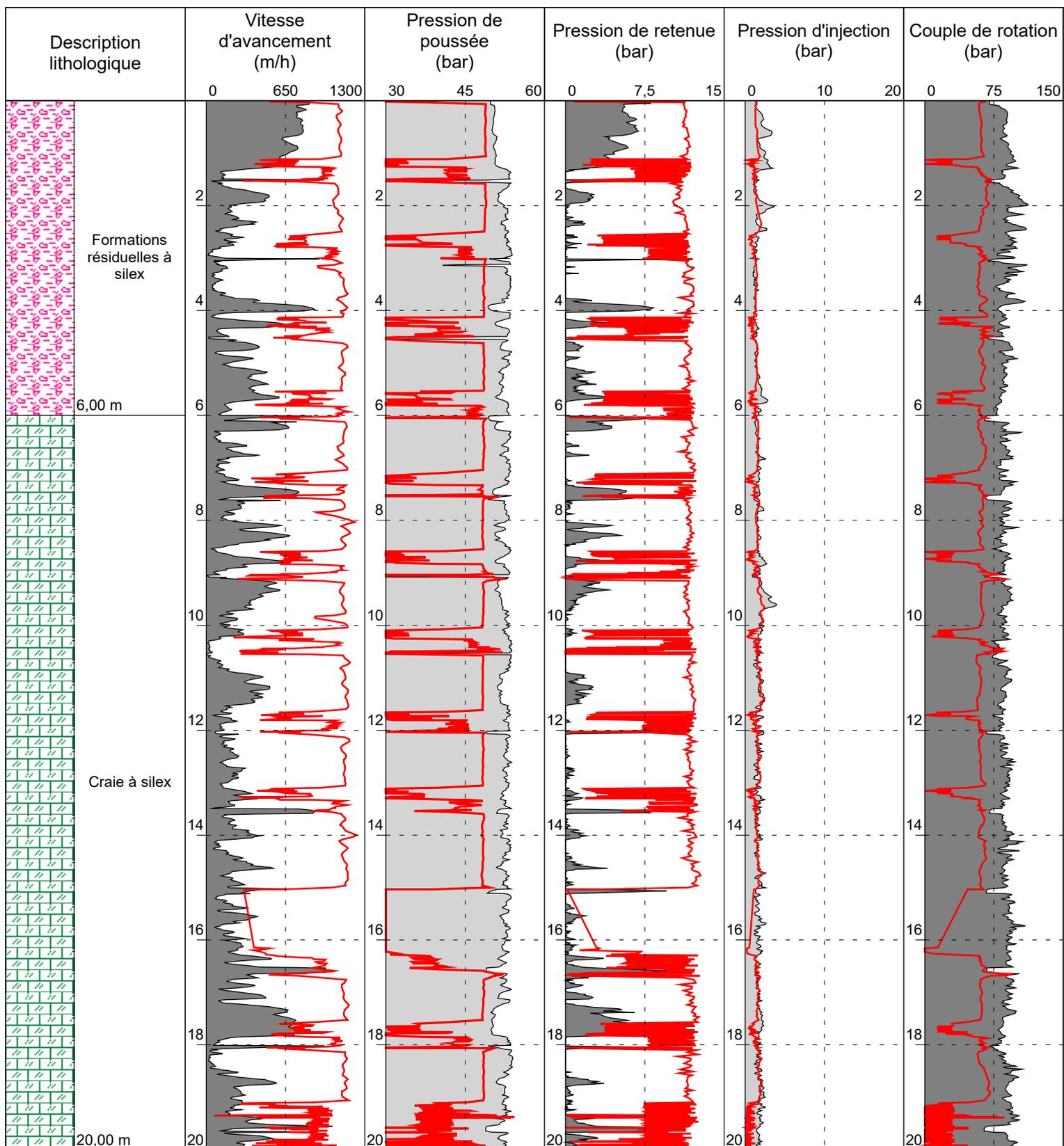
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 19/12/2023 Cote NGF : 100 Profondeur : 0,00 - 21,07 m
 Heure début : 15:53 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 16:17 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

Forage : SD9

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1

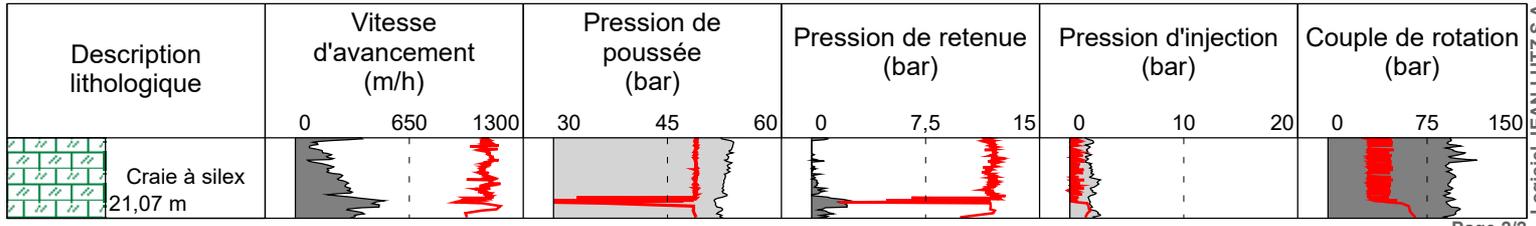


Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

M. Cuvillier - Val-de-Scie

1/100

SD9



Page 2/2



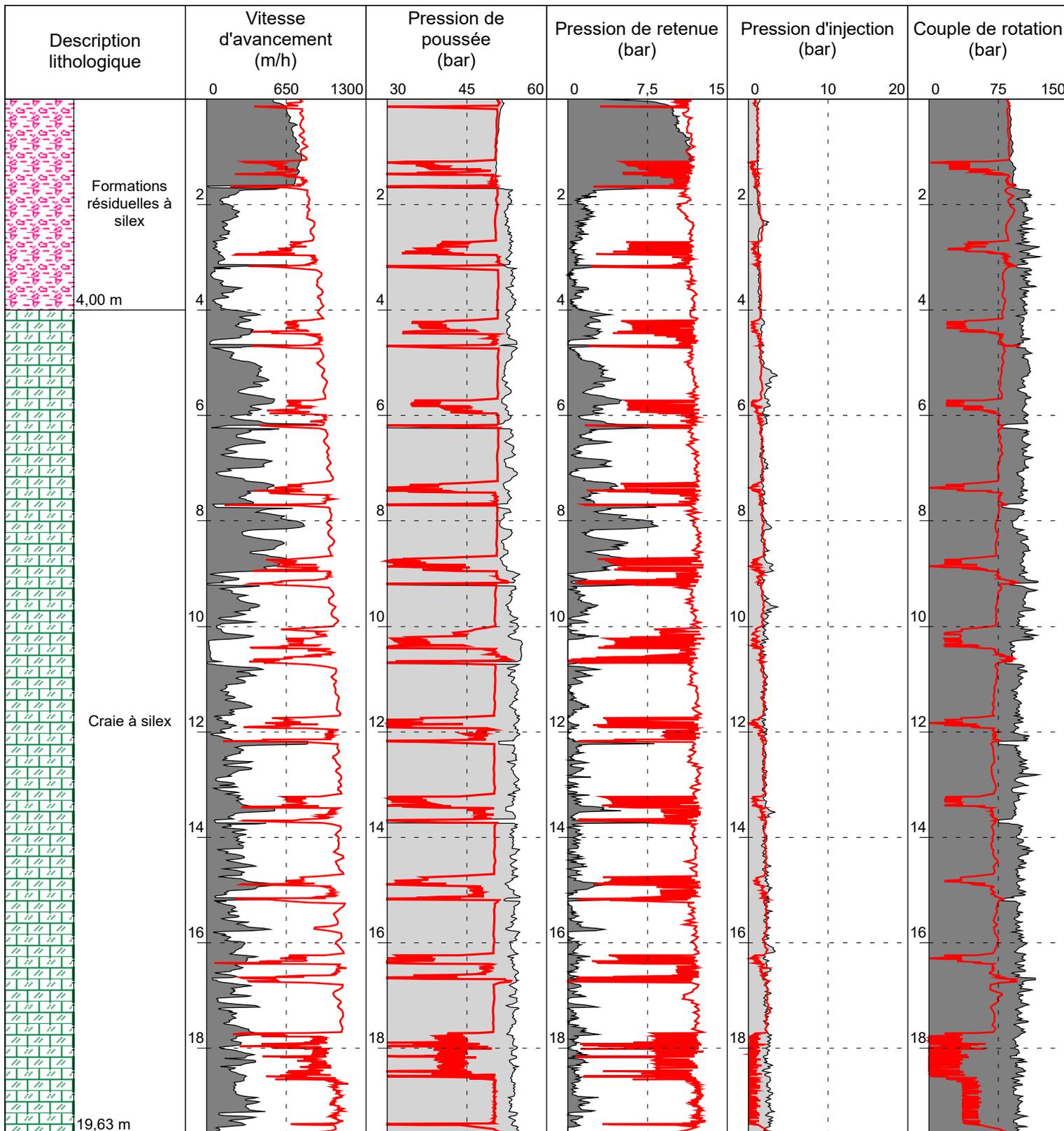
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 20/12/2023 Cote NGF : 109 Profondeur : 0,00 - 19,63 m
 Heure début : 10:00 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 10:20 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

Forage : SD10

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr



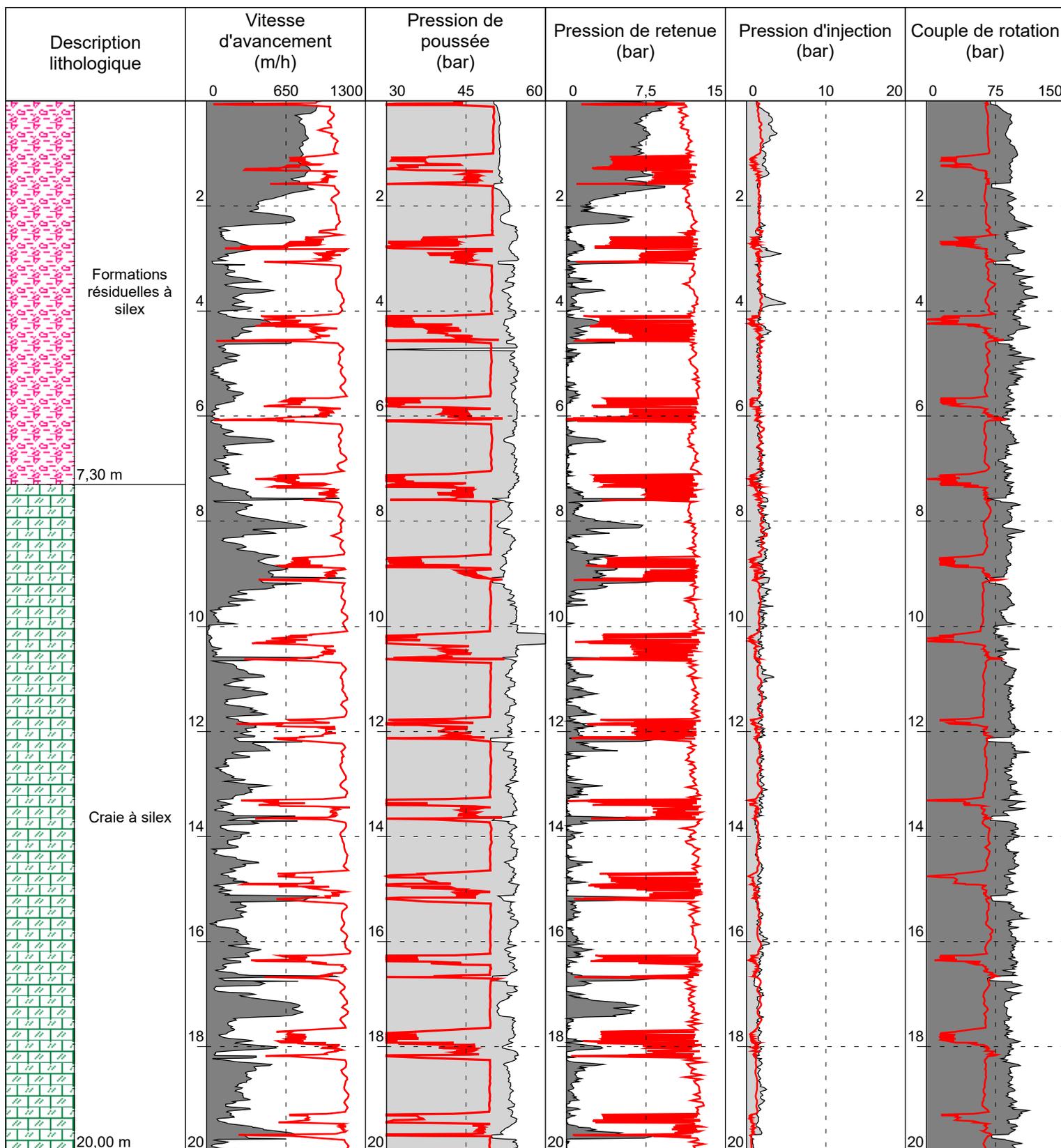
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 20/12/2023 Cote NGF : 105 Profondeur : 0,00 - 22,69 m
 Heure début : 10:25 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 10:49 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

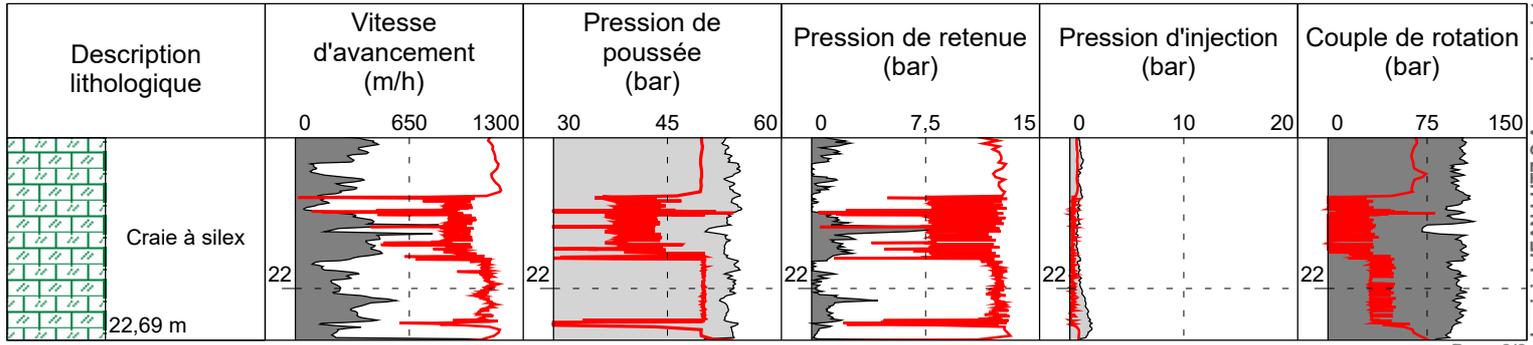
1/100

Forage : SD11

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



SD11





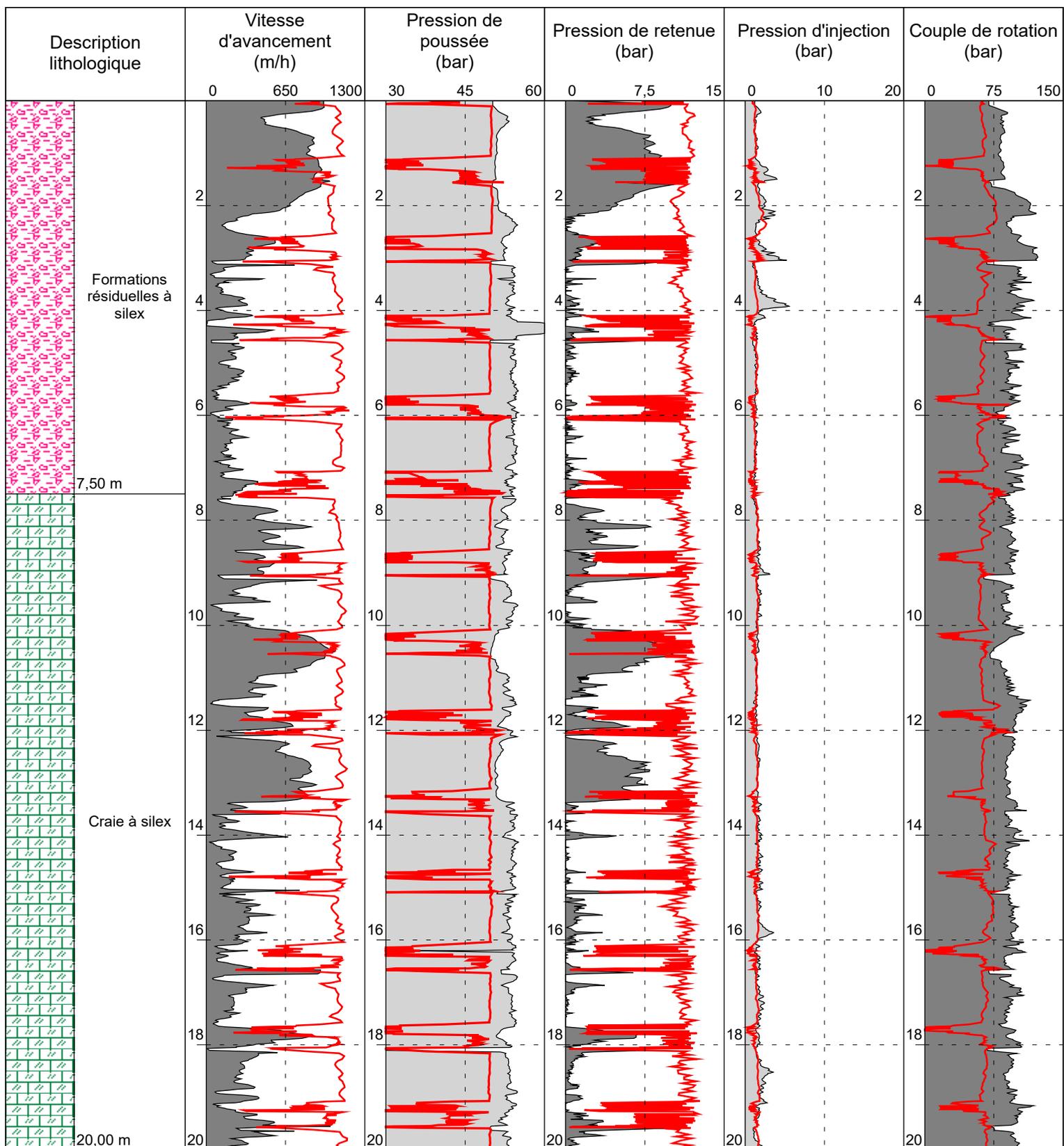
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 20/12/2023 Cote NGF : 97 Profondeur : 0,00 - 22,53 m
 Heure début : 10:54 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 11:18 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

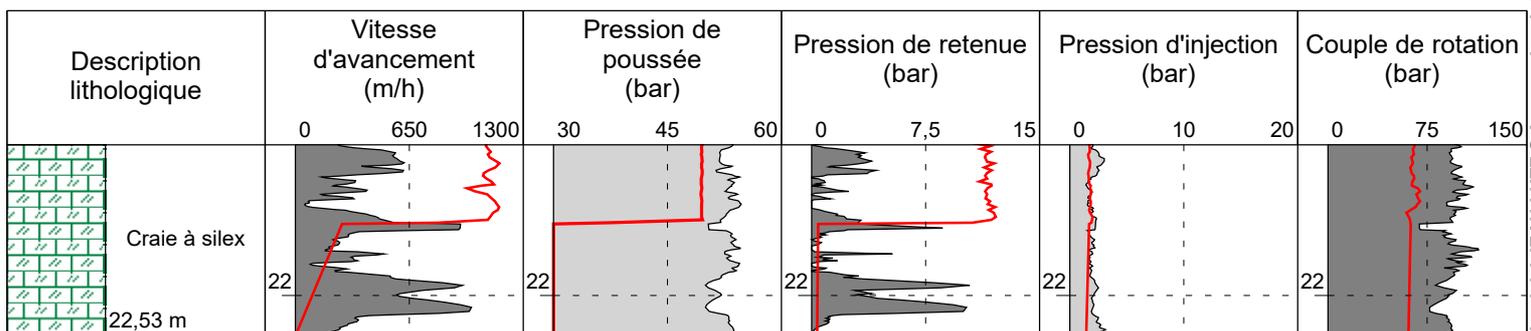
1/100

Forage : SD12

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



SD12





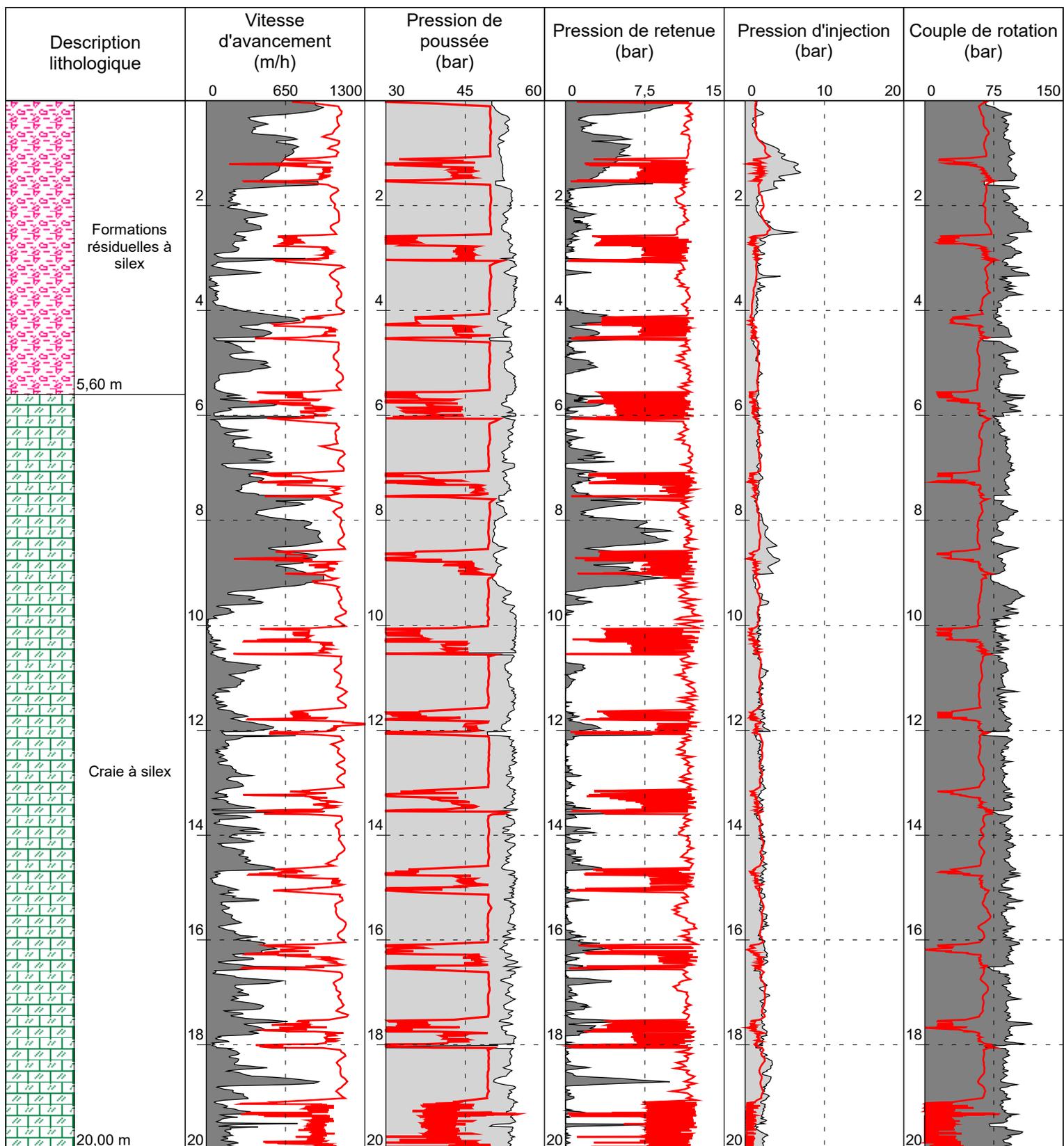
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 20/12/2023 Cote NGF : 109 Profondeur : 0,00 - 21,00 m
 Heure début : 11:26 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 11:50 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

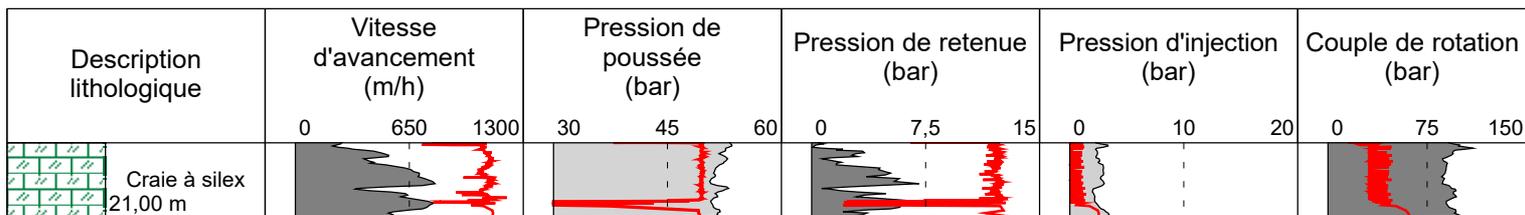
Forage : SD13

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeantutza.fr

SD13





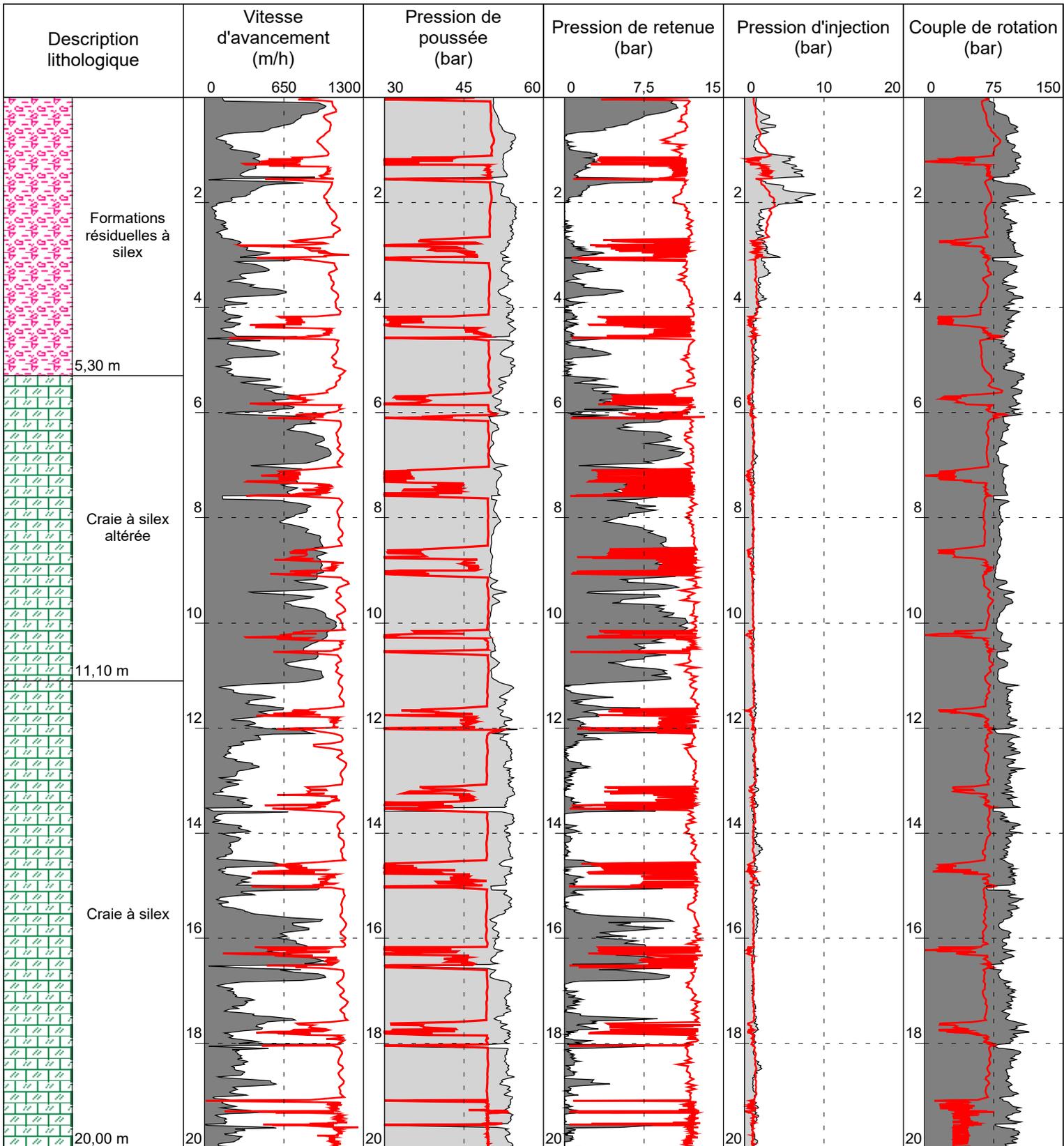
M. Cuvillier - Val-de-Scie

Date début : 20/12/2023 Cote NGF : 127 Profondeur : 0,00 - 21,04 m
 Heure début : 12:09 Machine : EMCI 4.50 Méthodologie : Tricône
 Heure fin : 12:27 Angle : 0° Diamètre : 114 mm

1/100

Forage : SD14

EXGTE 3.25.0/ADN53EPF2.0.1

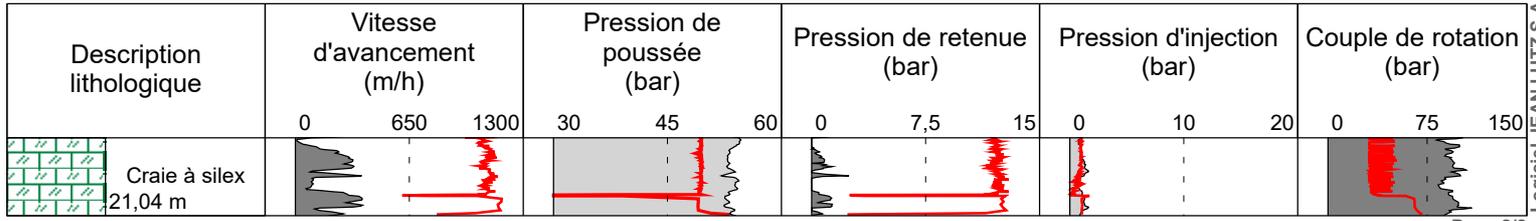


Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

M. Cuvillier - Val-de-Scie

1/100

SD14



Page 2/2



Localisation

Coordonnées

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Système :

Orig. report carto :

x :

y :

Précision :

Type de Report : Non localisable

Contexte

Geomorphologique :

Source(s) de l'information

Nouvel indice / RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales || Réf.: 8519-8520 | Section: ?? | Parcelle: ?? | || Date: 17/03/1891 |
Départementales || Réf.: 8516 | Section: ?? | Parcelle: ?? | || Date: 1891 |

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

Commentaires

Explor-e 2023 : documents d'archives a priori non identifiés par le Cété
// en absence de références cadastrale, non localisable

Indice 76034-093 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales		
	Cote :	8S19-8S20	
Elements extraits	Date du document :	17/03/1891	
	Type ouvrage :		
	Déclarant :	D'ARGENTRE Charles	
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire :		
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :	
	Lieu-dit :	Bois de Lamothe	
	Cadastre de référence :	Napoléonien	
	Référence parcelaire :	Section : ??	Parcelle : ??
	Autre information :		
	Observations :	Déclaration d'ouverture de carrière	
Elements de dimensionnement déclarés	Plan d'extension :	Echelle :	
	Caractéristiques puits :	Profondeur	/ Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		

Indice 76034-093 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales		
	Cote :	8S16	
Elements extraits	Date du document :	1891	
	Type ouvrage :	Carrière souterraine	
	Déclarant :	D'ARGENTRE Charles	
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire :		
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :	
	Lieu-dit :	Bois de Lamothe	
	Cadastre de référence :	Napoléonien	
	Référence parcelaire :	Section : ??	Parcelle : ??
	Autre information :		
	Observations :	Arrêté du préfet - dispense de délégués à la sécurité des ouvriers mineurs // NdR : ce document sous-entend une carrière souterraine en exploitation en 1891	
Elements de dimensionnement déclarés	Plan d'extension :	Echelle :	
	Caractéristiques puits :	Profondeur	/ Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		

NUMÉROS		DELIBÉRATIONS		DELIBÉRATIONS		NUMÉROS	
N°	Année	N°	Année	N°	Année	N°	Année
2.000	1890	Simon J	19 Jan	10 Jan	2.031	1891	Comité R
2.001	1890	Guchel Alad	19 Jan	10 Jan	2.032	1891	Comité R
2.002	1890	Ethre	19 Jan	6 Jan	2.033	1891	Comité R
2.003	1890	Quival Guillem	19 Jan	10 Jan	2.034	1891	Comité R
2.004	1890	C. Chauvin	19 Jan	10 Jan	2.035	1891	Comité R
2.005	1890	Quival	19 Jan	10 Jan	2.036	1891	Comité R
2.006	1890	Quival Lancel	19 Jan	10 Jan	2.037	1891	Comité R
2.007	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan	2.038	1891	Comité R
2.008	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan	2.039	1891	Comité R
2.009	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan	2.040	1891	Comité R
2.010	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan	2.041	1891	Comité R
2.011	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan	2.042	1891	Comité R
2.012	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan	2.043	1891	Comité R
2.013	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan	2.044	1891	Comité R
2.014	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan	2.045	1891	Comité R
2.015	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan	2.046	1891	Comité R
2.016	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan	2.047	1891	Comité R
2.017	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan	2.048	1891	Comité R
2.018	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan	2.049	1891	Comité R
2.019	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan	2.050	1891	Comité R
2.020	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan			
2.021	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan			
2.022	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan			
2.023	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan			
2.024	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan			
2.025	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan			
2.026	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan			
2.027	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan			
2.028	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan			
2.029	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan			
2.030	1890	Quival N. Chauv	19 Jan	10 Jan			

MINISTÈRE
DES
TRAVAUX PUBLICS.

DIRECTION
DES ROUTES,
DE LA NAVIGATION
ET DES MINES.

DIVISION DES MINES.

1^{er} BUREAU.

MODÈLE n° 1 bis.

DÉLÉGUÉS À LA SÉCURITÉ DES OUVRIERS MINEURS.

DÉPARTEMENT de la Seine-Inférieure.

ARRÊTÉ DU PRÉFET.

LE PRÉFET,

Vu les propositions des Ingénieurs des mines, en date des 29. 26. octobre 1891,

Vu l'article 1^{er}, dernier paragraphe, de la loi du 8 juillet 1890,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Sont dispensées de délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, les exploitations comprises au tableau ci-après :

NUMÉROS d'ordre par exploita- tion.	DÉSIGNATION DE L'EXPLOITANT.	DÉSIGNATION de LA CONCESSION OU DE L'EXPLOITATION.	COMMUNE DE LA CONCESSION ou exploitation.	NOMBRE D'OUVRIERS.
998	Andrieu Louis, à St Aubin. Celleville.	N° 837. 8 ^{on} B.	St Aubin. Celleville.	2
999	Varot Lion, à Fresquiennes.	N° 112. 8 ^{on} D.	Fresquiennes.	2
1000	Démareot Hippolyte, à Blacqueville.	N° 115. 8 ^{on} C.	Fresville.	2
1001	Paonon Pierre, à St Vaast. Dieppedalle.	N° 47. 8 ^{on} A.	St Vaast. Dieppedalle.	2
1002	Sélebre Adolphe, à Grigneseville.	N° 108. 8 ^{on} A.	Grigneseville.	2
1003	Vagnel Eugène, — de —	N° 46. 8 ^{on} B.	de —	2
1004	Bellemère Esprit, à Venles.	N° 138. 8 ^{on} B.	Mondetot.	2
1005	Morais Louis, à Fresnay-le-Long.	N° 96. 8 ^{on} D.	Fresnay-le-Long.	2
1006	Sélebre Paul, à Briante.	N° 107. 8 ^{on} F.	Briante.	2
1007	Ricaille et Leande, à Rocquemont.	N° 319. 3 ^{on} B.	Rocquemont.	2
1008	St Argenti Charles, à Rouen.	Bois de Tannothe.	Auffay.	2

607-82-90.

73

NUMÉROS d'ordre par concession exploitée.	DÉSIGNATION ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT.	NOM ET ADRESSE DU REPRÉSENTANT.	DÉSIGNATION DE LA CONCESSION.	DÉSIGNATION NATURE DE LA MINÈRE ou carrière.	COMMUNES du LIU DE L'EXPLOITATION.	NUMBR d'ouvriers.	MOTIFS DE LA DÉPENSE PROPOSÉE par l'exploitant ordinaire.	OBSERVATIONS et PROPOSITIONS DE L'INGÉNIEUR EN CHEF.	DÉCISION du PRÉFET.
998	Antoine Jouis, à St Aubin, Cellaville.	Idem même.	N° 837. 8 ^m B.	Carrière.	St Aubin, Cellaville.	2	Facile impulsion de l'exploitation.	Une enquête	Le conseil d'administration a autorisé la concession de la carrière de St Aubin, Cellaville, par un arrêté en date du 30 Octobre 1891.
999	Jacques Vion, à Cernonville.		N° 112. 8 ^m D.	Carrière.	Cernonville.	2			
1000	Demarec, à Cernonville.		N° 115. 8 ^m C.	Carrière.	Cernonville.	2			
1001	Armand Luce, à St-Jacques, Cernonville.		N° 147. 8 ^m I.	Carrière.	St-Jacques, Cernonville.	2			
1002	Alfred Luce, à Cernonville.		N° 108. 8 ^m A.	Carrière.	Cernonville.	2			
1003	Jacques Eugène, à Cernonville.		N° 46. 8 ^m B.	Carrière.	Cernonville.	2			
1004	Belleme Eprit, à Cernonville.		N° 138. 8 ^m B.	Carrière.	Cernonville.	2			
1005	Marcel Jouis, à Cernonville.		N° 96. 8 ^m D.	Carrière.	Cernonville.	2			
1006	Alfred Jouis, à Cernonville.		N° 107. 8 ^m F.	Carrière.	Cernonville.	2			
1007	Paul et Lucie, à Cernonville.		N° 319. 3 ^m B.	Carrière.	Cernonville.	2			
1008	Joseph Charles, à Cernonville.		Bris de la Roche.	Carrière.	Cernonville.	2			
1009	Maurice, à St Aubin, Cellaville.		N° 109. 8 ^m D.	Carrière.	St Aubin, Cellaville.	2			
1010	Benoit Jouis, à Cernonville.		N° 317. 8 ^m A. et 3 ^m A.	Carrière.	Cernonville.	2			
1011	Demarec, aux Anthières, Cellaville.		N° 2.	Carrière.	Cellaville.	2			
1012	Demarec Jouis, à Cernonville.		N° 115. 8 ^m A.	Carrière.	Cernonville.	2			
1013	La Commune d'Albionville.	Alphonse Albionville (Maire).	N° 85. 8 ^m B. P. G. B. E.	Carrière.	Albionville.	2			
1014	Edmond et Edmond, à Cernonville.	Idem même.	N° 212. 3 ^m B.	Carrière.	Cernonville.	2			
1015	Joseph Luce, à Cernonville.	Idem même.	N° 132. 8 ^m B.	Carrière.	Cernonville.	2			
1016	Alfred Jouis, à Cernonville.		La Roche, Cernonville.	Carrière.	Cernonville.	2			
1017	Alfred Jouis, à Cernonville.		N° 5. 8 ^m C.	Carrière.	Cernonville.	2			
1018	Alfred Jouis, à Cernonville.		N° 116. 8 ^m B.	Carrière.	Cernonville.	2			
1019	Benjamin Jouis, à Cernonville.		N° 113. 8 ^m B.	Carrière.	Cernonville.	2			
1020	Paul Jouis, à Cernonville.		N° 12. 8 ^m A.	Carrière.	Cernonville.	2			
1021	Alfred Jouis, à Cernonville.		N° 118. 8 ^m F.	Carrière.	Cernonville.	2			
1022	Emile Jouis, à Cernonville.		N° 2. 8 ^m C. P. G. B. E.	Carrière.	Cernonville.	2			

OBSERVATIONS



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système :

Orig. report carto : Cadastre Napo non corrigé

x :

y :

Précision :

Type de Report : Parcelle

Contexte

Geomorphologique :

Altitude de la nappe : 100 m

Source : Atlas 2012 ME - BRGM

Source(s) de l'information

Nouvel indice / RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales | Réf.: 8519-8520 | Section: B | Parcelle: 101 | Date: 11/10/1888 |

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

Commentaires

Explor-e 2023 : documents d'archives a priori non identifiés par le Cété

Indice 76034-094 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales
	Cote : 8S19-8S20
	Date du document : 11/10/1888
Elements extraits	Type ouvrage :
	Déclarant : LEBARBIER Alexandre
	Locataire ou fermier :
	Propriétaire :
Elements de localisation	Plan de localisation : Echelle :
	Lieu-dit : Bois de Lamothe
	Cadastre de référence : Napoléonien
	Référence parcellaire : Section : B Parcelle : 101
	Autre information :
	Observations : Déclaration de carrière // Mention "Ste Catherine" =>Lieu-dit ?
Elements de dimensionnement déclarés	Plan d'extension : Echelle :
	Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :
	Nombre d'étage(s) :
	Chambres(s) :
	Observations :

NUMERO	NOM	REGISTRATION	DATE	REGISTRATION	NUMERO	NOM	REGISTRATION	DATE	REGISTRATION
106	Richard cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	2 Octobre	maurice n° 189. 20. 5. 1891	123	Lefebvre cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	19	maurice n° 189. 20. 5. 1891
107	Conchaux cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	—	maurice n° 189. 20. 5. 1891	124	Marical cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	19	maurice n° 189. 20. 5. 1891
108	D'Orléans cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	4	maurice n° 189. 20. 5. 1891	125	d. Harmond cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	22	maurice n° 189. 20. 5. 1891
109	d. Marnville cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	6	maurice n° 189. 20. 5. 1891	126	Lemarié cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	22	maurice n° 189. 20. 5. 1891
110	Genet cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	10	maurice n° 189. 20. 5. 1891	127	Andrieux cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	24	maurice n° 189. 20. 5. 1891
111	Lebarbier cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	11	maurice n° 189. 20. 5. 1891	128	Petit cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	24	maurice n° 189. 20. 5. 1891
112	Orsel cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	11	maurice n° 189. 20. 5. 1891	129	Suboc cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	24	maurice n° 189. 20. 5. 1891
113	Durieux cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	16	maurice n° 189. 20. 5. 1891	130	Lebarbier cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	24	maurice n° 189. 20. 5. 1891
114	Guillemard cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	16	maurice n° 189. 20. 5. 1891	131	Hidouin cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	24	maurice n° 189. 20. 5. 1891
115	Godebert cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	16	maurice n° 189. 20. 5. 1891	132	d. Lamoignon cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	24	maurice n° 189. 20. 5. 1891
116	Leclerc cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	17	maurice n° 189. 20. 5. 1891	133	Vange cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	24	maurice n° 189. 20. 5. 1891
117	Louvet cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	17	maurice n° 189. 20. 5. 1891	134	Edou cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	24	maurice n° 189. 20. 5. 1891
118	Desage cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	19	maurice n° 189. 20. 5. 1891	135	Edou cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	24	maurice n° 189. 20. 5. 1891
119	Imquetil cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	19	maurice n° 189. 20. 5. 1891	136	Lefebvre cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	24	maurice n° 189. 20. 5. 1891
120	d. Maréchal cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	19	maurice n° 189. 20. 5. 1891	137	L. Thibaut cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	24	maurice n° 189. 20. 5. 1891
121	Sauvage cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	19	maurice n° 189. 20. 5. 1891	138	Leveque cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	24	maurice n° 189. 20. 5. 1891
122	Mallon cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	19	maurice n° 189. 20. 5. 1891	139	Quetier cult. à G. herminette	maurice n° 189. 20. 5. 1891	24	maurice n° 189. 20. 5. 1891



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système :

Orig. report carto : Cadastre Napo non corrigé

x :

y :

Précision :

Type de Report : Parcelle

Contexte

Geomorphologique :

Source(s) de l'information

Nouvel indice / RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales | | Réf.: 85198 | Section: ?? | Parcelle: 55 | | Date: 17/01/1919 |

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

Commentaires

Explor-e 2023 : documents d'archives a priori non identifiés par le Cété // en absence de section cadastrale, non localisable - Les 2 "solutions" "A55" et "B55" semblent non pertinentes. On notera qu'il est également étonnant d'identifier 2 déclarations distinctes à la même date pour 2 parcelles voisines // Parcelle B55 donnée pour mémoire, sans définition de périmètre de sécurité..

Indice 76034-095 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales
	Cote : 8S198
	Date du document : 17/01/1919
	Type ouvrage : Marnière
Elements extraits	Déclarant : GERVAET Gérard ?
	Locataire ou fermier :
	Propriétaire :
	Plan de localisation : Echelle :
	Lieu-dit :
Elements de localisation	Cadastre de référence : Napoléonien
	Référence parcellaire : Section : ?? Parcelle : 55
	Autre information :
	Observations : Déclaration d'ouverture de carrière // Numéro de déclaration : 5187
	Plan d'extension : Echelle :
	Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné
Elements de dimensionnement déclarés	Volume exploité :
	Nombre d'étage(s) :
	Chambres(s) :
	Observations :

N° d'ordre	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE ou A LIEU D'EXPLOITATION de la carrière.	SECTION cadastrale	NUMÉROS DU CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
5193	Laurin Alexandre	Niverville St. Vital		758		
5194	Caron Emile	Godwinville	B	547 A	5-4-19	5-4-19
5195	Lambert Honoré	La Gaillarde	B	712		
5196	Leon Sagnol	Collinwood	C	2000		
5197	Hartout Louis	St-Antoine	B	288 P		
5198	Lange Pierre	L'Épave	B	28		
5199	Prud'homme Samuel	St-Amand	A	23		24 mai 1914
5200						
5201	Leite Eugène	St-Amand	A	19/16	5 juin 19	5 juin 1919
5202	Leite Eugène	St-Amand	B	18	2 juin 1919	2 juin 1919
5203	Marchand Arthur	St-Amand	B	22	19 juin 1919	19 juin 1919
5204	Bury Charles	St-Amand	B	2	2 juin 1919	2 juin 1919
5205	Blondeau Louis	St-Amand	D	67	5 juillet	5 juillet 1919
5206	Vanhamelke Joseph	St-Amand	B	15	10 juillet	10 juillet 1919
5207	Ducul Alfred	St-Amand	A	24	10 juillet	10 juillet 1919
5208	Prud'homme Pierre	St-Amand	B	748	10 juillet	10 juillet 1919
5209	Blondeau Louis	St-Amand	A	25		
5210	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5211	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5212	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5213	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5214	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5215	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5216	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5217	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5218	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5219	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5220	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5221	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5222	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5223	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5224	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5225	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5226	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5227	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5228	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5229	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5230	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5231	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5232	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5233	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5234	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5235	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5236	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5237	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5238	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5239	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5240	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5241	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5242	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5243	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5244	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5245	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5246	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5247	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5248	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5249	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5250	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5251	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5252	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5253	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5254	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5255	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5256	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5257	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5258	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5259	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5260	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5261	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5262	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5263	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5264	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5265	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5266	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5267	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5268	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5269	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5270	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5271	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5272	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5273	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5274	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5275	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5276	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5277	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5278	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5279	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5280	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5281	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5282	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5283	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5284	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5285	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5286	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5287	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5288	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5289	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5290	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5291	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5292	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5293	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5294	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5295	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5296	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5297	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5298	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5299	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5300	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5301	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5302	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5303	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5304	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5305	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5306	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5307	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5308	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5309	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5310	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5311	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5312	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5313	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5314	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5315	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5316	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5317	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5318	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5319	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5320	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5321	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5322	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5323	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5324	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5325	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5326	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5327	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5328	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5329	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5330	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5331	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5332	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5333	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5334	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5335	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5336	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5337	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5338	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5339	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5340	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5341	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5342	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5343	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5344	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5345	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5346	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5347	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5348	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5349	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5350	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5351	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5352	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5353	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5354	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5355	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5356	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5357	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5358	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5359	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5360	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5361	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5362	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5363	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5364	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5365	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5366	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5367	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5368	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5369	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5370	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5371	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5372	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5373	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5374	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5375	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5376	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5377	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5378	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5379	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5380	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5381	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5382	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5383	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5384	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5385	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5386	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5387	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5388	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5389	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5390	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5391	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5392	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5393	Blondeau Louis	St-A				



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système :

Orig. report carto : Cadastre Napo non corrigé

x :

y :

Précision :

Type de Report : Parcelle

Contexte

Geomorphologique :

Source(s) de l'information

Nouvel indice / RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales | | Réf.: 85198 | Section: ?? | Parcelle: 56 | | Date: 17/01/1919 |

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

Commentaires

Explor-e 2023 : documents d'archives a priori non identifiés par le Cété // en absence de section cadastrale, non localisable - Les 2 "solutions" "A56" et "B56" semblent non pertinentes. On notera qu'il est également étonnant d'identifier 2 déclarations distinctes à la même date pour 2 parcelles voisines. // Parcelle B56 donnée pour mémoire, sans définition de périmètre de sécurité..

Indice 76034-096 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales
	Cote : 8S198
	Date du document : 17/01/1919
	Type ouvrage : Marnière
Elements extraits	Déclarant : GERVAET Gérard ?
	Locataire ou fermier :
	Propriétaire :
	Plan de localisation : Echelle :
	Lieu-dit :
Elements de localisation	Cadastre de référence : Napoléonien
	Référence parcellaire : Section : ?? Parcelle : 56
	Autre information :
	Observations : Déclaration d'ouverture de carrière // Numéro de déclaration : 5188
	Plan d'extension : Echelle :
	Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné
Elements de dimensionnement déclarés	Volume exploité :
	Nombre d'étage(s) :
	Chambres(s) :
	Observations :

N° d'ordre	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE ou A LIEU D'EXPLOITATION de la carrière.	SECTION cadastrale	NUMÉROS du cadastre.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
5193	Laurin Alexandre	Niverville St. Vital		758		
5194	Caron Emile	Godwinville	B	547 A	5-4-19	5-4-19
5195	Lambert Honoré	La Gaillarde	B	712		
5196	Leon Sagnol	Collinwood	C	2000		
5197	Hartout Louis	St-Antoine	B	288 P		
5198	Lange Pierre	L'Épave	B	28		
5199	Prud'homme Samuel	St-Amand	A	23		24 mai 1919
5200						
5201	Leite Eugène	St-Amand	A	19/16	5 juin 19	5 juin 1919
5202	Leite Eugène	St-Amand	B	18	2 juin 1919	2 juin 1919
5203	Marchand Robert	St-Amand	B	22	19 juin 1919	19 juin 1919
5204	Bury Charles	St-Amand	B	2	2 juin 1919	2 juin 1919
5205	Blondeau Louis	St-Amand	D	67	5 juillet	5 juillet 1919
5206	Vanhamelke Joseph	St-Amand	B	15	10 juillet	10 juillet 1919
5207	Dial Alfred	St-Amand	A	24	10 juillet	10 juillet 1919
5208	Prud'homme Pierre	St-Amand	B	748	10 juillet	10 juillet 1919
5209	Blondeau Louis	St-Amand	A	25		
5210	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5211	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5212	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5213	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5214	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5215	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5216	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5217	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5218	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5219	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5220	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5221	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5222	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5223	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5224	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5225	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5226	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5227	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5228	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5229	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5230	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5231	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5232	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5233	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5234	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5235	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5236	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5237	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5238	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5239	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5240	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5241	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5242	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5243	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5244	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5245	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5246	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5247	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5248	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5249	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5250	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5251	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5252	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5253	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5254	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5255	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5256	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5257	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5258	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5259	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5260	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5261	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5262	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5263	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5264	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5265	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5266	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5267	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5268	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5269	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5270	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5271	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5272	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5273	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5274	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5275	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5276	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5277	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5278	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5279	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5280	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5281	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5282	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5283	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5284	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5285	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5286	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5287	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5288	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5289	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5290	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5291	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5292	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5293	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5294	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5295	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5296	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5297	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5298	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5299	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5300	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5301	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5302	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5303	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5304	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5305	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5306	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5307	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5308	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5309	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5310	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5311	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5312	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5313	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5314	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5315	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5316	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5317	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5318	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5319	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5320	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5321	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5322	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5323	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5324	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5325	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5326	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5327	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5328	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5329	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5330	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5331	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5332	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5333	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5334	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5335	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5336	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5337	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5338	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5339	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5340	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5341	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5342	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5343	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5344	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5345	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5346	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5347	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5348	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5349	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5350	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5351	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5352	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5353	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5354	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5355	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5356	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5357	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5358	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5359	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5360	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5361	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5362	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5363	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5364	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5365	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5366	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5367	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5368	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5369	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5370	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5371	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5372	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5373	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5374	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5375	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5376	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5377	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5378	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5379	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5380	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5381	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5382	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5383	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5384	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5385	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5386	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5387	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5388	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5389	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5390	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5391	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5392	Blondeau Louis	St-Amand	C	25		
5393	Blondeau Louis	St-Amand</				



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système :

Orig. report carto :

x :

y :

Précision :

Type de Report : Non localisable

Contexte

Geomorphologique :

Source(s) de l'information

Nouvel indice / RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales | | Réf.: 85198 | Section: C | Parcelle: 199 | | Date: 21/02/1931 |

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

Commentaires

Explor-e 2023 : documents d'archives a priori non identifiés par le Cété
 Toutefois, il n'existe pas de section C sur le cadastre napoléonien, parcelle non localisable

Indice 76034-097 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales
	Cote : 8S198
Elements extraits	Date du document : 21/02/1931
	Type ouvrage : Marnière
	Déclarant : JOURDAIN
	Locataire ou fermier : Propriétaire :
Elements de localisation	Plan de localisation : Echelle :
	Lieu-dit :
	Cadastre de référence : Napoléonien
	Référence parcellaire : Section : C Parcelle : 199
	Autre information :
	Observations : Déclaration d'ouverture de carrière // Numéro de déclaration : 5188 // Numéro de déclaration : 6127
Elements de dimensionnement déclarés	Plan d'extension : Echelle :
	Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :
	Nombre d'étage(s) :
	Chambres(s) :
	Observations :

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU D'EXPÉDITION de la carrière.	SECTION carré.	NUMÉROS DU CARRÉ.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
6147	Tranchesi Louis	Bellevue	A	31	1.2.1951	1.2.1951
6148	Luchet Paul	Bellevue	C	32		
6149	Bouvier Joseph	Bellevue	C	33		
6150	Lambert Jean	Bellevue	A	34		
6151	Leroux Louis	Bellevue	C	35		
6152	Chicot Auguste	Bellevue	A	36		
6153	Cherrier Louis	Bellevue	B	37		
6154	Cherrier Louis	Bellevue	B	38		
6155	Cherrier Louis	Bellevue	B	39		
6156	Cherrier Louis	Bellevue	B	40		
6157	Cherrier Louis	Bellevue	B	41		
6158	Cherrier Louis	Bellevue	B	42		
6159	Cherrier Louis	Bellevue	B	43		
6160	Cherrier Louis	Bellevue	B	44		
6161	Cherrier Louis	Bellevue	B	45		
6162	Cherrier Louis	Bellevue	B	46		
6163	Cherrier Louis	Bellevue	B	47		
6164	Cherrier Louis	Bellevue	B	48		
6165	Cherrier Louis	Bellevue	B	49		
6166	Cherrier Louis	Bellevue	B	50		
6167	Cherrier Louis	Bellevue	B	51		
6168	Cherrier Louis	Bellevue	B	52		
6169	Cherrier Louis	Bellevue	B	53		
6170	Cherrier Louis	Bellevue	B	54		
6171	Cherrier Louis	Bellevue	B	55		
6172	Cherrier Louis	Bellevue	B	56		
6173	Cherrier Louis	Bellevue	B	57		
6174	Cherrier Louis	Bellevue	B	58		
6175	Cherrier Louis	Bellevue	B	59		
6176	Cherrier Louis	Bellevue	B	60		
6177	Cherrier Louis	Bellevue	B	61		

N° D'ORDRE	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU D'EXPÉDITION de la carrière.	SECTION carré.	NUMÉROS DU CARRÉ.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
6143	M. L. L. L.	Bellevue	A	31	1.2.1951	1.2.1951
6144	Luchet Paul	Bellevue	C	32		
6145	Bouvier Joseph	Bellevue	C	33		
6146	Lambert Jean	Bellevue	A	34		
6147	Leroux Louis	Bellevue	C	35		
6148	Chicot Auguste	Bellevue	A	36		
6149	Cherrier Louis	Bellevue	B	37		
6150	Cherrier Louis	Bellevue	B	38		
6151	Cherrier Louis	Bellevue	B	39		
6152	Cherrier Louis	Bellevue	B	40		
6153	Cherrier Louis	Bellevue	B	41		
6154	Cherrier Louis	Bellevue	B	42		
6155	Cherrier Louis	Bellevue	B	43		
6156	Cherrier Louis	Bellevue	B	44		
6157	Cherrier Louis	Bellevue	B	45		
6158	Cherrier Louis	Bellevue	B	46		
6159	Cherrier Louis	Bellevue	B	47		
6160	Cherrier Louis	Bellevue	B	48		
6161	Cherrier Louis	Bellevue	B	49		
6162	Cherrier Louis	Bellevue	B	50		
6163	Cherrier Louis	Bellevue	B	51		
6164	Cherrier Louis	Bellevue	B	52		
6165	Cherrier Louis	Bellevue	B	53		
6166	Cherrier Louis	Bellevue	B	54		
6167	Cherrier Louis	Bellevue	B	55		
6168	Cherrier Louis	Bellevue	B	56		
6169	Cherrier Louis	Bellevue	B	57		
6170	Cherrier Louis	Bellevue	B	58		
6171	Cherrier Louis	Bellevue	B	59		
6172	Cherrier Louis	Bellevue	B	60		
6173	Cherrier Louis	Bellevue	B	61		



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système :

Orig. report carto : Cadastre Napo non corrigé

x :

y :

Précision :

Type de Report : Parcelle

Contexte

Geomorphologique :

Source(s) de l'information

Nouvel indice / RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales || Réf.: 3OP260 | Section: B | Parcelle: 84 | ||

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

Commentaires

Explor-e 2023 : documents d'archives non identifiés par le Cété - Au regard de la précision "sur les rives du chemin", mode d'exploitation "à ciel ouvert privilégié"

Indice 76034-098 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales
	Cote : 3OP260
	Date du document :
	Type ouvrage :
Elements extraits	Déclarant :
	Locataire ou fermier : MAUGER Eugène
	Propriétaire : CHEVALIER Charles
	Plan de localisation : Echelle :
	Lieu-dit :
Elements de localisation	Cadastre de référence : Napoléonien
	Référence parcellaire : Section : B Parcelle : 84
	Autre information :
	Observations : Service vicinal / Chemin de grande communication n°22 - Devis / Extraction de caillou "sur les rives du chemin"
	Plan d'extension : Echelle :
	Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné
Elements de dimensionnement déclarés	Volume exploité :
	Nombre d'étage(s) :
	Chambres(s) :
	Observations :

CHAPITRE III.

Indication des lieux d'extraction et préparation des matériaux.

ART. 14.

LIEUX D'EXTRACTION
ET NATURE DES
MATÉRIAUX
A EMPLOYER POUR
LA CHAUSSÉE.
Tableau C.

Les matériaux destinés à la construction de la chaussée et des ouvrages accessoires proviendront des lieux d'extraction désignés au tableau ci-dessous.

INDICATION DES PARTIES DE CHEMIN sur lesquelles les matériaux seront employés.	DÉSIGNATION DES LIEUX D'EXTRACTION des matériaux.	NATURE des MATÉRIAUX	DISTANCE du lieu d'extraction au chemin	Longueurs des parties de chemin.	DISTANCE moyenne des transports.
1	2	3	4	5	6
<i>Coul le Projet</i>	<i>Parcelle n° 84 - S^e B. de la Commune d'Asfeld appartenant à Monsieur Chevalier Charles Krüsser à S^t Victor l'Abbaye. Terrain N^o 1000 Eugene.</i>	<i>Caillou Silex</i>	<i>Rivi des chemin</i>	<i>1045,10</i>	<i>100,00</i>

ART. 15.

EMPIERREMENT.

Les matériaux destinés à la construction de la chaussée seront purgés de toute matière étrangère, et cassés de manière à passer, en tous sens, dans un anneau de 0^m07 de diamètre intérieur. Les débris de cassage, ou détritrus, qui pourront passer dans un anneau de 0^m04 de diamètre, seront considérés comme du gravier, et seront rigoureusement rejetés.

C. P.

(S. S. A. S. G.)

del

SERVICE VICINAL

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE

*Chemin de Grande Comm^{ne} n° 22
de Caudebec à Eu*

*Partie comprise entre la grande ligne N° 48 et la
Mairie d'Eu*

Longueur 1045,40

DEVIS ET CAHIER DES CHARGES

Rouen. — Imp. E. Cagniard.

10 R



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Auffay

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système :

Orig. report carto :

x :

y :

Précision :

Type de Report : Non localisable

Contexte

Geomorphologique :

Source(s) de l'information

Nouvel indice / RICS initial :CETE / 19995334 / mars 2001

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales | | Réf.: 8S22 | Section: ?? | Parcelle: ?? | | Date: 18/04/1864 |

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

Commentaires

Explor-e 2023 : documents d'archives a priori non identifiés par le Cété

Indice 76034-099 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales Cote : 8S22
Elements extraits	Date du document : 18/04/1864 Type ouvrage : Déclarant : LEDIER Locataire ou fermier : Propriétaire :
Elements de localisation	Plan de localisation : Echelle : Lieu-dit : Cadaastre de référence : Napoléonien Référence parcellaire : Section : ?? Parcelle : ?? Autre information : Observations : Documents relatifs à un accident survenu le 23_09_1868 // Carrière d'argile - terre à briques
Elements de dimensionnement déclarés	Plan d'extension : Echelle : Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné Volume exploité : Nombre d'étage(s) : Chambres(s) : Observations :

Rouen, le 7 Octobre 1868

MINISTÈRE
de l'Agriculture, du Commerce
et des Travaux publics.
SERVICE DES MINES.
DIVISION DU NORD-OUEST.



Arrondissement
DE ROUEN.
Sous-Arrondissement
de Rouen

DÉPARTEMENT
de la Seine Inférieure
N°

Monsieur le Préfet,

Carrières,

Commune d'Auffay.

Accident du 23 juillet
1868.

J'ai l'honneur de vous adresser un
Procès verbal dressé à la suite d'un
accident arrivé le 23 septembre dernier
dans une extraction de terre à briguier
à Auffay et qui a été la cause de la
mort d'un ouvrier

Un double de ce Procès verbal a été adressé
à M^r le Procureur impérial près le
Tribunal de Dieppe.

Veuillez agréer,

Monsieur le Préfet,

l'expression de mon profond respect.

L'Ingénieur en Chef des Mines
H. Harly

Monsieur le Secrétaire Préfet de la Seine-Inférieure, à Rouen.

MINISTÈRE
de l'Agriculture, du Commerce
et des Travaux publics.

SERVICE DES MINES.

DIVISION DU NORD-OUEST.

Arrondissement
DE ROUEN.

Sous-Arrondissement
de Rouen.

DÉPARTEMENT
de la Seine-Inférieure

Commune d'Auffay.

Accidents de carrière

Avis de l'Ingénieur ord.^{re} Des Mines
sur un accident de carrière arrivé à Auffay
Le 23 Septembre 1868.

L'accident dont les circonstances sont relatées dans le procès-verbal joint au présent avis, résulte bien évidemment de l'inobservation des prescriptions de l'arrêté réglementaire du 23 juin 1860, qui interdit de dépasser la hauteur de 2 mètres pour les fronts de taille verticaux dans les terres argileuses afin d'éviter les éboulements dangereux. Ici la hauteur était de 4^m,50 et même le front de taille était coupé avec un surplomb de 0^m,80, ce qui rendait un éboulement presque inévitable.

Le sieur Lédies biquetier pour le compte duquel s'exécutait le travail, est responsable de cette infraction tolérée par lui chez les ouvriers sur lesquels il n'exerçait aucune espèce de surveillance.

Les travaux de la carrière sont actuellement arrivés à 6 mètres du chemin communal d'Auffay à Fleugleville, mais il résulte de la disposition des lieux figurée sur la coupe jointe au procès-verbal du garde-mines, que relativement à ce chemin le sol de la carrière n'est en contrebas que de 2^m,40. Dès lors la solidité de la chaussée n'est pas compromise. Il n'y a du reste pas lieu d'intervenir pour le moment pour fixer, en exécution de l'article 10 du règlement, la limite que les travaux ne devraient pas dépasser de ce côté, parce que par suite de la déconfiture

En sus Lédior les travaux sont abandonnés depuis
l'accident pour n'être probablement plus repris.

Rouen le 5 octobre 1868.

L'Ingénieur ord. des Mines.

E. Renouille

L'Ingénieur en chef des Mines
désigné attaché à l'avis ci-dessus
au M. l'Ingénieur le Genant Hac

Rouen le 6 8^{me} 1868

H. Harlé

MINISTÈRE
de l'Agriculture, du Commerce
et des Travaux publics.

SERVICE DES MINES.

DIVISION DU NORD-OUEST.

Arrondissement
DE ROUEN.

Sous-Arrondissement
de Rouen.

DÉPARTEMENT
de la Seine-Inférieure.

Commune d'Auffay, canton de Gisors,
arrondissement de Dieppe

Carrière d'argile à ciel ouvert du Sr Lédier
(Biquette) propriétaire demeurant à Auffay

Accident du 23 Septembre 1868.

Procès-verbal

Le 2 Octobre 1868, le garde-mines sousigné
Boitel (Vois) en résidence à Rouen, y demeurant rue
du Petit Port 11. 6, étant en tournée, a appris
à Auffay par la rumeur publique, que le 23 Septem-
bre dernier un éboulement arrivé dans une carrière
d'argile avait causé la mort d'un ouvrier et des bles-
sures graves à un autre. Il s'est transporté sur les
lieux et a constaté ce qui suit.

La carrière où a eu lieu l'accident, est une exploi-
tation de terre à briques à ciel ouvert, située dans
la propriété du Sr Lédier, propriété bordant le
chemin communal d'Auffay à Mengleville St-Luc.

L'exploitation est faite pour le compte du
Sr Lédier propriétaire de la briqueterie; ce dernier
donne le travail à forfait aux ouvriers; les ouvriers
extraient la terre, confectionnent les briques, et
les livrent prêtes à mettre au four moyennant
une rétribution de 4,50 par mille. Aucune

Son salaire contribuait pour une large part aux besoins
de ce pauvre ménage.

De ce qui précède on est amené à conclure que
l'accident n'est dû qu'à l'imprudence des deux victimes
qui travaillaient devant un front de taille de 4^m,50
de hauteur, coupé en surplomb. La responsabilité de
cette imprudence doit peser sur le sieur Poitely ex-
ploitant et propriétaire de la briqueterie, qui confiait
sans aucune surveillance l'extraction de la terre à
briques à de simples manoeuvres peu habitués à ce
genre de travail.

Le mode d'exploitation consistant à couper vertica-
lement sur une hauteur supérieure à 2 mètres, est une
contravention aux prescriptions de l'arrêté du 22 juin
1860; nous devons ajouter que la carrière n'a pas
été déclarée conformément aux prescriptions du
Décret Impérial du 15 Février 1853.

Fait et clos à Rouen le 5 Octobre 1868.

Poitely M^{ouj}.

Affirmé et enregistré le 5 Octobre 1868.